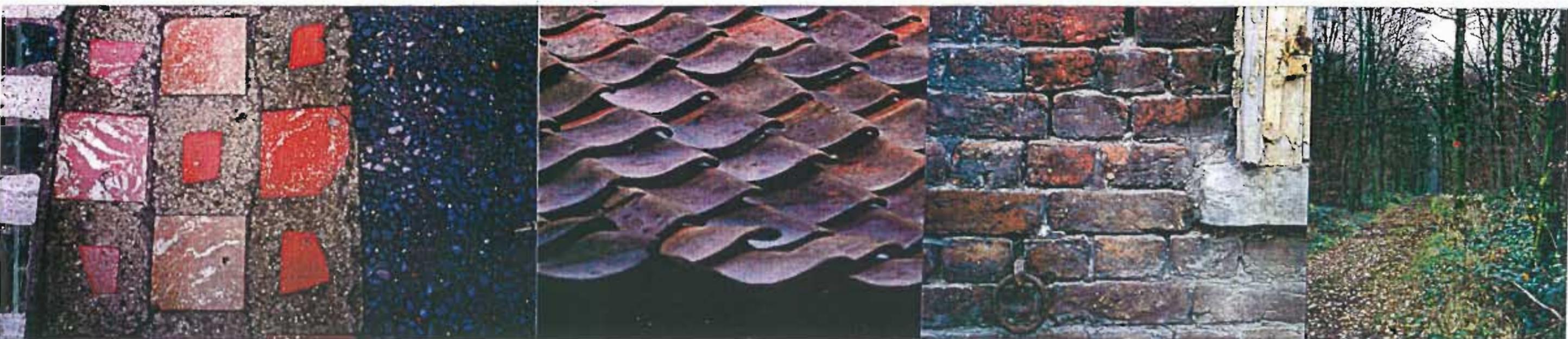


Commune de Wahagnies

Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie



Empreinte - Bureau de Paysages -
4, rue Nationale 59100 Roubaix

B. Grafteaux et R. Klein - architectes urbanistes-
17, rue Caumartin 5900 Lille

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-
18, place Prévost 59175 Templemars

1998

SOMMAIRE

Préambule

I- Analyse et diagnostic

Wahagnies dans son environnement p. 3

- Situation géographique
- Espaces naturels
- Wahagnies : une ville traversée
- Les entités de paysage

Structure urbaine p.21

- Structure urbaine et évolution
- Les documents d'urbanisme et le développement urbain
- Différences entre bourg et agglomération
- Paysage en ville

Schéma d'aménagement p.41

- Qualité et enjeux : échelle territoriale
- Développement urbain

II- Propositions d'actions

Le végétal à Wahagnies p.49

- Trame plantée et palette végétale
- Continuum biologique

Traverser Wahagnies et s'y arrêter : les départementales p.79

- Principe et stratégie d'ensemble
- Traitement végétal : Les entrées
- Traitement minéral : Croisement de départementales Le stationnement

Héritage et pratiques contemporaines p.93

- Les voyettes
- La future zone bâtie
- Recommandations architecturales

Les espaces publics p.115

- Abords d'équipements
- Place Lebas

Conclusion p.129

PREAMBULE

La commune de Wahagnies située au coeur de massif de la forêt de Phalempin et à la limite de la Pévèle et du pays de Goëlle présente une grande richesse paysagère. Cette qualité associée à la proximité de Lille a induit le développement d'une urbanisation hétérogène.

Afin de mettre en valeur ces potentialités et de permettre un développement harmonieux de l'urbanisation, la commune a engagé une démarche de valorisation du cadre de vie.

Cette étude a pour objectifs la mise en valeur des qualités de la commune et l'élaboration de propositions d'aménagement en cohérence avec les usages des habitants.

Dans un premier volet et pour une bonne compréhension des qualités et des enjeux présents à Wahagnies, nous présenterons une analyse de la commune sur les plans paysager, environnemental et urbain.

Ce travail de lecture met en évidence les spécificités des paysages de Wahagnies et se traduit par la définition d'un diagnostic qui préside à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement.

Ce schéma qui intègre à la fois les conclusions du diagnostic et les demandes de la municipalité, permet de définir les grandes orientations d'aménagement et d'initier une cohérence des interventions futures sur l'espace.

Dans un deuxième volet, nous développerons plusieurs propositions sur des thèmes ou des lieux particuliers.

- schéma directeur de plantation
- le continuum biologique
- les départementales
- le réseau de voyettes
- les recommandations architecturales
- la valorisation d'abords d'équipement
- la place Lebas

Ces propositions pourront, soit être mises en œuvre directement par la commune, soit être intégrées dans le cadre d'actions plus larges.

En ce qui concerne l'ancienne décharge, du fait de la technicité particulière requise pour traiter le sujet, un rapport spécifique est consacré au diagnostic de la décharge.

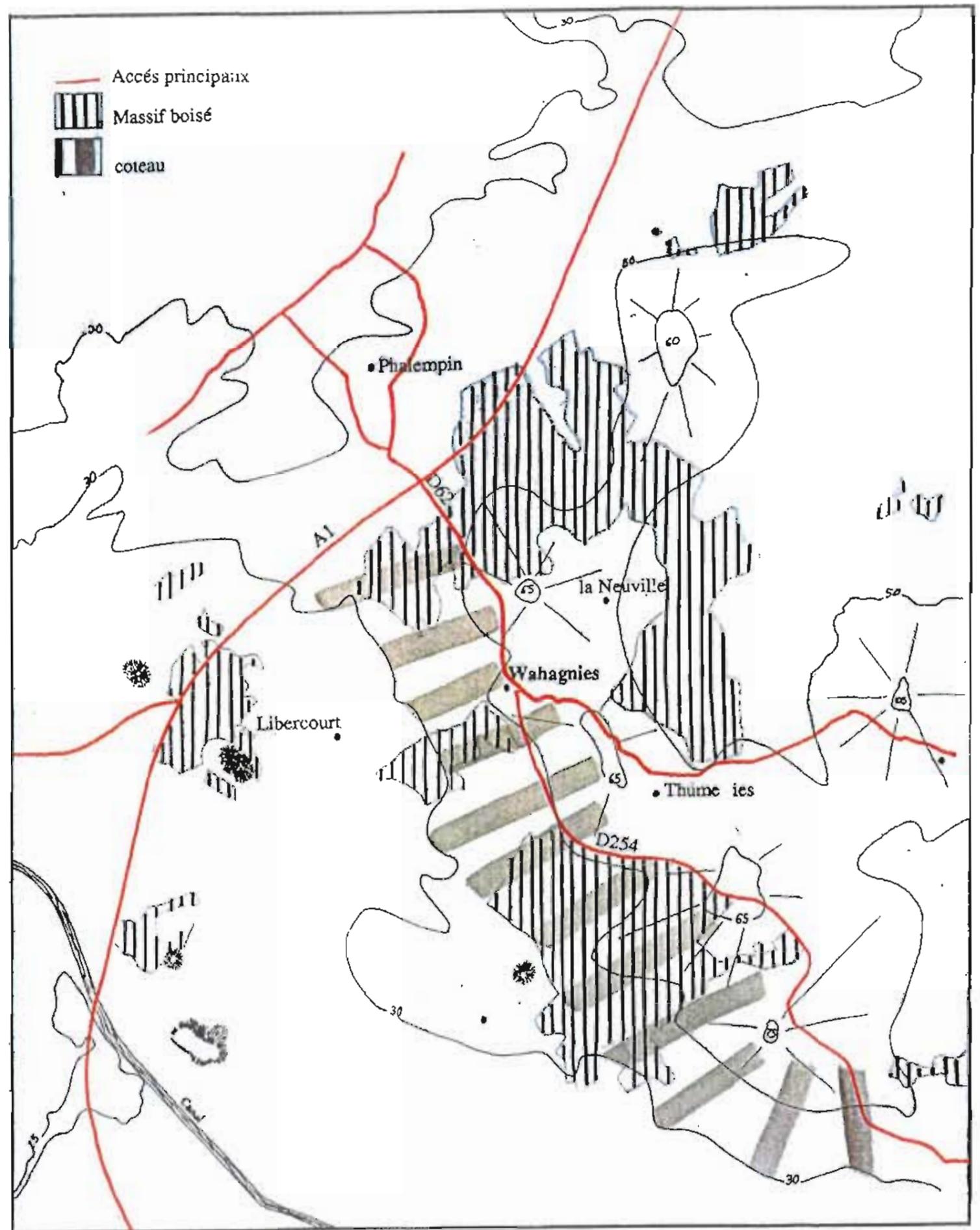
WAHAGNIES DANS SON ENVIRONNEMENT

- SITUATION GEOGRAPHIQUE p. 5

- LES ESPACES NATURELS p. 7
 - Une volonté de réunifier la forêt
 - Les axes de liaison entre les massifs boisés
 - Répartition des zones naturelles

- WAHAGNIES : UN VILLE TRAVERSEE p.11
 - Les voies départementales
 - Les entrées

- ENTITES DE PAYSAGES p.19



Inscription de Wahagnies dans son territoire

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située à 20 km au sud de Lille et à quelques kilomètres de l'autoroute du Nord, la commune de Wahagnies bénéficie d'un accès aisé.

Au sein de l'ensemble forestier de Phalempin, Wahagnies se trouve à la rencontre des diverses entités de territoires que sont : la Plaine de la Pévèle, les plateaux du Carembault et du Mélantois et la dépression de l'ancien bassin minier.

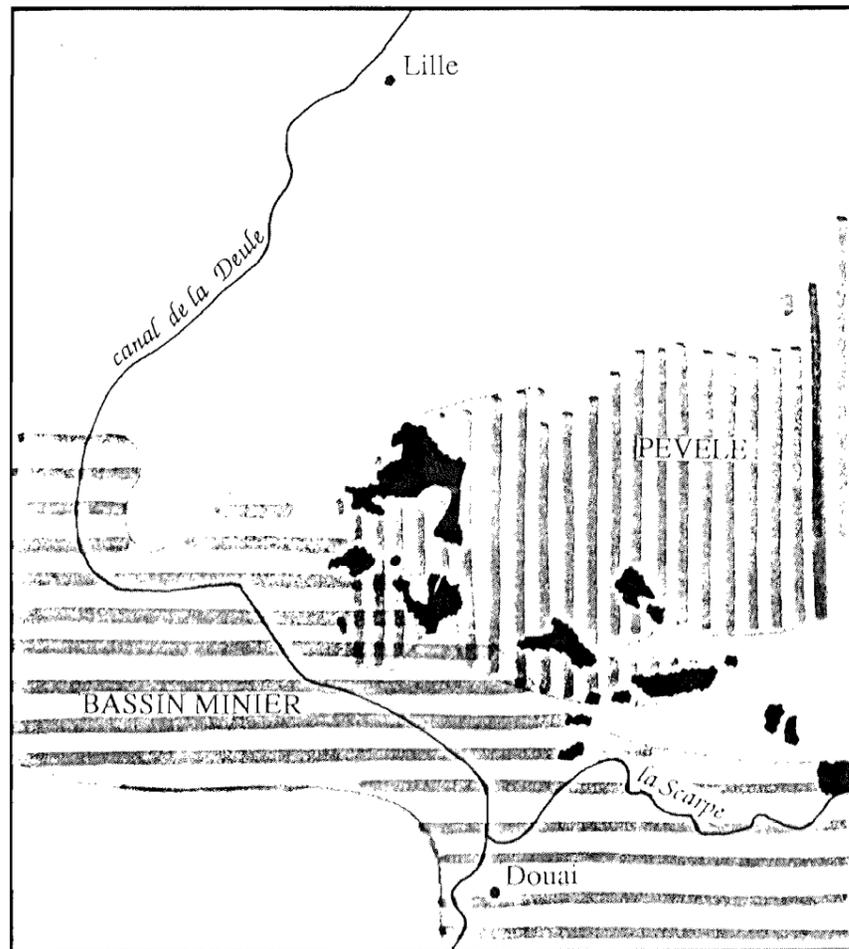
Encadrée par les massifs boisés de la forêt de Phalempin, la commune de Wahagnies présente un territoire particulièrement boisé (taux de boisement de 25%). La répartition de ces boisements constitue un horizon arboré, laissant place, à proximité de l'habitat, à un espace ouvert. Composé de cultures, puis de vergers, avant de devenir jardins celui-ci installe Wahagnies en situation de clairière. Cependant, la topographie du site (pente de 10% du nord/est au sud/ouest) en fait une clairière ouverte, en relation avec des vues lointaines, où la présence de la forêt n'est pas oppressante.

Le territoire communal, d'une superficie de 569 hectares, s'étend sur un coteau exposé sud/ouest qui marque l'extrémité ouest de la Pévèle et la limite du bassin minier. D'une façon générale, le sol s'incline d'est en ouest ; s'abaissant de 66 à 32 mètres d'altitude vers la Deuèle. L'est de la commune, en crête de coteau, se trouve ainsi en situation dominante.

Marquée par l'exploitation d'argiles et de marnes, la topographie est par endroit extrêmement tourmentée et a induit la formation d'étangs. Cette activité se lit également à travers la présence de tuilleries.

Bien que l'inclinaison du sol la fasse appartenir au bassin versant de la Deuèle et la mette en relation avec le pays de Gohelle, la commune de Wahagnies, de part sa typologie et la qualité de son sous-sol notamment, s'identifie davantage à la Pévèle.

Cette richesse de situation géographique et culturelle s'allie à un territoire communal diversifié. En effet, se côtoient à Wahagnies forêt, agriculture, industries et habitat ; témoins du passé et de l'évolution de la commune.

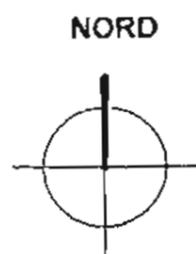


Situation de Wahagnies par rapport à la métropole et aux entités de territoire.

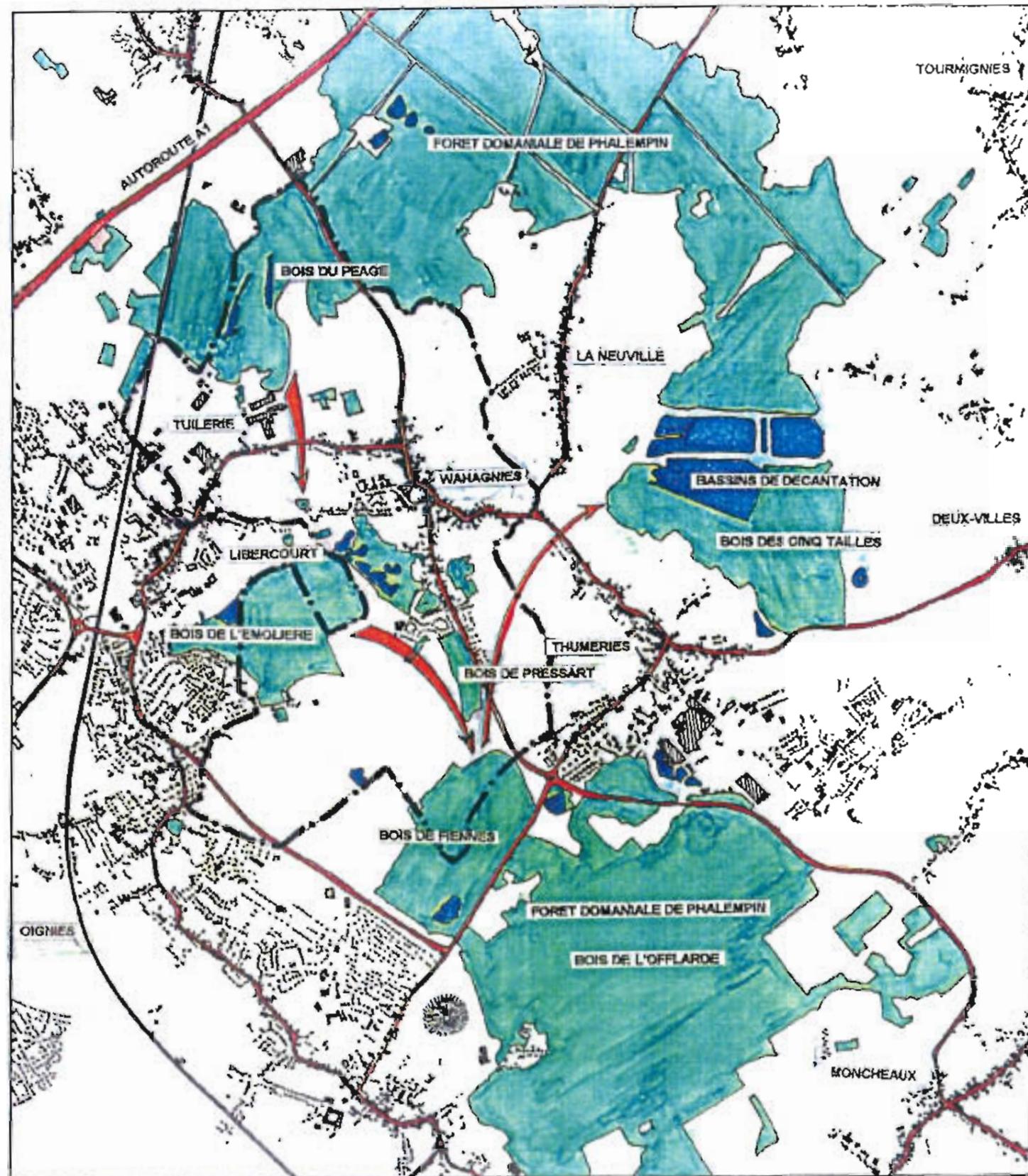
AXES DE LIAISON DES MASSIFS FORESTIERS

WAHAGNIES : « au centre d'une clairiere »

-  FORETS, MILIEUX BOISES
-  ETANGS
-  LIMITE COMMUNALE
-  PRINCIPAUX AXES ROUTIERS
-  AXES DE LIAISON
DES MASSIFS FORESTIERS



ECHELLE : 1/25000 émo



LES ESPACES NATURELS

Une volonté de réunifier la forêt

La volonté communale est d'affirmer son identité de "commune verte" grâce à une continuité du paysage forestier vers le bourg. Ce choix d'aménagement a le souci de restaurer l'unité de la forêt grâce à des liaisons, ou continuum biologique, entre les espaces boisés.

Ce projet s'inscrit dans le programme "trame verte" qui vise à préserver et renforcer les paysages de qualité pour appuyer l'identité des villes et villages et les rendre plus attractifs.

Il répond également aux objectifs définis par le programme régional "corridor écologique" qui veut restituer une entité des espaces naturels afin de préserver et renforcer une biodiversité menacée par le morcellement du territoire.

Les axes de liaison entre les espaces boisés

La commune de Wahagnies est au centre d'une clairière qui divise la forêt de Phalempin en trois sous-entités : le Bois Royal au nord,
le Bois de l'Offlarde au sud,
et le Bois de l'Emolière entre les deux.

Cette situation géographique est très bien ressentie sur le site.

La forêt forme une véritable ceinture verte mais ne jouxte pas le bourg. Elle est relativement éloignée mais nous verrons que, d'une manière générale, la forêt demeure très présente aux différentes entrées du bourg.

Les liaisons possibles entre les masses boisées apparaissent immédiatement ; les plus évidentes étant le Bois Royal et le Bois de l'Offlarde, via le Bois de l'Emolière.

En effet, le Bois de l'Emolière constitue un "pont" entre les deux bois majeurs et sa plus petite importance nécessite son intégration dans l'ensemble forestier afin d'améliorer son renouvellement faunistique.

Nous verrons dans la partie relative à l'analyse urbaine que le choix d'une liaison à l'ouest du bourg est cohérent avec la structure urbaine de Wahagnies.

La liaison entre le Bois de l'Emolière et le Bois de l'Offlarde profite de la situation à mi-chemin du Bois de Pressart

La troisième liaison, à l'est de Wahagnies, est plus problématique en raison de l'éloignement des espaces et de l'existence de deux voies départementales. Elle permet cependant de fermer la ceinture forestière et donc d'augmenter les possibilités migratoires des animaux. On envisage cette solution à plus long terme.

REPARTITION DES ZONES NATURELLES

AFFECTATIONS FONCIERES ET ZONES DE PROTECTIONS

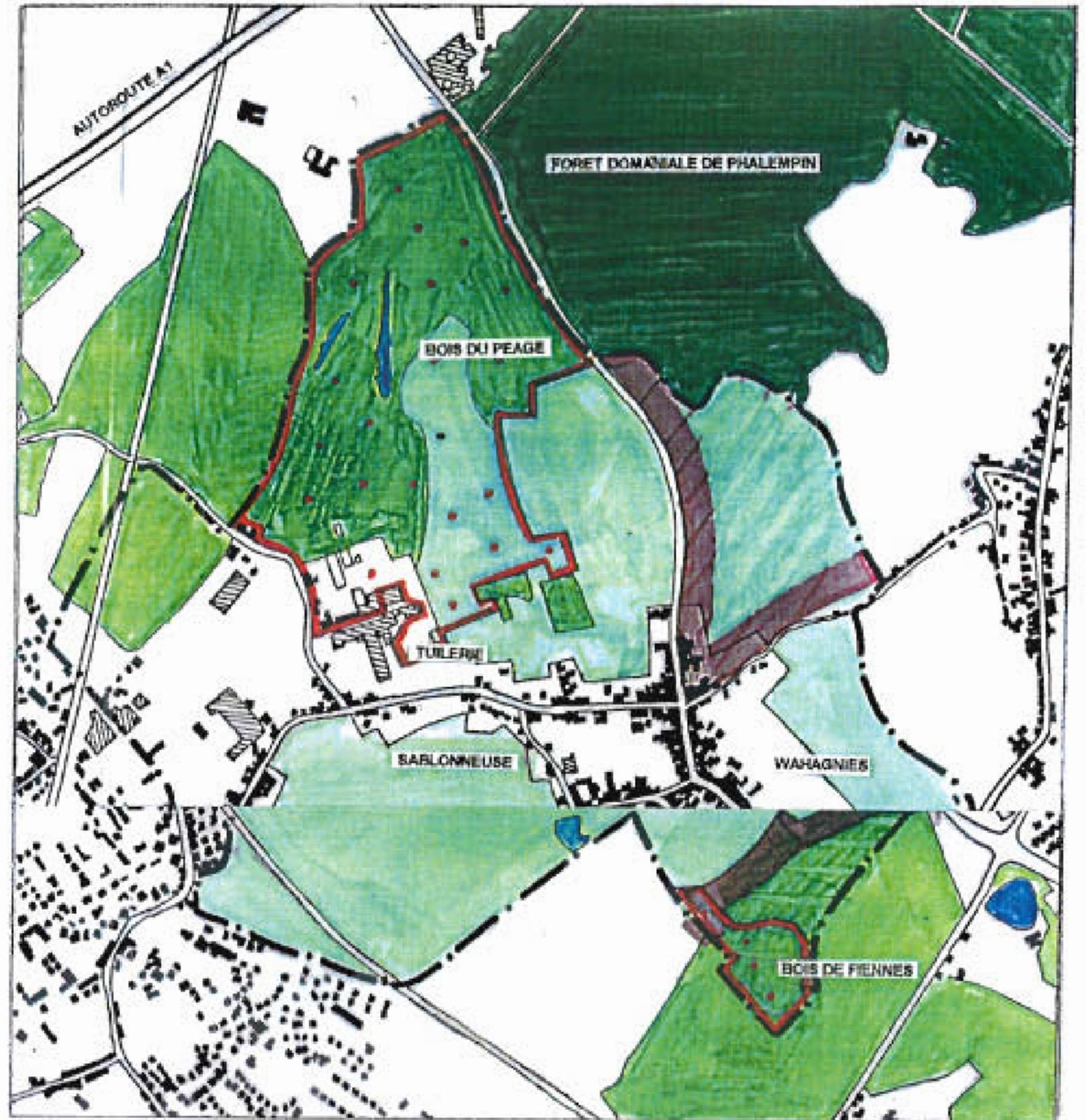
FORETS ET MILIEUX BOISES

-  ETAT
-  DEPARTEMENT
-  AUTRES (HBNPC, Privés, ...)
-  ARTIFICIELS
-  ZNIEFF
-  ZPENS
-  POS : ZONE ND
-  LIMITE COMMUNALE

NORD



ECHELLE : 1/12500 ème



Répartition des zones naturelles

L'ensemble des espaces boisés sur le terrain communal fait partie de Zones de Protection des Espaces Naturels Sensibles définis par le département.

De plus, ces espaces ont été classés en Zones d'Intérêt Biologique assez remarquable par le CREPIS, bureau d'études de Centre régional de Phytosociologie de Bailleul. Ce zonage a été élaboré selon l'importance des espèces végétales rares ou en déclin.

Ces distinctions des espaces naturels de la commune traduisent leur qualité remarquable.

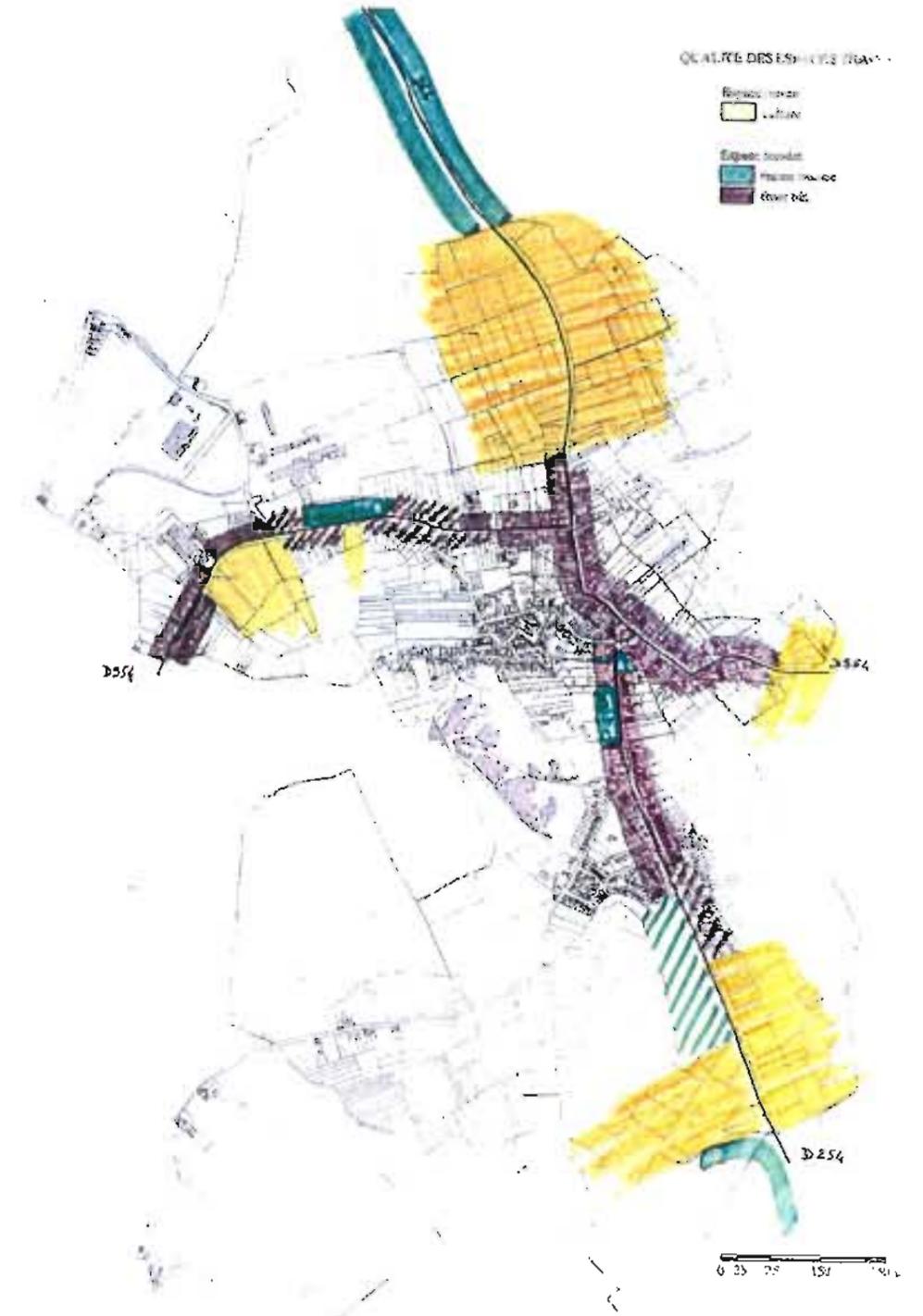
Le Plan d'Occupation des Sols (POS) prévoit de larges zones ND (protection des sites naturels / interdiction de principe de construire). Le continuum biologique s'articule au travers de ces zones. Il est souhaitable de les étendre sur quelques parcelles en bordure des voies. Nous préciserons ces zones d'extension dans la partie projet.



Entrée nord, depuis le Bois Royal
A la sortie de la forêt de Phalempin, découverte de wahagnies



Entrée nord, vers le Bois Royal



Impression de long des voies départementales

WAHAGNIES : UNE VILLE TRAVERSEE

Les voies départementales

Le plus souvent, on découvre Wahagnies à partir des départementales qui la traversent. Ces voies ont ainsi acquis le rôle de faire découvrir la ville, de la donner à voir. Cette "responsabilité" leur confère un statut important puisque par leur qualité elles peuvent influencer sur la perception que l'on a de la ville.

D'autre part ces voies, supportant une circulation importante et passant au cœur de la ville, présentent également un caractère particulier pour le piéton et l'habitant.

Aussi, leur inscription dans le site, l'image qu'elles en donnent autant que leur traitement doivent-ils être particulièrement soignés.

Aujourd'hui, l'automobiliste qui les emprunte traverse une succession d'espaces ouverts (les champs) et bornés (la forêt, les villes).

A Wahagnies l'habitat, encadré par l'espace ouvert des cultures, occupe une position centrale dans le territoire communal. Mais l'espace resseré de la rue, flanqué d'un linéaire bâti continu, induit une impression de couloir. De plus, l'accélération que provoque la pente incite ni à ralentir ni à s'arrêter. Plutôt groupé, l'habitat apparaît comme une entité et la ville s'identifie clairement.

En effet, l'interruption du bâti qui marque l'entrée sur le

territoire communal permet une situation lisible où l'entrée d'agglomération et limites communales sont identiques. Seule l'entrée ouest est plus ambiguë.

Les entrées

ENTREE NORD

Point de vue : sur la D 62, dos à l'entrée.

Le paysage à l'ouest est clairsemé, marqué par une succession de plans boisés :

Les bosquets annoncent la présence du bois du Péage que l'on aperçoit en fond de plan relativement proche.

Un alignement de peupliers au premier plan ébauche une liaison entre le bourg et le bois.

Lorsqu'on descend vers le bourg, la vue du clocher de l'église permet d'évaluer l'importance du bourg.

Les limites de jardins, plantées de haies, marquent l'entrée du bourg et harmonisent l'espace bâti avec la forêt toute proche.

Pour accentuer la liaison entre le bois et le bourg, il serait intéressant de renforcer l'alignement de peupliers par des plantations plus basses (arbustes, arbres à cime plus large) ; elles créeraient une continuité avec les haies plantées des jardins.

Au nord, une frange plantée de peupliers marque la lisière du bois Royal. Celui-ci encadre la route départementale.

Le paysage ouvert nous dévoile la forêt environnante : Wahagnies apparaît encore au centre d'une clairière.



Entrée nord, lisière du bois Royal



Entrée nord-est, de la Neuville vers le bourg



Entrée nord



Entrée nord-est, de la Neuville

ENTREE NORD-EST

Point de vue : sur la D62, vers Wahagnies.

De ce point de vue nous appréhendons l'importance de la surface du bourg et, par une observation plus attentive, deux éléments de repérage qui se détachent de l'ensemble :

l'église émerge d'un bosquet sur la gauche et un terril pointe en fond de plan sur la droite.

Wahagnies apparaît comme un ensemble hybride composé d'éléments bâtis et boisés au milieu d'un paysage de culture ouvert.

Les masses végétales disséminées dans le bourg, sans continuité flagrante avec la forêt, donne une qualité d'ensemble de "commune verte". L'essaimage de bosquets qui apparaissent comme les vestiges d'une forêt et la ceinture de terrains agricoles confortent la situation du bourg dans sa clairière.

Cet endroit, de qualité, demande à être considéré lors de l'extension urbaine prévue.

ENTREE EST

Point de vue : sur la D 954 juste avant la bifurcation vers La Neuville et Thumeries.

Nous nous situons sur un point haut qui permet une vue panoramique. Le Bois Royal au nord et le bois de Fienne au sud apparaissent à l'horizon : ils sont bien visibles grâce au paysage de culture très ouvert. Bien qu'éloignés, ils n'en demeurent pas moins présents.

A cette entrée de Wahagnies le paysage apparaît homogène, harmonieux, non dégradé. L'entrée du bourg est soignée, le bâti n'est pas éparpillé et la vue d'ensemble des territoires agricoles nous donne une impression d'espace aéré.

Nous pouvons appréhender l'échelle de la commune à partir de ce point haut dégagé.

Deux masses plantées d'arbres et arbustes créent une percée visuelle vers le bois Royal. En revanche, l'observation du paysage vers Thumeries montre l'absence de repères visuels. Les terriils, très loin, témoignent du passé industriel, Wahagnies semblant épargné des conséquences de l'ancienne activité minière. Cette vue sud/sud-est du paysage ne dévoile pas d'éléments défigurants forts, à l'exception du silo sur la commune de Thumeries.

Wahagnies apparaît éloignée de la forêt mais cet éloignement dans un espace aéré et dégagé conforte la présence de la forêt aux alentours.

La faible densité du bâti permettrait une liaison entre les bois de Fienne et des Cinq Tailles en préservant quelques parcelles non construites le long des départementales.



Entrée est, vers le Bois Royal



Entrée est vers thumeries

ENTREE SUD

Point de vue : sur la D 254 peu après le bois de Pressart.

Nous reconnaissons la pente est-ouest avec le bois de Pressart en contrebas de la départementale.

La voie rectiligne accentue une assymétrie dans la perception de l'entrée du bourg :

La voie est bordée par le bois de Pressart à gauche, par du bâti à droite.

En s'avancant vers Wahagnies, on quitte le bois de Fienne pour atteindre le bois de Pressart qui semble pénétrer dans le bourg.

Vers l'est, le paysage est sans repère particulier. On distingue une crête avec un bâti essaimé.

A l'ouest, une large percée entre le bois de Fiennes et le bois de Pressart dévoile un paysage industriel, modelé par des terrils partiellement boisés.

Le bois de Pressart, bien qu'il soit un élément d'exploitation forestière, constitue un lien possible entre le bois de l'Emolière et le bois de Fienne.

Une plantation de la départementale rééquilibrerait la coupure, ce qui conforte l'idée d'un corridor biologique entre le bois de Fienne et les cinq Tailles par le franchissement de la D 954 à l'Est.

ENTREE OUEST

La départementale 954 est un axe routier très fréquenté reliant Libercourt et Wahagnies.

L'entrée administrative de Wahagnies ne correspond pas à l'entrée suggérée après le passage de la tuilerie. Ce passage est en effet marqué par un paysage agricole dominant qui sépare la zone bâtie à la limite de Libercourt de l'entrée du bourg.

L'imposant bâtiment de l'ancienne tuilerie est un élément repère annonçant l'arrivée à Wahagnies.

L'alignement de bouleaux le long de la D 954 constitue un rideau vert perméable qui adoucit la découverte des bâtiments de l'ancienne tuilerie.

Le Bois de Péage est très proche de la tuilerie.

Les dépôts sableux à côté des constructions se végétalisent progressivement, de même que le fossé longeant le bâtiment central où se dressent quelques saules. Cette végétation spontanée est une ébauche possible de continuum, intégrant l'ancienne tuilerie, sans pour autant la cacher.

Le regard se porte ensuite vers la Sablonneuse, face à la tuilerie. Les terrains cultivés en bordure de voie ouvrent le champ visuel sur une petite plaine.

On découvre une ambiance paisible créée par un habitat fondu dans un paysage de cultures, hérissé de bosquets et arbres dispersés. L'ambiance rurale en limite forestière est très marquée.

Les parcelles non bâties forment une trouée qu'il serait nécessaire de préserver afin d'y aménager un corridor faunistique entre le bois et la Sablonneuse, élément très intéressant d'un point de vue paysager et écologique.



La tuilerie, vers le Bois du Péage



Entrée ouest, la Sablonneuse vers le bourg



La tuilerie, végétation du fossé



Entrée ouest, la Sablonneuse vers Petit Wahagnies

PETIT WAHAGNIES

Point de vue : sur la voie marquant la limite communale entre Wahagnies et Libercourt, peu après le bosquet vers Libercourt.

A cet endroit, la voie est complètement dégagée : pas de bâti le long de la route mais des terres cultivées. Ce qui nous permet d'appréhender le paysage de la Sablonneuse d'une part, et d'avoir une visée sur le bois de l'Emolière d'autre part.

La Sablonneuse nous apparaît avec quelques traces de l'ancien bocage : quelques saules têtards et une pâture clôturée au milieu de champs cultivés. Le bosquet de peupliers d'Italie est très proche. Il jouxte les jardins des parcelles bâties à l'entrée de Wahagnies.

De l'autre côté de la route, le bois de l'Emolière compose le fond de paysage au premier plan duquel se trouve des terrains cultivés. Le bois est cependant très proche.

L'entrée de Wahagnies est composée de parcelles bâties dont les jardins agrémentent le paysage par des haies plantées. Cette entrée est encadrée par deux bosquets de peupliers d'Italie qui, par leur symétrie, équilibrent la perception.

Il est souhaitable de préserver des parcelles non bâties qui encadrent la voie et d'envisager des plantations. En effet, c'est ici qu'on peut aménager une continuité entre le bois du Péage au nord et le bois de l'Emolière.

CONCLUSION : PROPOSITIONS

Il apparaît que la zone d'intervention prioritaire, d'un point de vue du continuum biologique, est à l'ouest du bourg. Elle intègre le site de la tuilerie, la Sablonneuse et Petit Wahagnies.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la liaison du bois du Péage au bois de l'Emolière profite des opportunités du site, vastes espaces non bâtis à caractère agricole et quelques bosquets existants pouvant être des "points d'attache" du continuum biologique.

De plus le site de l'ancienne tuilerie pourra être intégré dans les opérations de plantations comme le souhaite la commune.

L'élément contraignant sera le franchissement de la départementale où la circulation est dense et rapide.

L'aménagement du continuum renforcera la qualité paysagère de cette partie de la commune où l'organisation urbaine est moins homogène, moins lisible qu'au niveau des autres entrées du bourg.

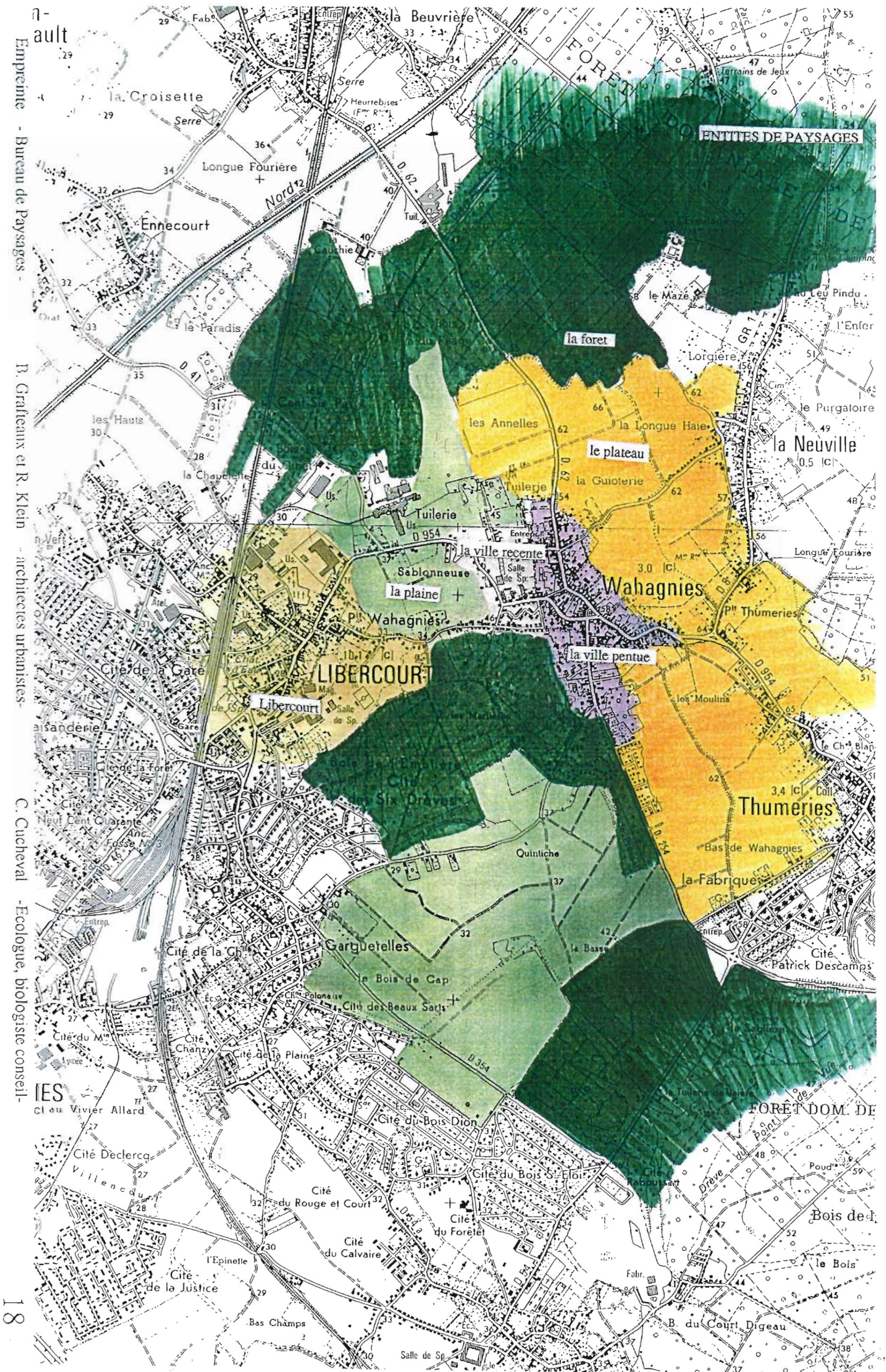
Le continuum sera composé d'éléments différents ; un boisement pour étendre le bois jusqu'à la tuilerie, des haies composées de plusieurs strates végétales (arbres, arbustes) afin d'obtenir des espaces couverts. Ces milieux abrités doivent à la fois être des lieux de passage des grands mammifères et des lieux d'habitat pour les espèces plus petites. Le continuum est pensé comme un équilibre écologique, ce qui renforcera un paysage varié et harmonieux.

Les étangs de la Sablonneuse font partie de cet ensemble : ils constituent un écosystème humide, riche, complémentaire de l'écosystème forestier.

Les essences végétales utilisées seront, évidemment,

des essences indigènes. Le continuum sera l'opportunité de réintroduire des espèces végétales pionnières actuellement en déclin.

Le continuum biologique peut être étendu, dans un second temps, jusqu'au bois de Fienne en intégrant le bois de Pressart. Ce dernier, bien qu'étant une exploitation forestière, n'en demeure pas moins intéressant de par sa situation. Il constitue un espace couvert propice aux déplacements des mammifères.



ault
 Empreinte - Bureau de Paysages -
 R. Grateaux et R. Klein - architectes urbanistes -
 C. Cuheval - Ecologue, biologiste conseil -

ENTITES DE PAYSAGES

Une "entité de paysage" est une donnée subjective. Elle correspond à une impression, une ambiance. Ainsi elle n'est pas le reflet de l'occupation réelle d'un lieu mais bien des impressions, des sensations, dont il est porteur. Cette cartographie, dite sensible, permet de formaliser et de mettre en évidence les distorsions qui peuvent exister entre le territoire administratif, l'arbitraire, et celui du ressenti, le subjectif.

A Wahagnies, la diversité de ces entités est à la fois le reflet des richesses de la commune et de son histoire.

La forêt :

Masse imposante, bien que fractionnée, la forêt forme une entité en soit. Limite haute du plateau, par son fractionnement même et sa disposition par rapport à Wahagnies, elle est omniprésente. Visible depuis le centre bourg elle nous renvoie l'impression de clairière, que nous avons déjà abordée. Elle constitue également une possibilité d'évasion, de détente. Mais la sensation de sa proximité réduit, semble-t-il, la nécessité de s'y rendre.

Le plateau:

Large espace ouvert occupant la crête, le plateau apparaît comme une évidence. L'absence de transition avec la forêt ne permet pas d'ambiguïté. La position dominante qu'il occupe permet la découverte des paysages lointains, en contre bas ; si bien que cette entité aurait également pu s'appeler : horizons.

La ville :

Bien que l'habitat puisse former un tout, ici on ressent des impressions différentes selon que l'on se trouve dans *la ville pentue* ou *la ville récente*.

- la ville pentue est la plus ancienne. L'habitat y prend la forme d'un front linéaire continu, ponctué d'étroites échancrures : les voyettes. On se sent au cœur de la ville. La vue est cadrée par l'habitat. Le regard ne s'échappe vers la forêt ou le paysage de plaine qu'à l'occasion des rues dont le relief permet ces vues lointaines.

- la ville récente est moins dense, sur un territoire plus plat elle forme un tissu plus distandu. Les haies taillées tendent à supplanter les murs de briques. Parfois ces écrans disparaissent et les champs cotoient la rue. Cependant la portion de territoire que l'on perçoit alors est souvent bornée (forêt proche, bâti).

La plaine :

Espace agricole, elle est un territoire ouvert entre Wahagnie et les villes du bassin minier. A la fois bordée de bois et d'habitations, la plaine est le pendant humide du plateau. La présence de l'eau, discrète, se ressent à travers l'existence de fossés et les quelques saules têtards qui les jalonnent.

Libercourt

Bien qu'il soit sur le territoire de Wahagnies, on associe Petit Wahagnies, qui jouxte Libercourt, à ce dernier

Le bassin minier est, quant à lui, une entité visuelle importante dans sa manière de marquer l'horizon (terril, urbanisation) ; mais dans les mentalités elle est plutôt lointaine.

STRUCTURE URBAINE

- STRUCTURE URBAINE ET EVOLUTIONp.23
 - Le centre historique
 - Les développements linéaires récents
 - Les lotissements
- LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LE DEVELOPPEMENT URBAINp.31
- DIFFERENCES ENTRE BOURG ET AGGLOMERATION p.33
- PAYSAGES EN VILLEp.35



- Le centre "historique"



- Les développements linéaires récents



- Les lotissements:



< Paysages urbains

STRUCTURE URBAINE ET EVOLUTION

L'analyse du bâti permet de distinguer différentes étapes de développement de l'agglomération Wahanienne.

- Le centre "historique"

D'origine rurale, il se caractérise par un développement linéaire le long de la route de Phalempin à Thumeries avec un noyau plus étendu au droit de la place vers la rue de la Ruelle(?) et un développement dans la rue Guesquière.

La continuité relative du linéaire bâti y favorise une perception claire de l'espace publique

Un réseau serré de voyette donne la mesure de la profondeur du front bâti et renforce la perception de ses caractères ruraux "historiques".

- Les développements linéaires récents

Ce sont essentiellement ceux de la rue Gesquière et de la rue du Pressart

Constatons qu'ils sont orientés vers le bassin minier (Libercourt, Ostricourt) et vers le bas du coteau sur lequel se trouve la commune.

Pour l'essentiel, il s'agit d'habitat pavillonnaire, le plus souvent isolé, parfois en bande, qui a intégré quelques noyaux d'habitat plus ancien (aux alentours de la tuilerie par exemple)

Notons également le caractère particulier du début de la rue du Pressart qui regroupe quelques belles demeures de la fin du XIX début XX

-Les lotissements:

Construits à partir des années 60 ils sont de deux sortes:

- certains, proches du centre du bourg, à l'ouest (rue de la Riez rue de la Ruelle, ont contribué, par leur petite taille, à l'extension mesurée du centre bourg vers les équipements scolaires et sportifs

- d'autres se sont agglomérés au sud du bourg, le long de la rue du Pressart. Leur intégration s'est réalisée selon leur propre logique de fonctionnement, volontairement à l'écart du bourg, semble-t-il.

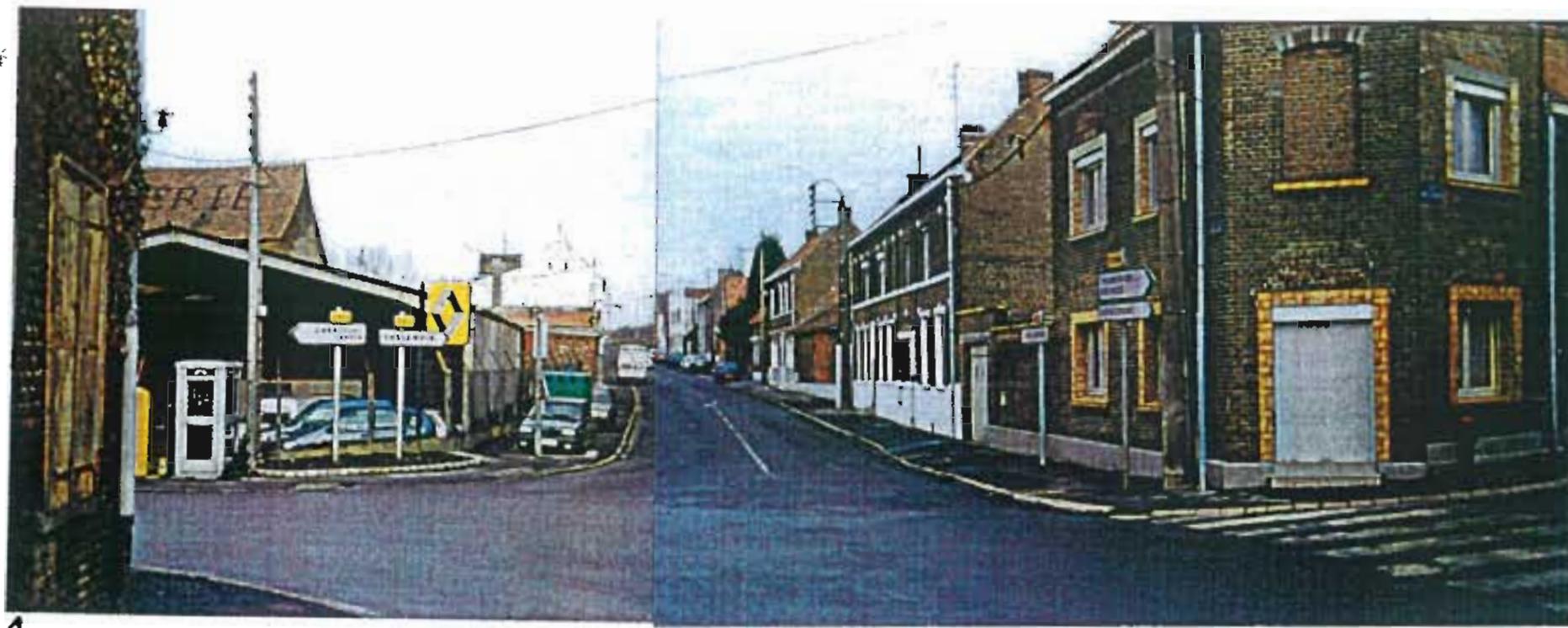
Le patrimoine architectural de Wahagnies

D'une manière générale il faut insister sur le caractère hétéroclite du patrimoine privé .

Les typologies se cotoient parfois dans un "joli" désordre et plus particulièrement aux limites entre le bourg et l'agglomération

Compte tenu de la faible densité du bâti et de la relative anarchie des trames parcellaires, les clotures , murs et autres constructions annexes jouent un rôle important dans la constitution du paysage urbain.

L'architecture des bâtiments publics est plutôt discrète et modeste ce qui conforte l'hétérogénéité du cadre bâti.



1

Le centre "historique"



2



3

Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Grafteaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cuheval -Ecologue, biologiste conseil-



1

Les développements linéaires récents



Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Grafteaux et R. Klein - architectes; urbanistes-



2



3

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-

Les lotissements:



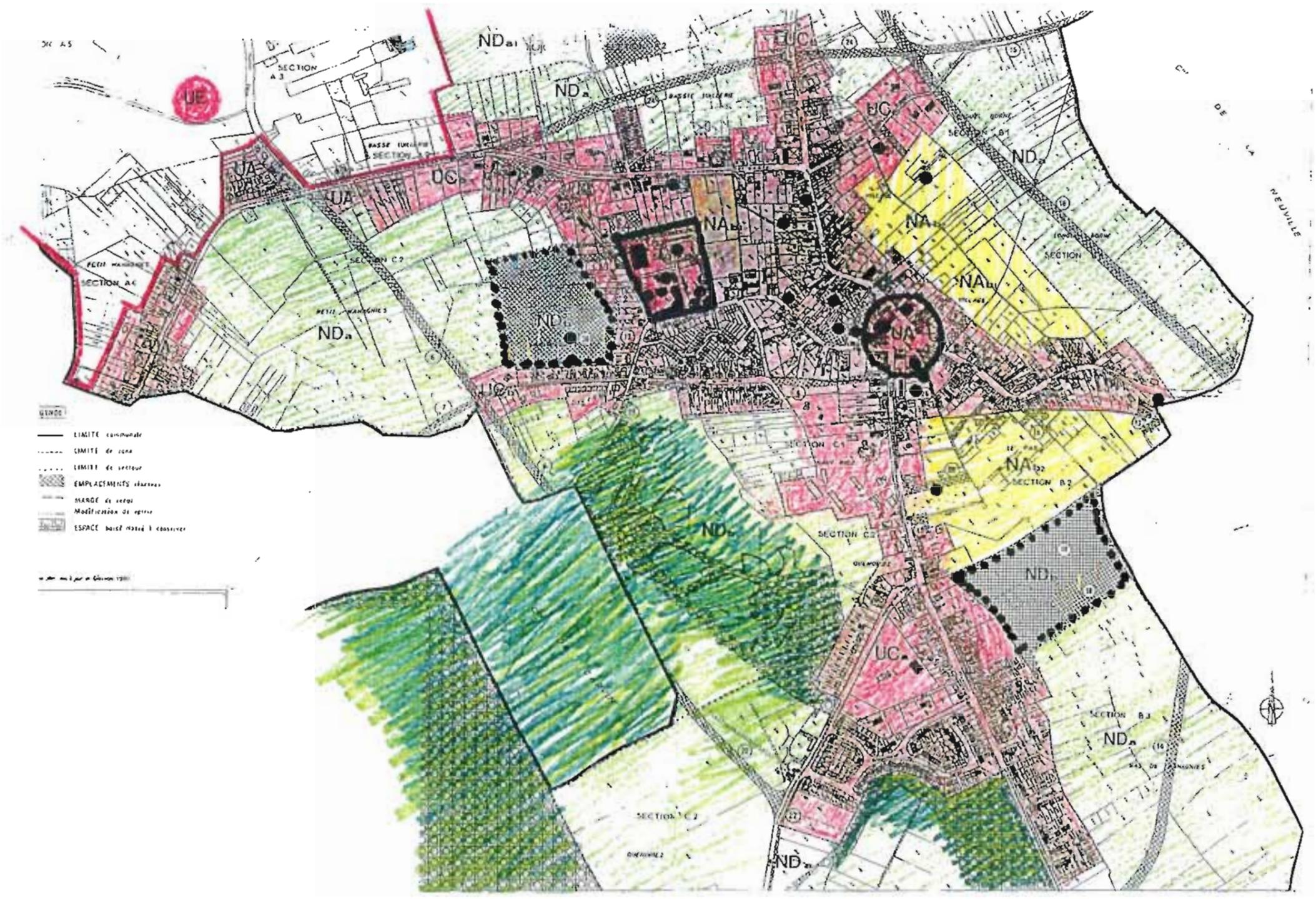
1



2



3



LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

Les dispositions d'urbanisme réglementaire énoncés dans un POS ont une influence déterminante sur l'évolution du "cadre de vie"

Il s'agit bien de maîtriser par la réglementation, les densités, la destination, l'organisation du territoire, c'est à dire tout ce qui contribue à caractériser les divers types de paysages urbains.

La lecture du POS de Wahagnies permet de mettre en évidence deux décisions importantes pour le développement de l'agglomération:

- concentrer le développement de l'habitat vers le Nord Est, c'est à dire au plus près du centre vers le haut du coteau.

- prévoir des réserves pour les futurs équipements bien distinctes des zone NA,

Sans remettre fondamentalement en cause ces options nous ferons l'observation suivante

Il s'agit de distinguer, d'un point de vue territorial l'est de l'agglomération tournée vers le pénéval et les zones agricoles, de l'ouest de l'agglomération (vers le bas) tournée vers le bassin minier.

l'est de l'agglomération

La tendance naturelle de cette zone est d'être organiquement tributaire de la rue principale et de la place.

Il s'agit de mesurer ces extensions à l'échelle du centre ancien rural.

Dans la perspective d'un renforcement de l'identité communale, il s'agit de concevoir l'aménagement futur de ces zones comme le moyen de donner une certaine épaisseur au bourg et de rééquilibrer les fonctions urbaines vers l'est, c'est à dire la disposition "naturelle" de l'agglomération, dans la pente du coteau.

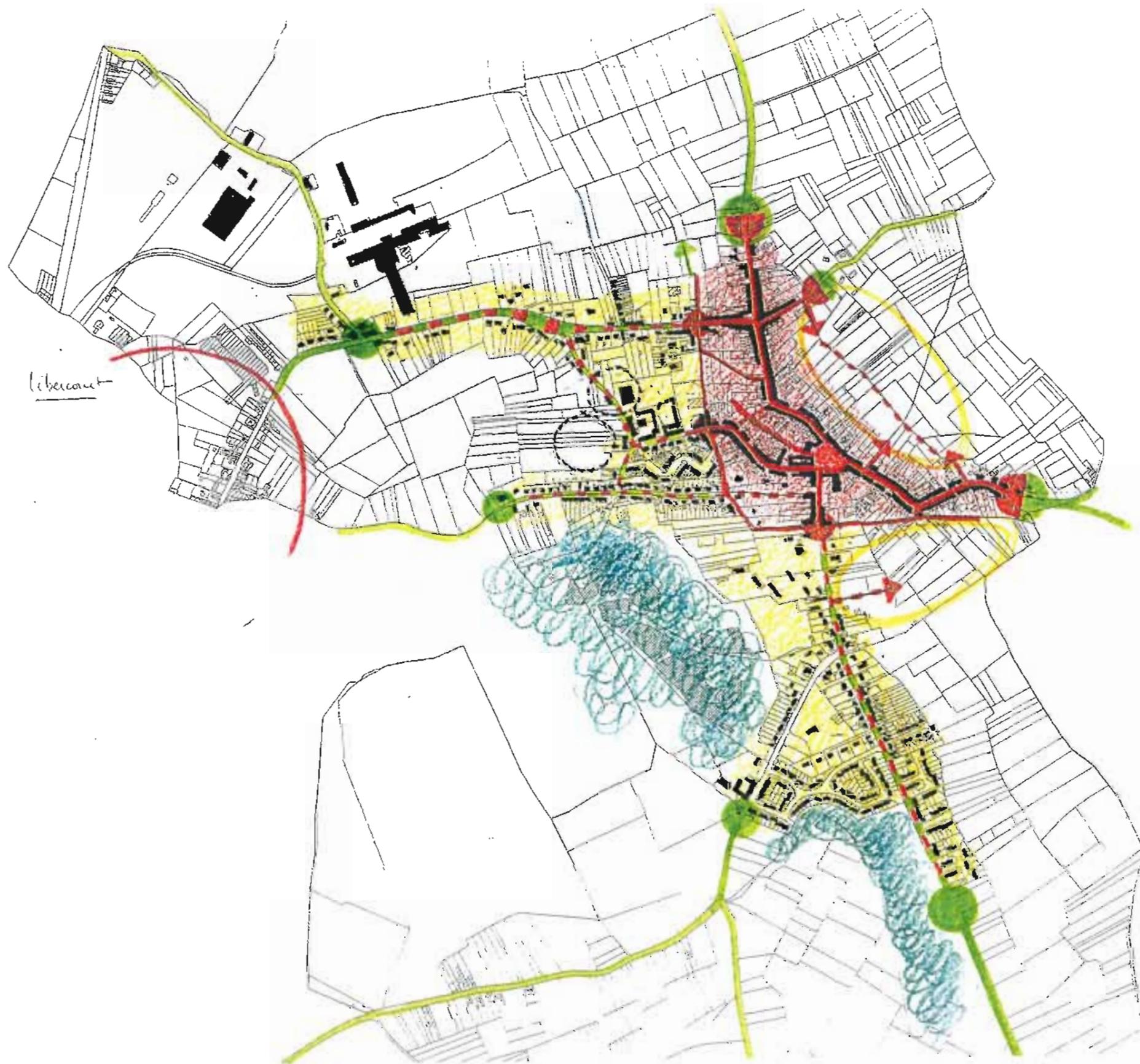
l'ouest de l'agglomération

Par la présence et l'attractivité de Libercourt, et compte tenu de l'absence de relief dans ce secteur, la jonction avec la conurbation d'Oignies Libercourt allait de soi.

Le POS a semble-t-il gelé cette tendance en entérinant le développement linéaire (zone U) et en ne prévoyant pas d'extension urbaine dans ces secteurs.

Néanmoins, une réserve d'équipements est prévue en prolongement de ceux existants, de manière quelque peu contradictoire avec la volonté affichée de rééquilibrer le développement urbain vers l'est.

Compte tenu que des projets sont en cours et non des moindres sur cette réserve ND (un centre culturel et un équipement sportif de plein air), nous prendrons en compte cet état de fait pour proposer une approche positive de ce déplacement de fait du centre de gravité de la commune vers l'ouest.



Le bourg ancien: 
L'agglomération: 

DIFFERENCIATION ENTRE BOURG ET AGGLOMERATION

Elle permet de hiérarchiser les différentes structures décrites ci dessus dans leur relation au centre.

En effet, le développement linéaire est manifestement la principale caractéristique de l'urbanisation de la commune (certaines voyettes dont nous avons parlé mènent en quelques dizaines de mètres de la place centrale aux terres agricoles).

Aussi est-il judicieux de retrouver, par le biais de ces diverses phases de l'évolution urbaine, des limites identifiables.

Ceci a pour but de nourrir les futurs projets d'aménagement d'espace publics, de références paysagères et fonctionnelles spécifiques (de ce point de vue la remise en cause des alignements prévus au POS dans la rue Guesquière dans sa partie proche du centre est-elle envisageable ?).

Principaux caractères significatifs :

Le bourg ancien :

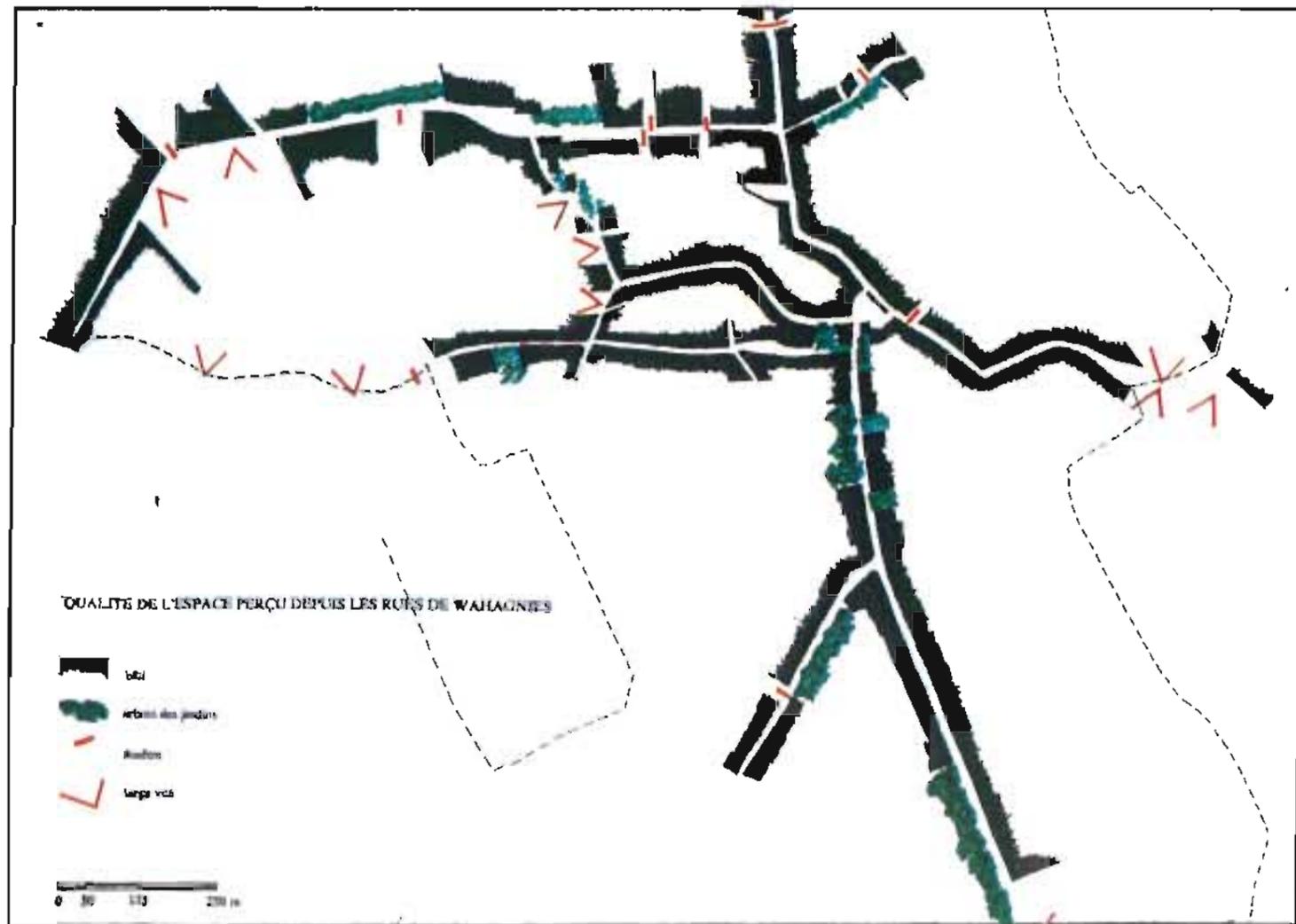
densité en front à rue rythmé par les débouchés des voyettes et une organisation du bâti très souvent perpendiculaire à la rue (caractère rural).

L'agglomération :

espaces ouverts, faible densité

dominante végétale dans la perception des limites entre espace public et espace privé.

> Entre le Petit Wahagnies et Wahagnies un large espace ouvert offre la possibilité d'un recul, la perception d'un horizon plus lointain,



Depuis les rues densément bâties, des fenêtres s'ouvrent sur l'espace cultivé ou la forêt. Elles cadrent parfois le clocher de la commune voisine nous renvoyant au territoire visuel de Wahagnies. Territoire dont les limites s'étirent bien au delà des limites administratives ; ou bien se borne avant de les avoir atteintes,

PAYSAGES EN VILLE

Regard et limites

Le bâti se concentre le long des voies de communication selon un mode linéaire. Cette organisation spatiale se traduit, dans la ville par une vue resserrée et cadrée. Les vues sur l'ensemble du territoire sont rares et fugitives. Aussi les quelques espaces de respiration existants dans ce tissus urbain me semble particulièrement intéressants.

Ces espaces sont de trois types :

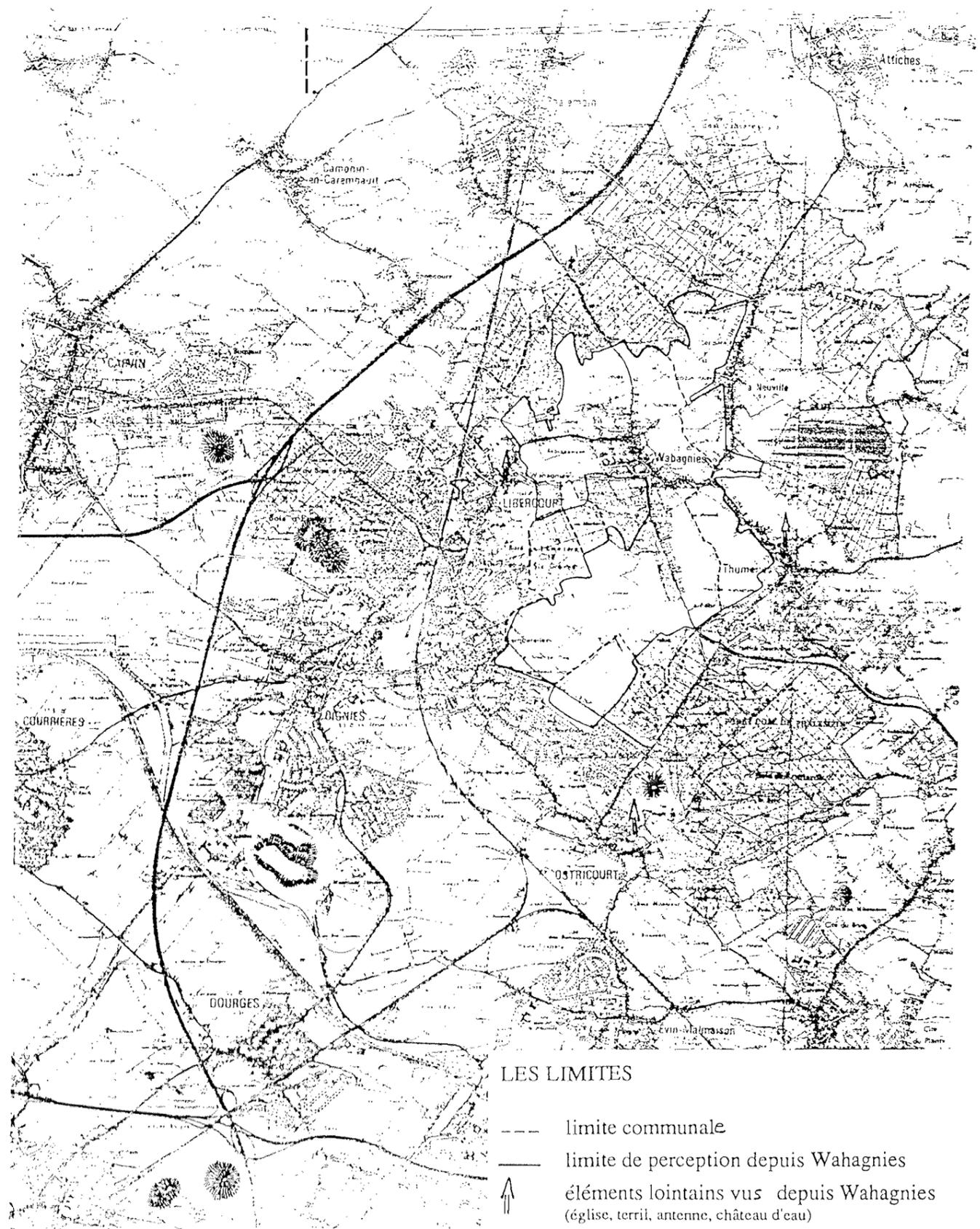
- constitués de larges interruptions du bâti, ils correspondent à une pratique agricole. Ils offrent alors un large champ visuel qui nous renvoie aux horizons lointains.

- lorsqu'il s'agit d'une interruption brève du front linéaire bâti. Un effet de fenêtre apparaît mettant alors en scène une portion, cadrée, de paysage. Ces fenêtres sont le plus souvent l'occasion de vues lointaines, mais peuvent être également bornées rapidement. Elles donnent cependant à apprécier l'épaisseur du front bâti.

- certains ne sont pas véritablement des "fenêtres", mais simplement des espaces non minéraux : vergers, friche... Ils apportent le végétal en ville et peuvent être l'occasion de dilater l'espace public en place ou jardin.

L'ensemble de ces possibilités de perception de l'environnement contribue à affirmer la relation ville et territoire. Il en résulte une mise en évidence de la proximité de la forêt et des possibilités de promenade

Parallèlement à ces échappées visuelles depuis les rues de Wahagnies et renforçant l'impression que la ville se découvre à pied, d'étroits passages : les "voyettes" s'inscrivent entre les maisons et offrent à l'espace de la rue une nouvelle dimension.





Rue Jules Ferry

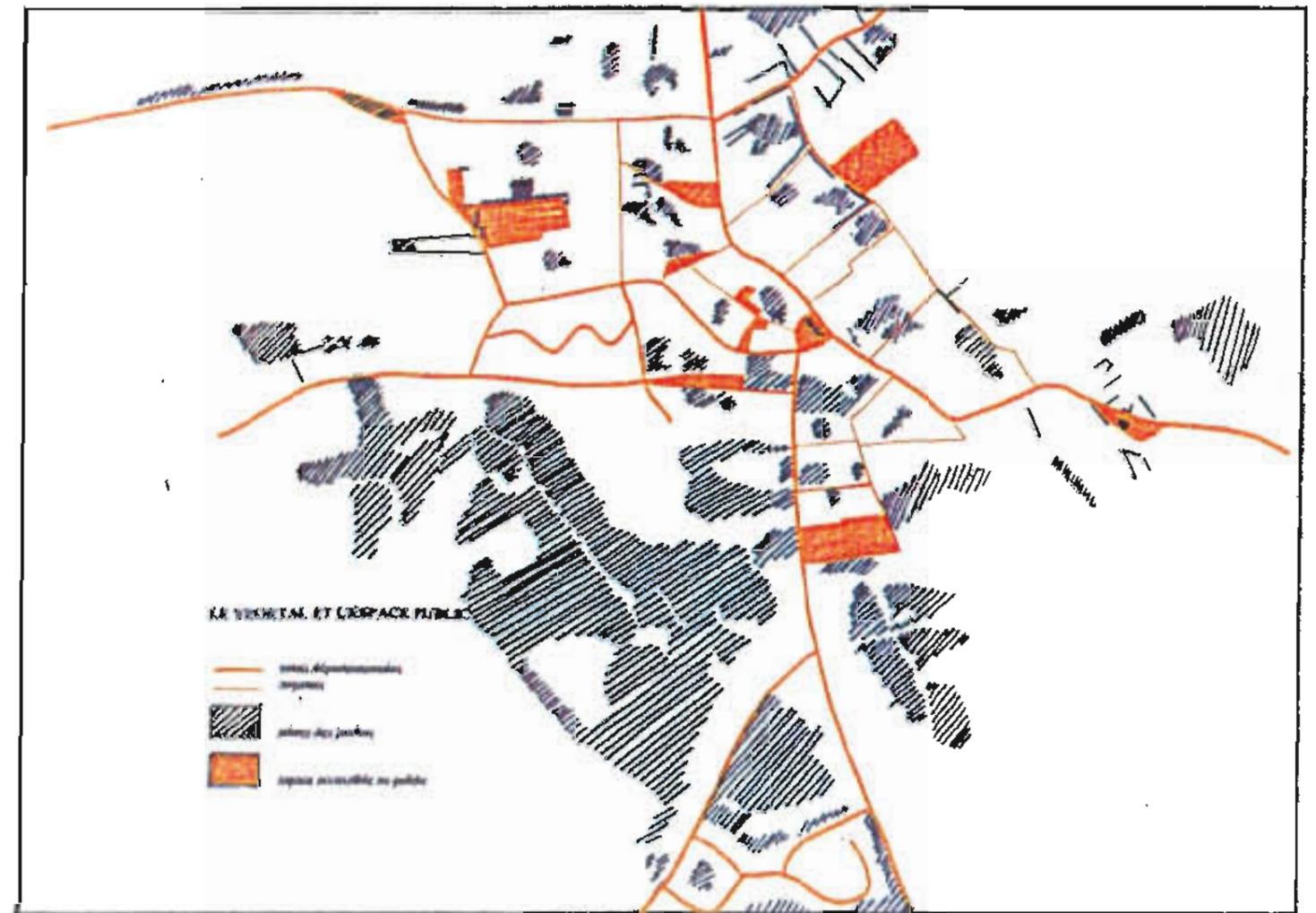


Rue Guesquière

Les arbres des jardins créent le cadre végétal des rues.



Rue Pasteur



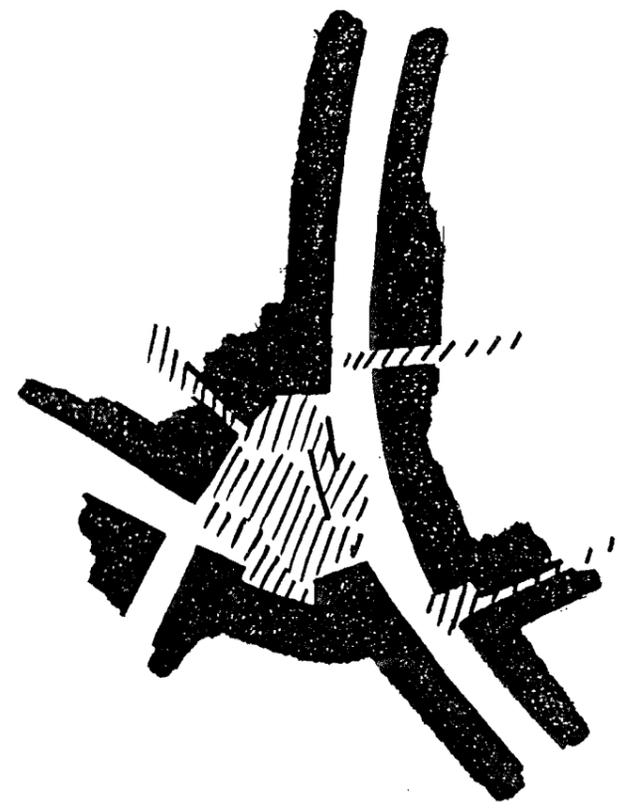
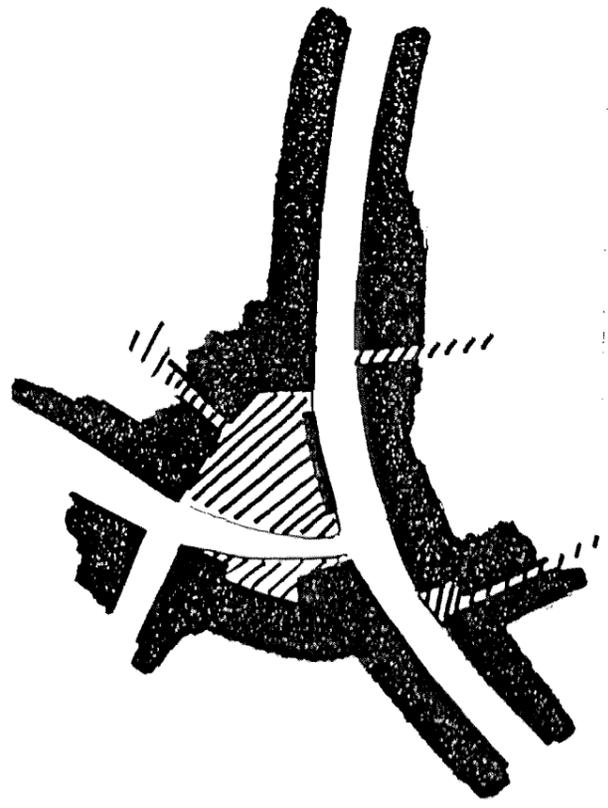
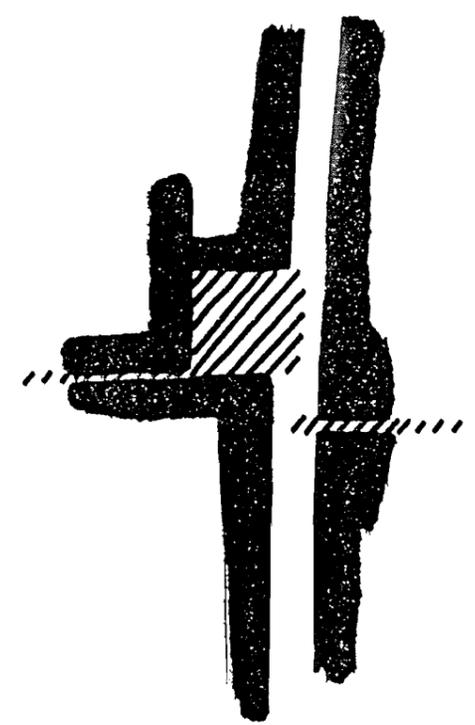
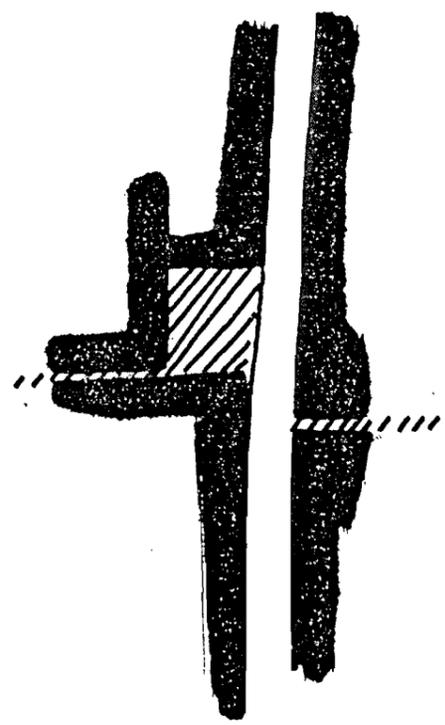
LE VEGETAL ET L'ESPACE PUBLIC

L'aspect végétal des rues principales (D954, D254) est formé par les arbres des jardins. Cependant, de par la typologie même de l'urbanisation, il ne s'agit que de ponctuations brèves, souvent ramenées à quelques mètres. En effet, l'espace resserré de la rue flanqué d'un linéaire bâti continu induit une impression de couloir et l'accélération que provoque la pente n'incite ni à ralentir, ni à s'arrêter. L'automobiliste a ainsi de Wahagnies une impression minérale et longiligne.

Or, la part du végétal dans le tissu urbain est importante. Il s'immisce jusqu'au centre ville par le biais des vergers et des jardins. Mais ces derniers sont clos de murs et masqués par l'habitat ; aussi ne les perçoit-on que rarement depuis l'espace public de la rue.

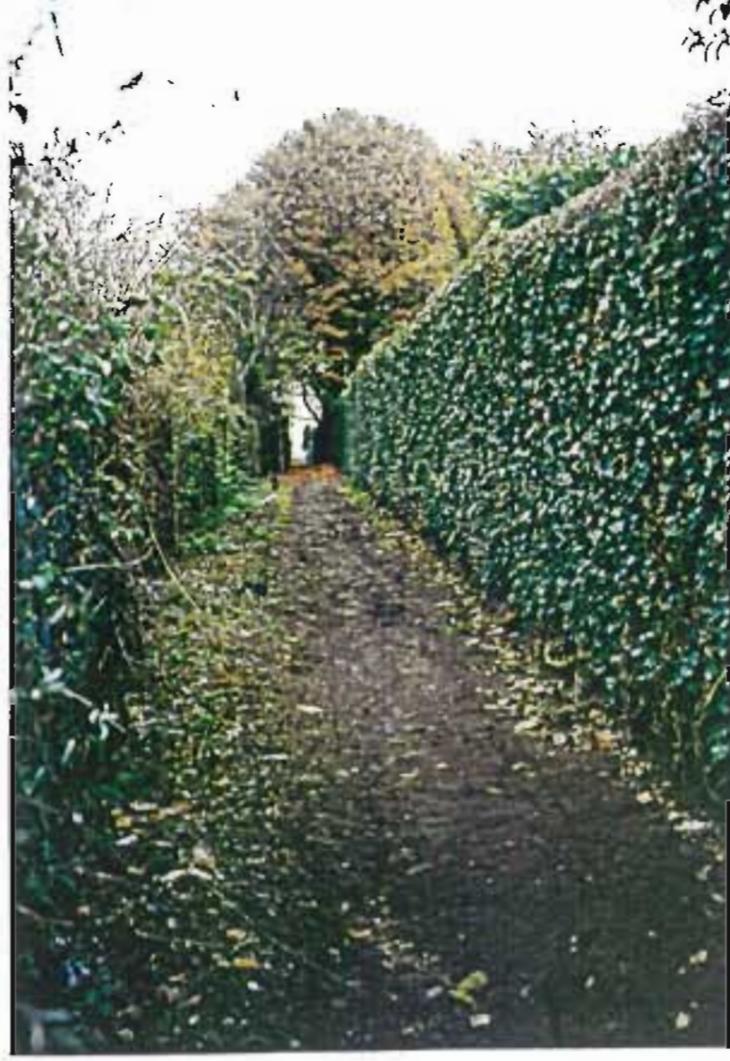
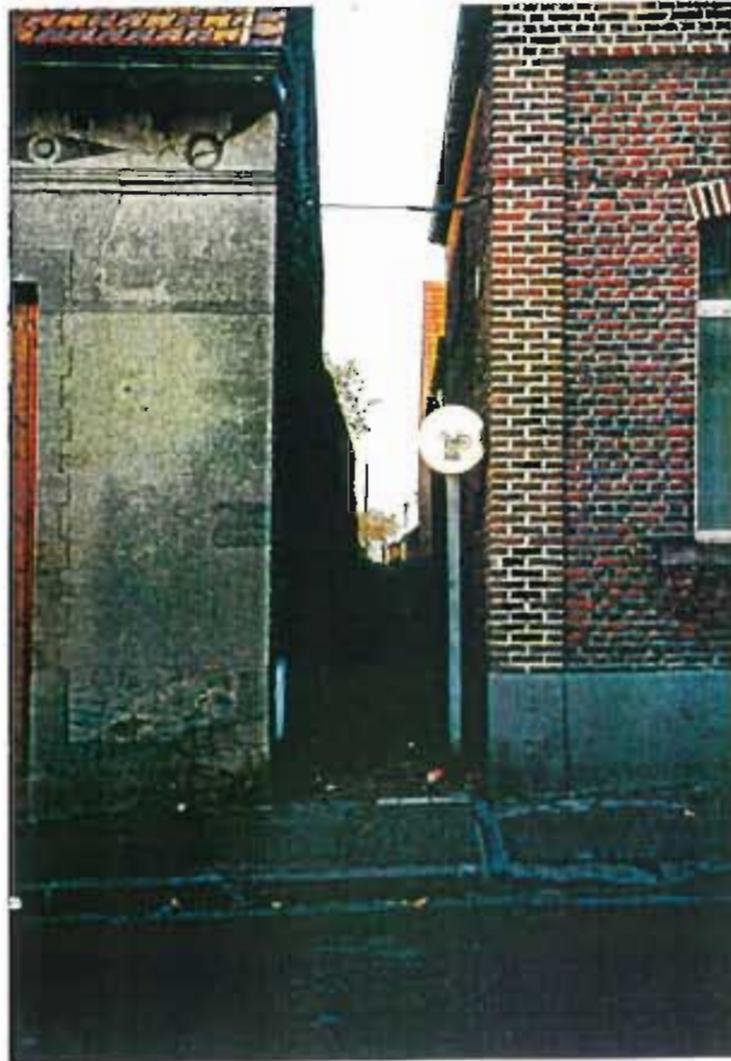
A Wahagnies, l'espace public est quasiment réduit au réseau viaire et il n'existe que peu de dilatation de l'espace de la rue.

Cette organisation de l'espace conduit à une perception fautive et réductrice de la ville. Afin de pallier cet effet de couloir, nous proposons de travailler l'espace de la rue par les relations transversales .



Aujourd'hui, le traitement de l'espace privilégie la route.

Volonté d'affirmer les lieux de qualité qui structurent Wahagnies.



Franchir l'espace bâti pour accéder à l'espace ouvert.



Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Graftaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-

WAHAGNIES COTE JARDIN

Au sein du tissu densément bâti du bourg ancien, les "voyettes", apportent une dimension supplémentaire à l'espace de la rue.

Elles transforment l'effet fenêtre en une porte, un seuil, sur l'envers du décor. Au travers du front bâti, on accède ainsi coté jardin. Derrière les maisons, les jardins et les vergers encadrent ces petits chemins qui, parfois, mènent jusqu'à l'espace cultivé.

Il en résulte alors une situation d'entre deux : un cheminement fangeant à la ville donnant accès au territoire.

Par endroit, au contraire, les voyettes sillonnent l'espace construit, s'inscrivant au coeur du tissu urbain.

Ainsi, les voyettes donnent à voir la ville sous un autre angle et peuvent permettre aux habitants d'approcher, sinon de parcourir, leur paysage. Ces passages organisés en réseau offrent la possibilité d'un cheminement piéton dissocié du parcours automobile. Ce réseau pourrait devenir le départ de sentiers de promenades plus longues permettant de gagner la forêt ou les communes voisines.

> Inscription des voyettes dans la ville.

Les voyettes se trouvent exclusivement entre l'habitat ancien et n'apparaissent ni entre les constructions industrielles, ni dans les lotissements.

BATI ET VOIES DE COMMUNICATION

- habitat
- bâtiment industriel
- voie principale
- - - voie secondaire
- - - desserte locale
- chemin piéton : voyette



SCHEMA D'AMENAGEMENT

- SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT
 échelle territorialep.42
- CENTRE VILLE P.47

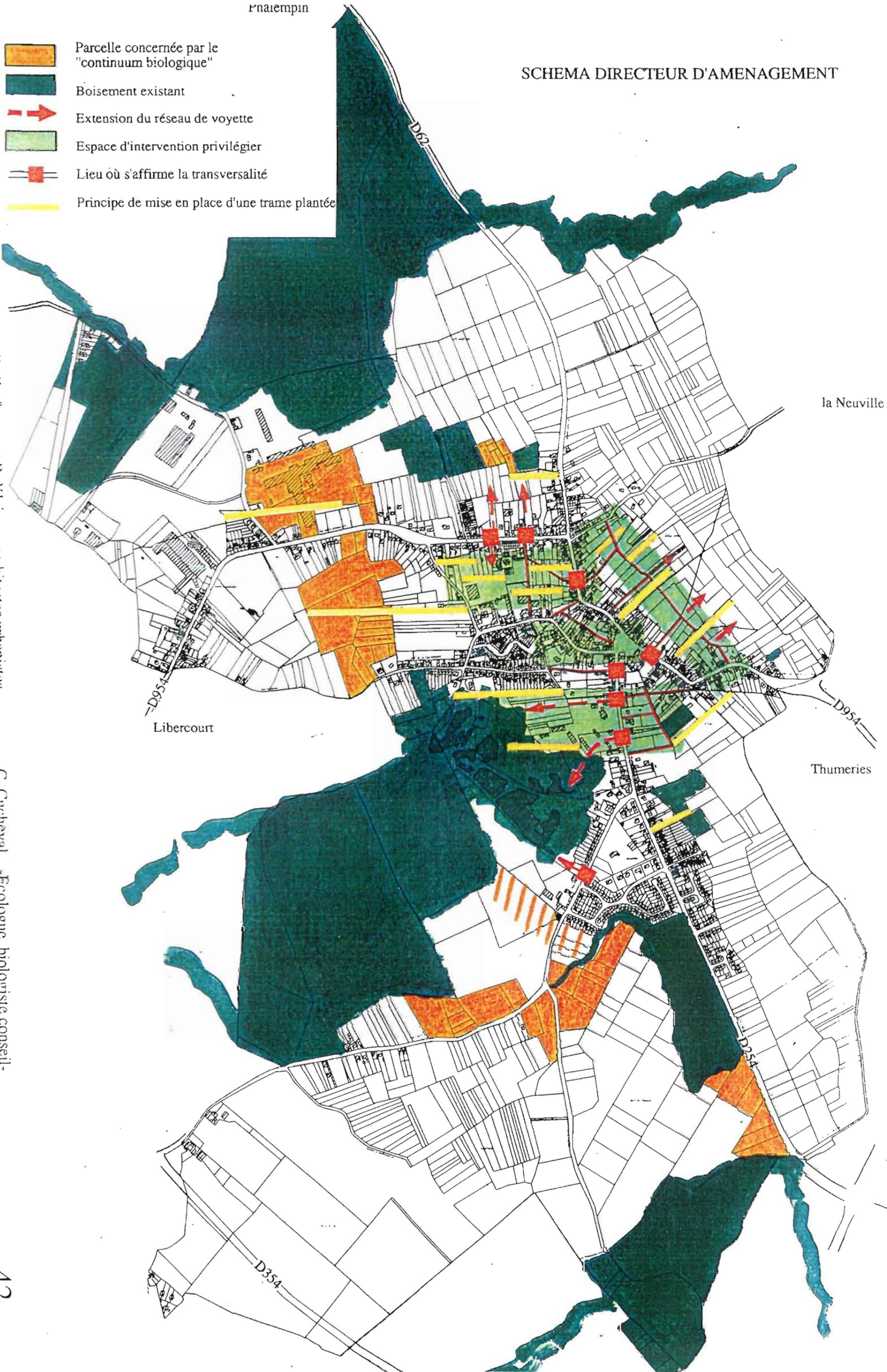
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

- Parcelle concernée par le "continuum biologique"
- Boisement existant
- Extension du réseau de voyette
- Espace d'intervention privilégié
- Lieu où s'affirme la transversalité
- Principe de mise en place d'une trame plantée

Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Grafeaux et R. Klein - architectes urbanistes -

C. Cucheval - Ecologue, biologiste conseil -



SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

Ce schema permet de mettre en évidence deux entités paysagères bien distinctes dans l'agglomération:

-1- le coteau sur lequel se développe linéairement le centre ancien

-2- la "plaine" incluant les développements linéaires plus récents vers le pays minier, ainsi que la plupart des espaces boisés qui jouxtent l'agglomération.

A partir de cette première distinction nous argumenterons deux méthodes différentes d'approche pour l'aménagement des espaces publics

-1- conforter l'identité de l'existant et mesurer les extensions à l'échelle du bourg.

-2- rechercher une définition paysagère volontariste à l'échelle du paysage suburbain en intégrant la problématique du continuum biologique.

Le traitement des problèmes spécifiques à venir dans la suite de l'étude, (les voyelles, les espaces centraux, la traversée, les entrées de ville...) seront envisagés au travers de ce schéma directeur.





Les abords de la salle des sports.



La nouvelle rue vers la rue de Pressart. Centre ville ou périphérie ?
Rue du Haut Ruel

Empreinte - Bureau de Paysages -

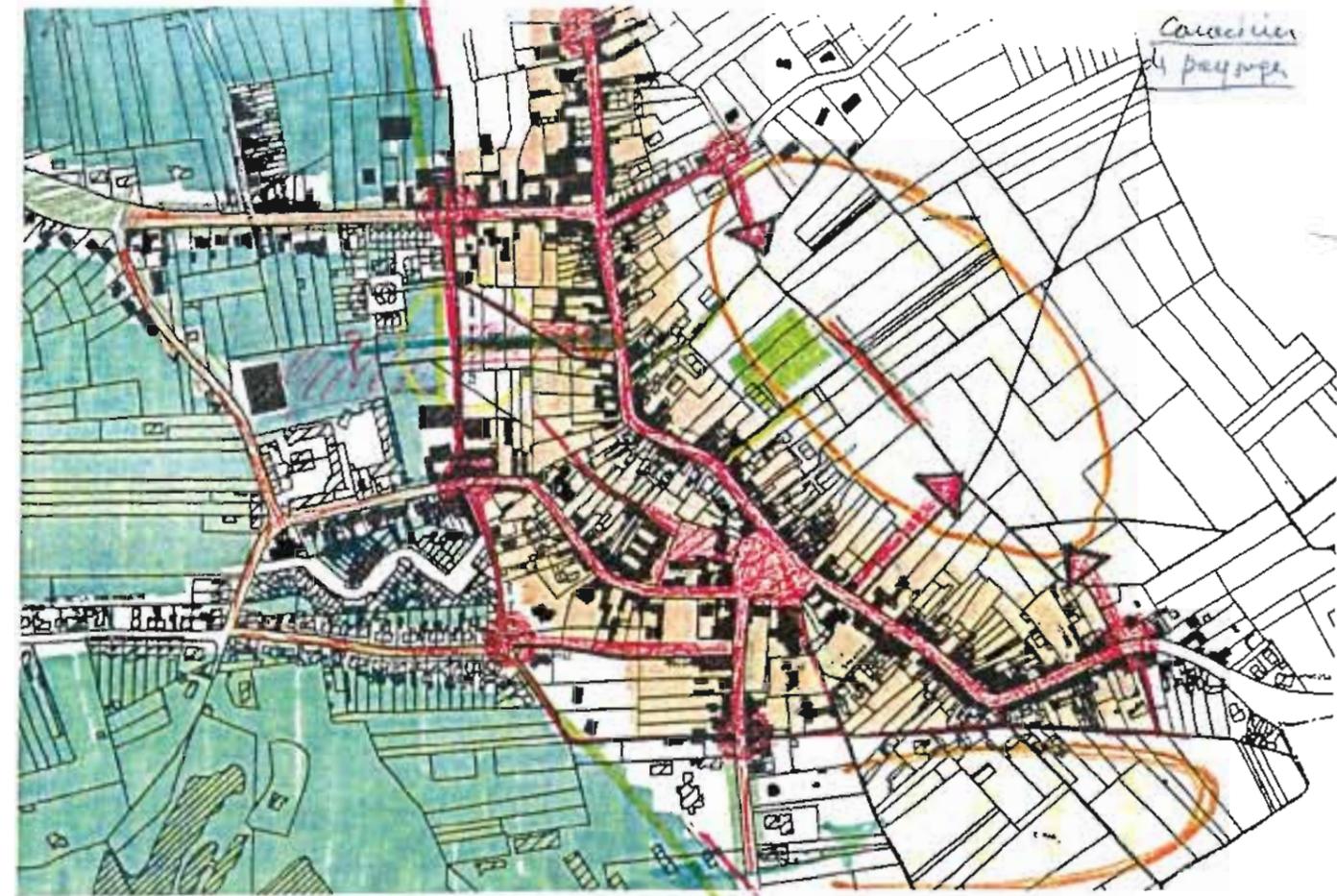
B. Graftaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cuheval -Ecologue, biologiste conseil-

Les différents caractères paysagers du centre ville

Logique du développement urbain récent

Logique de l'identité historique du bourg





L'entrée du centre depuis Libercourt, rue Guesquière au droit du piétonnier

EVOLUTION DES LIMITES DU CENTRE VILLE

(un problème de cohabitation de plusieurs logiques paysagères ?)

Problème: Comment entériner l'extension du centre vers la "plaine" (salle de sports, écoles, futur complexe culturel) ?

La rue Jules Ferry se trouve au centre des problèmes posés par cette interrogation.

Ainsi l'évolution des limites du centre ville peut elle se confronter à deux logiques distinctes et complémentaires :

Une logique paysagère qui s'appuie sur la distinction entre bourg ancien et agglomération (dans laquelle se situent les nouveaux équipements en projet)

Elle met en évidence des caractères paysagers spécifiques (voir ci dessus)

Une logique fonctionnelle et symbolique qui veut que le centre ville se déplace vers la salle des sports et le centre culturel.

Dans cette perspective la rue Jules Ferry de part sa situation intermédiaire entre le bourg ancien et le "centre" éducatif, culturel et sportif de la commune se voit doter d'une fonction centrale qu'elle n'a peut être pas toujours eue.

Le haut de la rue J.Ferry: caractères urbains du bourg ancien

Le bas de la rue: caractères paysagers plus périphériques (espaces ouverts faible densité, dominante végétale dans la perception des limites.

Le point limite se trouve très précisément au croisement avec la rue Guy Mollet et la voyette menant à la résidence Mendés France.

Conclusion: Les distinctions que nous venons d'établir dans le paysage urbain de Wahagnies sont pertinentes du point de vue de la perception des rues et espaces publics.

Elles doivent constituer la "trame", "le fil conducteur" des projets d'intervention sur les espaces publics.



L'entrée du centre, rue Jules Ferry

LE VEGETAL A WAHAGNIES

- TRAME PLANTE ET PALETTE VEGETALE p. 50

- CONTINUUM BIOLOGIQUE p. 57

Qu'est-ce qu'un continuum biologique?

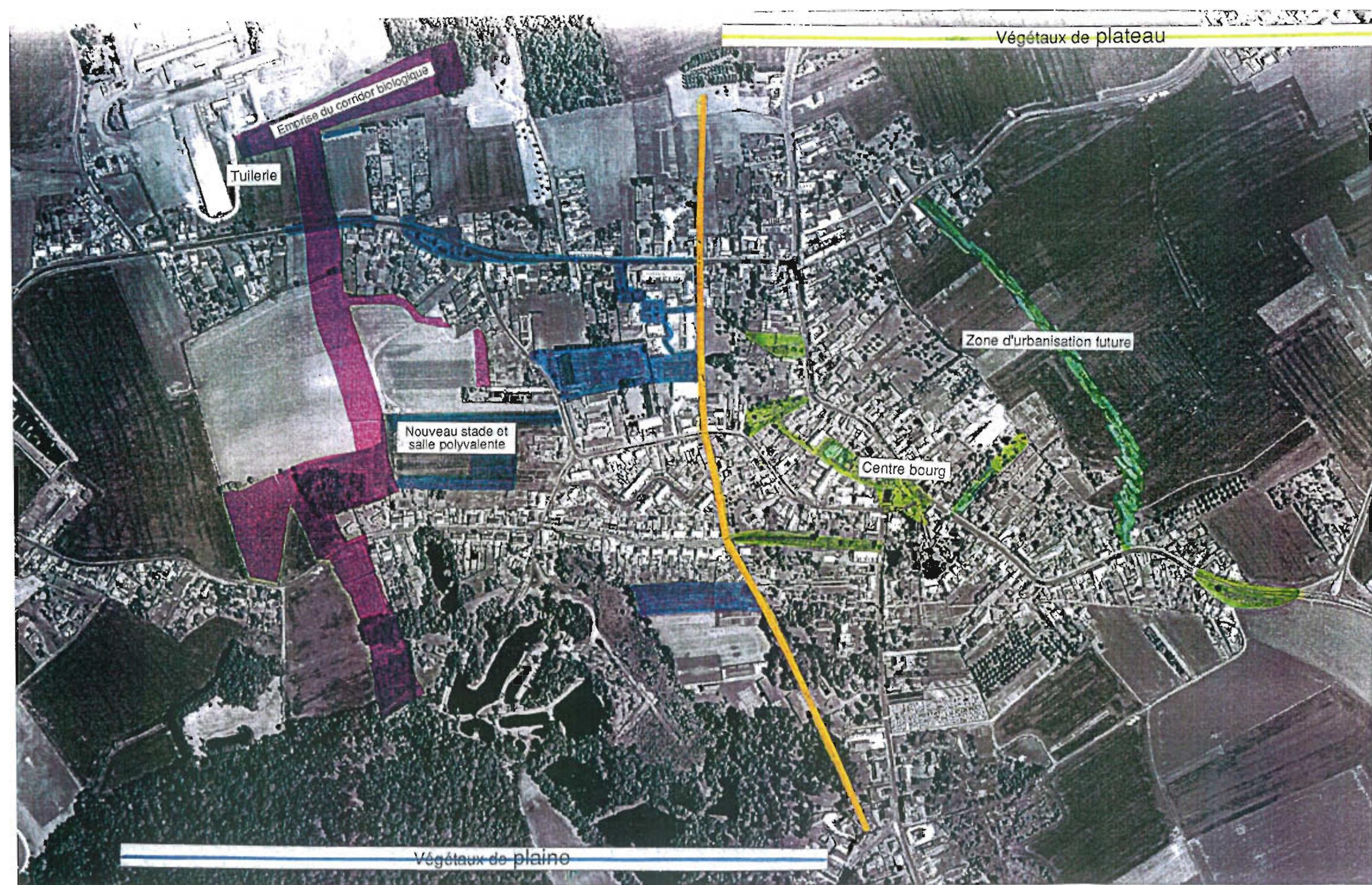
- Exemples de milieux participant au continuum grâce à leurs enjeux écologiques
- Intérêt du continuum à Wahagnies

Etude écologique

- Quelques exemples d'individus peuplant les haies, forêts et lisières
- Faune observée
- Peuplement floristique dominant du bois de Fiennes
- Inventaire du CREPIS

Propositions

- Un maillage vert et des ouvrages de franchissement des routes
- Un pont forestier
- Le continuum entre le bois de l'Emolière et le bois de Fienne



LA TRAME VERTE

Principe

Comme nous l'avons vu le cadre végétal de Wahagnies est essentiellement composé par les végétaux des jardins privés. Aujourd'hui, une série d'aménagements est l'occasion d'introduire plus largement le végétal en ville ; et ainsi de rappeler la proximité de la forêt de Phalempin.

Le travail de trame végétale s'appuie largement sur les éléments existants : alignement, bosquet, et s'oriente en fonction des espaces disponibles, du parcellaire et de la topographie. Ainsi la direction privilégiée est celle qui, perpendiculaire à la pente, oriente le regard sans masquer la vue.

Plutôt que d'une trame au sens géométrique du terme, il s'agit plutôt d'une harmonie de plantation à l'échelle de la commune. Tout végétal y participe, la renforce, la prolonge ou la densifie. Aussi est-il possible de la proposer comme une sorte de "charte" aux habitants qui souhaitent connaître les végétaux adaptés à la qualité du sol de Wahagnies, aux conditions climatiques et s'inscrivant en cohérence avec ses paysages.

< De la forêt au centre bourg : lieux où s'implante la trame verte

Palette végétale

A Wahagnies, la végétation naturelle serait, en fonction de la qualité du sol, la hêtraie acidophile sur sable à chèvrefeuille et jacinthe des bois ou la frênaie sur les sols limoneux.

Aujourd'hui de par l'activité humaine les groupements végétaux ont évolué. Si quelques grands hêtres sont encore présents, notamment dans les jardins, les boisements sont essentiellement constitués de chênes pédonculés, de bouleaux pubescents et de charmes ; tandis que, dans la plaine, les saules et les peupliers accompagnent les frênes.

Le choix des essences constitutives de la palette végétale tient compte de cette évolution et se décline en cohérence avec la problématique du corridor biologique.

En fonction du lieu, du sol, de l'espace dont on dispose, il n'est pas possible de planter les mêmes arbres. Aussi proposons nous une palette végétale comprenant plusieurs essences afin de permettre, en fonction des situations, une réponse appropriée. Parallèlement, cette palette s'enrichit d'arbustes.

Sur le plateau :
Chêne, Hêtre ou Poiriers
Tilleul, charme, noisetier
Cornouiller et viorne

Dans la plaine :
Frêne, Saule, Bouleau, Aulne surtout dans les lieux humides

Erable champêtre, bouleaux, fusain

Nous verrons dans les propositions au cas par cas et au travers de la proposition de constitution d'un corridor biologique, de quelles façons cette stratégie de plantation se met en œuvre et s'inscrit dans le paysage.



Hêtre commun
Fagus sylvatica



Chêne sessile
Quercus petraea



Chêne pubescent
Quercus pubescens



Frêne commun
Fraxinus excelsior



Charme commun
Carpinus betulus



Erable champêtre
Acer campestre

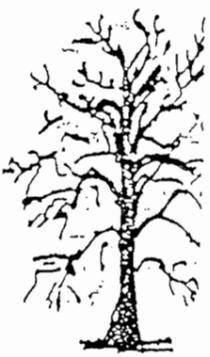


Aulne glutineux
Alnus glutinosa



Saulle blanc
Salix alba





Hêtre commun
Fagus sylvatica

uteur : 30-40 mètres
t arbre au port majestueux composait
majorité du peuplement de la forêt de
alempin il y a un siècle. Il prend une
le coloration rousse à l'automne et
rde une partie de ses feuilles roussies
at l'hiver. Il est très reconnaissable à
n port et ses fruits.



Chêne sessile
Quercus petraea

H : 30-40 m.
Bel arbre très présent en forêt et dans
les taillis, il est roux à rouge en automne
et garde lui aussi une partie de ses
feuilles en hiver.



Chêne pubescent
Quercus pubescens

H: 20 m.
Plus petit et ramassé que le Chêne
sessile, il se trouve en forêt accompagné
de l'Erable champêtre et du Cornouiller.
Ses couleurs d'automne sont similaire à
celles du Chêne sessile.



Frêne commun
Fraxinus exelcior

H : 30 m.
Arbre haut au tronc droit, il aime les
terres fertiles et humides. Il pousse
rapidement (8 à 9 mètres à l'âge de 20
ans), et il se reconnaît à ses bourgeons
noirs en hiver.



Charme commun
Carpinus betulus

20 m.
e trouve avec le Hêtre et le Chêne
ns les taillis et est également
rcescent (roux à l'automne, il garde
s feuilles mortes qui tombent au
temps lorsque les nouvelles feuilles
ussent). Cet arbre supporte bien la
e.



Erable champêtre
Acer campestre

H : 10 m.
Petit arbre de climat doux, il pousse
dans les forêts des plaines et son
feuillage automnal doré est très
décoratif. Sa fructification en samares
permet de le reconnaître en tant
qu'Erable.



Aulne glutineux
Alnus glutinosa

H : 20 m.
Aimant les sols frais, il se trouve le long
des cours d'eau où il forme un
peuplement spécifique de ripisylve. Il
forme des châtons jaunes en fin d'hiver,
et arrivé l'automne, il garde ses fruits
tout l'hiver. Son écorce se craquelle en
vieillissant et lui donne du relief.



Saulle blanc
Salix alba

H : 25 m.
Compagnon des sols frais et humides
cet arbre au port souple est souvent
rencontré taillé en têtard. Les
craquelures de son écorce dessinent
une résille sur le tronc, il se couvre de
châton jaunes en fin d'hiver et ses fines
feuilles à revers argenté miroitent au
vent. Cet arbre pousse très rapidement.



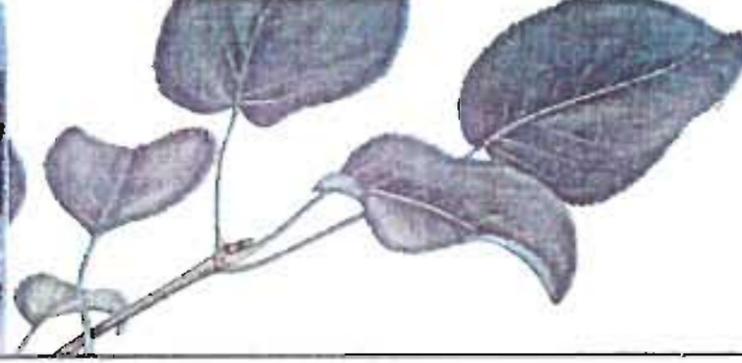
Bouleau verruqueux
Betula pendula



Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata



Poirier commun
Pyrus communis



Cornouiller mâle
Cornus mas



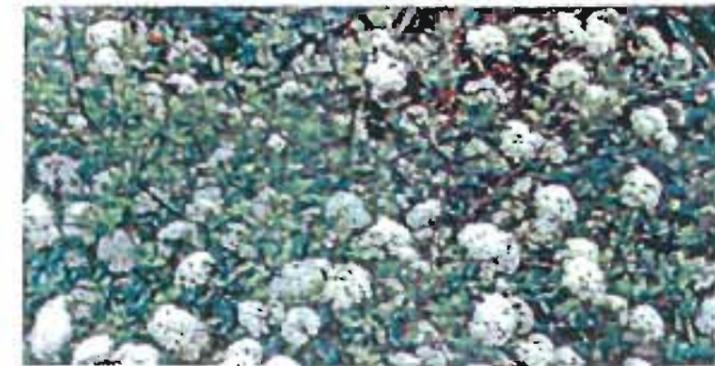
Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea



Fusain d'Europe
Euonymus europaeus



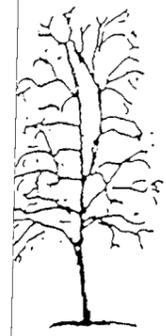
Viorne
Viburnum opulus



Empreinte - Bureau de Paysages -

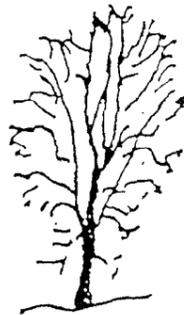
B. Graftaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cuheval -Ecologue, biologiste conseil-



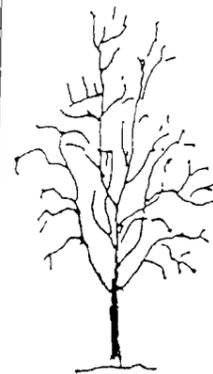
Bouleau verruqueux
Betula pendula

25 m.
L'arbre au feuillage léger possède un tronc blanc et craquelé lumineux en hiver. Espèce colonisatrice, il est à croissance vigoureuse. Il se colore de rouge en automne.



Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata

H : 30 m.
Bel arbre se taillant facilement, il s'utilise fréquemment en marquise et apporte un bon couvert ombrageux. Sa floraison jaune pâle et odorante en juin-juillet est suivie d'une fructification légère et élégante.



Poirier commun
Pyrus communis

H : 15 m.
Arbre fruitier très décoratif, il se pare d'une belle floraison blanche au mois de mai, et s'habille d'un feuillage vert foncé tout au long de l'été. Ses fruits apparaissent à la fin de cette saison.



Cornouiller mâle
Cornus mas

5 m.
Arbuste buissonnant s'accommodant de tous les sols, sa floraison jaune sur les branches en fin d'hiver lui est caractéristique. Ses jeunes rameaux sont rouges, et son bois garde cette coloration durant tout l'hiver.



Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea

H : 4 m.
D'un port plus étalé que le Cornouiller mâle, ses feuilles se colorent de pourpre à l'automne et son bois reste rouge vif tout l'hiver. Ses fleurs sont blanc-jaunâtre et apparaissent au printemps.



Fusain d'Europe
Euonymus europaeus

H : 4 m.
Arbuste buissonnant possédant un feuillage orangé en automne, ses fruits roses persistent tout l'hiver et lui sont caractéristique. Il aime les sols frais et riches.



Viorne
Viburnum opulus

H : 3 m.
Arbuste buissonnant s'accommodant des sols frais, elle est le lieu privilégié des oiseaux. Sa floraison blanche en petites boules est abondante au printemps et illumine les taillis.



VUE AERIENNE

1. QU'EST-CE QU'UN CONTINUUM BIOLOGIQUE ?

On utilise plusieurs dénominations comme « corridors écologiques » ou « corridors biologiques ».

C'est à la fois une infrastructure naturelle et écologique.

Une infrastructure naturelle est un ensemble d'éléments de territoire, de milieux qui relient les habitats essentiels de la flore, les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et de migration de la faune. Ces liaisons peuvent être matérielles ou non, continues ou en pointillés, permanentes ou non.

Une infrastructure écologique permet aux espèces de se déplacer pour échanger leurs gènes, pour coloniser ou recoloniser des territoires d'où elles ont disparu.

Le continuum biologique assure la pérennité des espèces et leur diversité.

Le succès recherché dépend de la diversité du continuum lui-même; ce dernier peut être à la fois un boisement, une succession de bosquets, de haies, de fossés, de prairies, de mares, de jardins.

Notion de maillage

Le continuum consiste à créer un maillage entre les différents milieux naturels existants, ces derniers constituant les « noeuds » du maillage. On entend par « milieux naturels existants », tous les espaces présentant de enjeux écologiques parce qu'ils sont des sites de refuge, de nourrissage, de grande richesse floristique et faunistique.

EXEMPLES DE MILIEUX PARTICIPANT AU CONTINUUM GRACE A LEURS ENJEUX ECOLOGIQUES.

Les prairies

Grande diversité des espèces végétales herbacées. D'où abondance des espèces d'insectes, source de nourriture des oiseaux et petits mammifères insectivores, eux-mêmes appréciés par de nombreux prédateurs comme les rapaces.

De plus elles jouent un rôle non négligeable dans la régulation de l'infiltration des eaux et constituent des zones tampons quant au lessivage des matières azotées.

Les haies et buissons

Ils abritent de nombreuses communautés d'insectes, source abondante de nourriture pour les oiseaux pendant la belle saison. A l'automne, les haies assurent la subsistance des individus qui nichent dans les environs ou sur place. De plus, les haies protègent les sols de l'érosion éolienne, augmentent l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement, tempèrent le microclimat sur les cultures. Les haies permettent l'optimisation des rendements agricoles.

Les fossés

Ces milieux humides sont propices à une flore exubérante à fleurs riches en nectar, attirant de nombreux insectes comme les hyménoptères. Ils sont aussi les lieux de vie des batraciens. Les macrophytes qui s'y développent constituent un support des bactéries épuratrices des eaux.

Ces qualités écologiques perdurent à la condition d'éviter des fauchages trop fréquents et bien évidemment les pesticides.

Les bords de route

Face à l'agriculture intensive et à l'urbanisation, les bords de route sont devenus des espaces refuges pour la flore et la petite faune (alouette des champs, bergeronnette...)

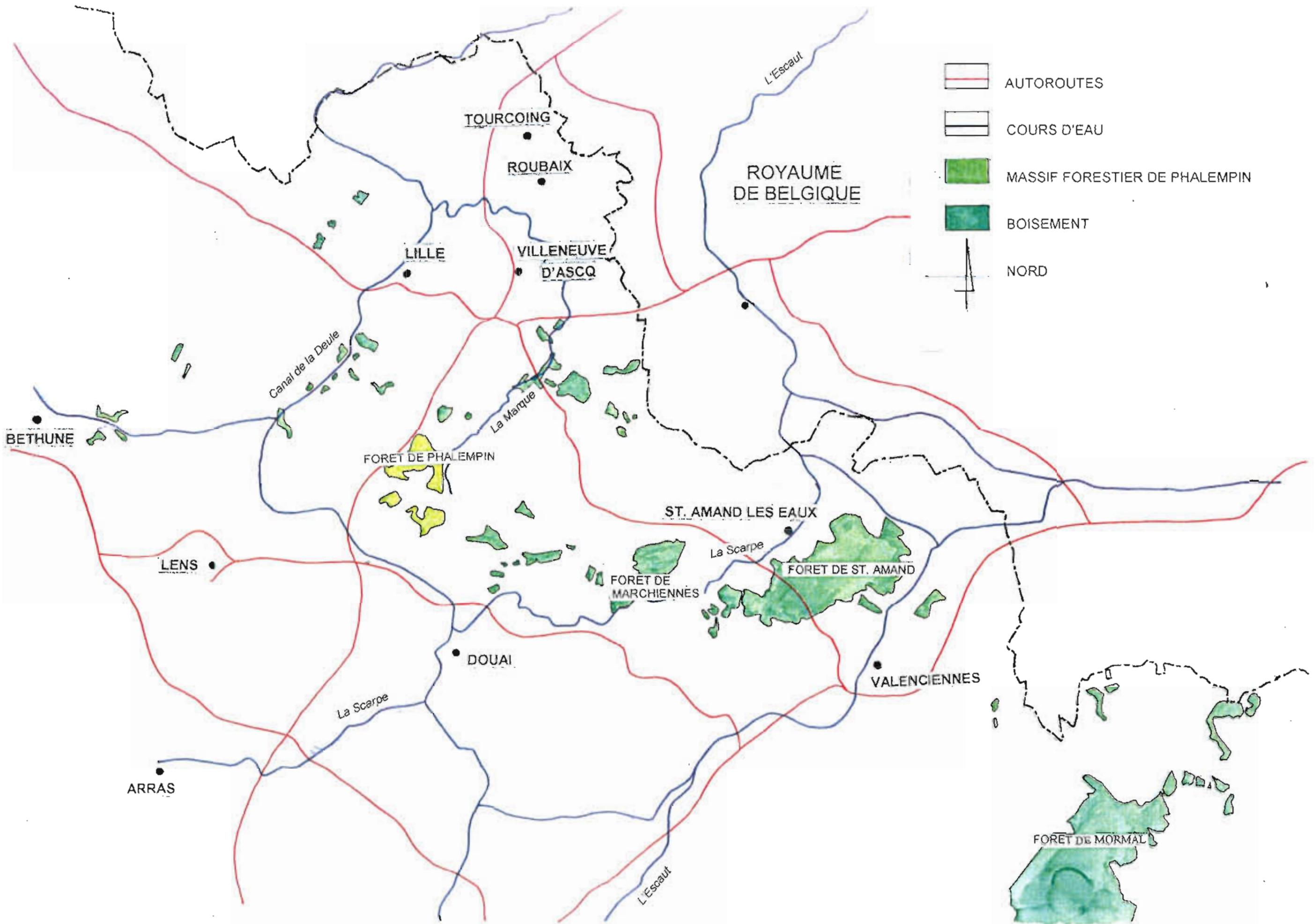
A condition d'une bonne gestion du fauchage et d'éviter les pesticides, une flore sauvage s'y développe et fournit pollen, nectar et gîte aux insectes jusqu'à l'automne. Ainsi, ces milieux offrent une quantité importante de graines et protéines aux oiseaux.

Sur le site de Wahagnies considéré, les principaux milieux naturels qui constituent les « noeuds » du maillage sont la forêt, les bosquets (Petit Wahagnies) , des pâtures, les points d'eau comme les étangs de la Sablonneuse, et les jardins clôturés par des haies plantées.

Le continuum doit harmoniser le paysage grâce à des connexions entre espaces bâtis et non bâtis, espaces publics et privés. Il est en continuité avec les propositions de trame verte au sein du paysage urbain.

INTERET DU CONTINUUM A WAHAGNIES

La forêt de Phalempin fait partie d'une vaste chaîne boisée partant de la forêt de Nieppe près d'Hazebrouck jusqu'à la forêt de St Amand. Ceci en passant par les bois de Faumont, de Flines, de Bersée, de Bouvignies, de Faux et la forêt de Marchiennes. Cette chaîne forestière se prolonge en Belgique vers Mons.



AUTOROUTES

COURS D'EAU

MASSIF FORESTIER DE PHALEMPIN

BOISEMENT

NORD

TOURCOING

ROUBAIX

ROYAUME DE BELGIQUE

LILLE

VILLENEUVE D'ASCQ

Canal de la Deule

La Marque

BETHUNE

FORET DE PHALEMPIN

ST. AMAND LES EAUX

La Scarpe

LENS

FORET DE MARCHIENNES

FORET DE ST. AMAND

DOUAI

VALENCIENNES

ARRAS

La Scarpe

L'Escaut

FORET DE MORMAL

Au nord, le projet du Parc de la Deûle consiste à rétablir un équilibre écologique en assurant un plus grand échange d'individus entre les différents écotones boisés, aquatiques, et agricoles par l'aménagement de continuum, tout en intégrant les zones industrielles et urbaines.

Le projet régional de maillage des espaces naturels a pour objectif de restaurer une continuité des massifs forestiers jusqu'au delà des frontières.

L'ensemble de ces éléments souligne l'intérêt de porter une attention particulière à la forêt de Phalempin et légitime la création d'un continuum biologique intégré dans le projet communal d'amélioration du cadre de vie.

2. ETUDE ECOLOGIQUE

2.1 QUELQUES EXEMPLES D'INDIVIDUS PEUPLANT LES HAIES, FORETS ET LISIERES

PETITS MAMMIFERES DES LISIERES ET DES HAIES

HERISSON

Milieu : Régions cultivées, bocages, prairies, jardins. Les plaines sans couvert sont moins peuplées.

Alimentation : Limaces, lombrics, insectes, mollusques, reptiles, nids d'oiseaux et de rongeurs. Friand d'oeufs mais incapable de casser des gros oeufs de poule.

Autre : Dégâts importants sur les routes. En effet, le hérisson n'a pas de comportement de fuite face aux voitures, trop confiant dans son moyen de défense.

Moeurs crépusculaires et nocturnes.

MUSARAIGNE

Milieu : Animal de litière, ne circule jamais à découvert mais dans la bourre végétale sous le lit de feuilles sèches.

Souvent liée aux carrières, fermes, habitations.

Alimentation : Insectivore très vorace (consomme plus de la moitié de son propre poids par jour de viande d'insectes et de vers).

BELETTE

Milieu : Champs et bois, principalement dans les haies et revers de fossés.

Alimentation : Grand prédateur de rongeurs des champs et prairies, en particulier du campagnol.

Animal utile à l'agriculture.

Autre : Par leur fécondité, les belettes adaptent la densité de leur population à celle des campagnols; d'où une régulation des populations de rongeurs.

Ennemis: Renards, chiens, chats.

CAMPAGNOL

L'espèce nuisible aux cultures est le campagnol des champs. Cependant, une densité moyenne de campagnols n'est pas préjudiciable aux cultures fourragères (les tiges coupées par les rongeurs sont remplacées par des tiges vertes plus tendres).

Les rongeurs nuisibles aux cultures pullulent dans les régions où le bocage a été supprimé, les biotopes de leurs prédateurs ayant été détruits.

PUTOIS

Milieu : circule sous le couvert végétal.

Alimentation : Grand destructeur de rongeurs. Bon auxiliaire pour l'agriculture.

Apprécie les jeunes lapins, couvées d'oiseaux, serpents, poissons, insectes, fruits, grenouilles.

LIEVRE

Milieu : Cultures, haies, friches, pâtures, vignobles. Dans les régions légèrement boisées.

Alimentation : Herbes, racines, écorces, tiges, bourgeons.

Autre : Moeurs nocturnes. Abondant dans les régions où la densité de chasse est faible.

MAMMIFERES DES TAILLIS ET DES BOIS

LAPIN DE GARENNE

Milieu : La garenne est souvent située dans une grosse haie, sur un talus en bordure de bois.

Alimentation : Herbes, bourgeons, écorces.

Autre : Animal fouisseur et non coureur comme le lièvre.

Les prédateurs sont les buses, busards, pies, corbeaux, renards, belettes, putois, blaireaux. Ils s'attaquent principalement aux jeunes et éliminent les sujets malades.

MULOT

Milieu : Terrier sous terre, dans de vieilles souches ou dans des nids de merles.

Alimentation : Graines, racines, écorces, baies, insectes.

Autre : Ses ennemis sont les chats, renards, belettes, putois, chouettes, hiboux, hérissons.

RENARD

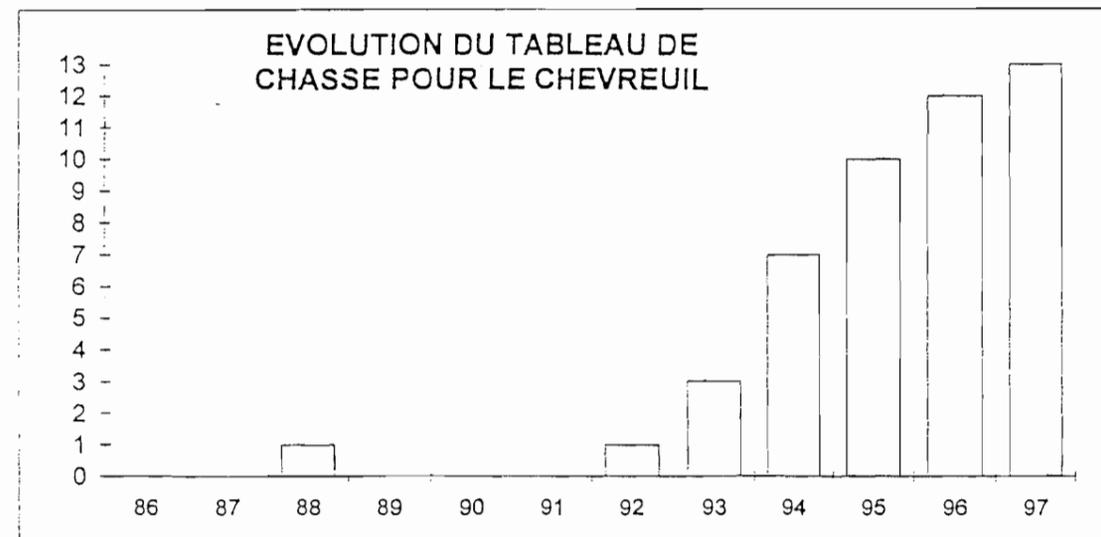
Milieu : Terrier en bordure de bois, en terrain meuble, sur un talus ou une pente avec une bonne exposition.

Alimentation : Grand prédateur de rongeurs. Bénéfique aux intérêts agricoles.

Régime omnivore composé de baies, fruits, herbes, choux, patates. Les proies occasionnelles sont des oiseaux, lapins, poissons, insectes, batraciens, reptiles.

**RECAPITULATIF DES TABLEAUX DE CHASSE PAR SAISON
EN FORET DOMANIALE DE PHALEMPIN**

GIBIERS et NUISIBLES	Saison de chasse											Moyenne
	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	
	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	
BROCARD		1				1	2	5	5	9	10	3
CHEVRETTE							1	2	5	3	3	1
LIEVRE	135	61	61	58	84	75	88	62	41	24	18	64
LAPIN	324	223	389	158	421	178	208	214	176	181	215	244
FAISAN	1026	1159	1030	967	945	1000	984	1117	928	932	988	1007
PERDRIX	2	1	8	1	4							1
CANARD		2		1		15	9	34	65	34	46	19
BECASSE	27	44	36	25	63	58	70	61	95	73	76	57
PIGEON	10	23	229	92	365	73	66	364	244	170	126	160
RENARD			1				4	2	14	4		2
PUTOIS	5	1	9	5								2
FOUINE								4				0
GRIVE					5	2						1
HERMINE				1								0
BELETTE	6		12	6				18				4
RAT M.								20				2
PIE	24		1	13	6			23				6
CORNEILLE	85			21	48			45				18
GEAI	9		8	3	25	3		20				6



Autre : Pratique la chasse nocturne mais peut être actif le jour s'il n'est pas dérangé. Son rayon d'action est relativement restreint (quelques kms).

CHEVREUIL

Milieu : Animal forestier de taillis. Dans les bois jeunes avec sous bois fourni. Dans les taillis et boqueteaux dispersés dans les cultures et prairies. En Hiver, dans les clairières et cultures pour apprécier les quelques rayons de soleil.

Alimentation : Très variée, elle est composée de bourgeons, de feuilles, chatons, graminées, baies, fruits, champignons. En Hiver, il consomme des feuilles de ronce, de bruyère, de lierre, genêt, faines, glands, luzerne, trèfle.

Autre : Rythme quotidien nocturne, il sort du couvert à la tombée du jour pour se nourrir à la lisière des bois où la nourriture est abondante, surtout en terrain cultivé. Les dégâts aux cultures sont insignifiants en comparaison avec le cerf et le sanglier.

HOTES DES FUTAIES

Les coeurs des forêts sont moins peuplés que les lisières où les animaux trouvent une nourriture abondante et l'ensoleillement.

ECUREUIL

Milieu : En forêt car arboricole mais terrestre pendant la quête de nourriture.

Alimentation : Se nourrit de toute la production de l'arbre (fruits, graines écorce, bourgeons), de champignons, racines, insectes, oeufs.

Autre : Excursions dans les champs, haies sans rongeurs.

LOIR

Commun à l'est d'une ligne reliant Bordeaux à Lille. Spécialement abondant dans les Pyrénées.

Milieu : Habitant des vieilles futaies l'été, il s'approche des habitations l'hiver pour s'installer dans les murailles ou sous les toits.

Alimentation : Produits variés de la forêt: fruits, noix, faines, insectes, contenu des nids d'oiseaux.

CAMPAGNOL DES BOIS

Milieu : Futaie, bois, haies, buissons, touffes de saules, de joncs.

Très répandu dans toute la France.

Alimentation : Très variée. Fruits, insectes, tiges, écorces, surtout les végétaux verts.

Autre : Les pullulations sont rares et localisées. En raison de son écologie, les dégâts causés aux cultures par cette espèce sont négligeables.

Le prédateur principal est la belette, dont la densité suit les fluctuations des populations de ce rongeur. La Hulotte, chouette sylvicole, en capture aussi un grand nombre.

SANGLIER

Milieu : Forêt de feuillus mais grande adaptabilité à d'autres milieux. Migration par appauvrissement en nourriture du milieu.

Alimentation : Régime omnivore. Les végétaux constituent la base de son alimentation, cependant bon nombre de proies peuvent faire l'appoint comme les levrauts et les jeunes lapins, rongeurs, insectes, couvées d'oiseaux, lézards, grenouilles et charognes.

Autre : Destructeur des cultures car mange les céréales sur pied. Actif la nuit et à l'abri le jour.

CERF

Milieu : Forêts de feuillus.

Alimentation : Très variée elle se compose d'herbes, de bruyères, de mousses, de lichens, de champignons, de faines, glands. En Hiver, il se nourrit de baies, écorces, tiges, bourgeons.

Autre : Endommage les cultures et bords de forêt. Sous couvert la journée, il sort à l'aurore et au crépuscule.

Les lieux de gagnage et de gîte sont éloignés de plusieurs kilomètres.

Ces quelques exemples relèvent l'importance des milieux de vie différents. Ils constituent des abris pour la nidification, des sources de nourriture variées, des couloirs de déplacement abrités.

2.2 FAUNE OBSERVEE

Un récapitulatif des tableaux de chasse en forêt de Phalempin permet d'appréhender les espèces représentatives de la population animale.(document transmis par l'ONF).

Le chevreuil est abondant : les individus dénombrés augmentent.

Par contre la population de lièvres semblent diminuer, étant donné le nombre de prises. Cette espèce est protégée.

En revanche, le lapin de garenne abonde; il a été réintroduit dans le Bois de Fiennes depuis quatre ans.

Le garde chasse du Bois de Fiennes relève la présence de faisans sauvages, perdrix grises, pigeons ramiers, canards, busards, bécasses, chouettes hulottes, belettes, hermines, renards. Ces petits mammifères sont de moins en moins piégés, l'importance de leur population n'entraînant pas le dépeuplement de celle du gibier. Un couple de chevreuil provenant du Bois de l'Emolière habite les lieux chaque année au moment de la mise bas.

Le Bois de l'Emolière compterait six chevreuils environ, le Bois de l'Offlarde, une trentaine.

2.3 PEUPELEMENT FLORISTIQUE DOMINANT DU BOIS DE FIENNES

Ce bois fut planté vers 1920 sur une ancienne exploitation de sable; le terrain y est très accidenté. Il n'est plus exploité depuis 35 ans. La végétation de sous bois s'y est bien développé d'autant plus que le milieu est peu fréquenté car non ouvert au public. La surface irrégulière du terrain a concouru à une diversité floristique, alternant des points plus ou moins hauts et plus ou moins humides.

Principales essences arborescentes:

Peuplier grisard (abondant - nombreux individus malades à éliminer)

Erable sycomore (exploitation en croissance)

Bouleau

Merisier

Frêne

Chêne pubescent

Hêtre (rares individus)

Proposition de plantation de Chênes rouges

2.4 INVENTAIRE DU CREPIS

Les données qui suivent sont extraites d'une étude effectuée par le bureau d'études du Centre de Phytosociologie de Bailleul pour l'Observatoire de l'Environnement de la Communauté Urbaine. Cette étude a consisté en la description et l'évaluation écologique des espaces sensibles. Il n'a pas été fait de réactualisation depuis 1992 mais nous pouvons considérer qu'il n'y a pas eu de changements majeurs. Ces informations nous aideront à proposer des directives de plantations.

SITE 462-1

Types d'habitats:

Chenaie-Charmaie mésophile acidocline

Chêne pédonculé

Chèvrefeuille des bois

Sorbier des oiseleurs

Chênaie pédonculée hygrophile acidocline

Chêne pédonculé

Bouleau verruqueux

Erable sycomore

Aulne glutineux

Châtaignier

Manteau eutrophe à Prunellier, Aubépine monogyne,

Sureau noir

Fourré de recolonisation hygrophile eutrophe

Aubépine à style

Saule blanc

Orme champêtre

Ronces

Recommandations:

Elimination des Peupliers

Retour à une sylviculture basée sur les types forestiers potentiels:

chenaies-charmaies (sur sols bien drainés)

frénaies (niveaux supérieurs)

aulnaie-frénaie (niveaux moyens humides)

aulnaie-saulaie (niveaux inondables)

Entretien:

Fauche annuelle régulière avec exportation des foin des prairies et chemins forestiers pour « amaigrir » progressivement les sols pour diversifier la flore

Fauche irrégulière tardive avec exportation des foin tous les 3 ou 4 ans des ourlets préforestiers pour éviter une eutrophisation et une banalisation de la flore.

Gestion sylvicole extensive pour une conservation optimale du patrimoine biologique forestier; maintenir des vieux arbres et arbres morts sur pied et laisser le bois se décomposer sur place en limitant au maximum les interventions.

Proposition de restauration des haies et lisières arbustives avec :

Cornouillet sanguin (Cornus sanguinea)

Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)

Noisetier (Viburnum opulus)

Prunellier (Prunus spinosa)

Saules divers (Salix caprea, Salix triandra, Salix viminalis ...)

SITE 630-1

Types d'habitats :

Chênaies Charmaies Bétulaies acidocline

mésotrophes mésophiles à :

Sorbier des oiseleurs

Néflier

Chêne sessile

Houx

Chèvrefeuille des bois

Ronce

Chênaies Frénaies Bétulaies acido-neutrocline

hygrocline eutrophe à Viorne obier et Orme

champêtre.

Recommandations :

Restauration de lisières arbustives internes et externes par recépage d'essence existante (Charme, Noisetier, Tilleuil...), voire replantation d'essences indigènes comme la Viorne obier, Néflier, Frêne commun, Chêne pédonculé, Bourdène.

Gestion sylvicole extensive.

SITE 452-1

Type d'habitat :

Chénaies Charmaies Bétulaies acidocline
mésotrophes mésophiles à :

Sorbier des oiseleurs

Chèvrefeuille des bois

Ronce

Chénaies Charmaies Frénaies acido-neutrocline
mésoeutrophe, mésohygrophile à viorne obier et
lierre.

Manteau mésotrophe mésohygrophile de
recolonisation des sols argilo-sableux frais avec :

Bouleau verruqueux

Bouleau pubescent

Saule marsault

Saule cendré

Saule roux

Recommandations :

Restauration des lisières arbustives externes
assurant la protection des boisements.

Eviter la plantation d'arbres en bordure des plans
d'eau (la décomposition des feuilles entraîne
l'asphyxie des eaux en automne manque de lumière).

Entretien :

Fauche avec exportation de la matière organique des
ourlets et friches herbacées pour diminuer le niveau
trophique des sols.

Curage léger et nettoyage régulier des étangs avec
enlèvement des branchages morts et détritiques
flottants.

3. PROPOSITIONS

Le but du continuum est la libre circulation des animaux entre les massifs afin d'optimiser les conditions pour une diversité des espèces.

Comment?

En restaurant des espaces couverts, «points de chute » le long du trajet emprunté par les animaux et des zones de lisière, interfaces entre les milieux couverts et dégagés.

Intérêt des lisières

La biomasse y est plus abondante et l'activité animale est plus intense, ces deux faits étant interdépendants. Mais les espèces y sont plus banales et peuvent supplanter les espèces autochtones plus rares par une dynamique de reproduction différente.

Les lisières les plus intéressantes pour leur biodiversité sont les transitions bois-haies, les échanges y étant plus nombreux, d'autant que les haies jouxtent le bois.

Nous proposerons donc des haies afin d'obtenir le maximum de zones de transition entre les bois et les cultures. Ces haies seront complétées de bosquets qui assureront des points relais pour les animaux sur le trajet emprunté. Il faut en effet considérer que les massifs boisés sont éloignés et surtout séparés par des terrains entièrement occupés par les activités humaines. Ceci implique la présence de couverts végétaux en particulier pour la migration des grands mammifères.

Le continuum biologique proposé est un maillage vert s'étendant du bois du Péage au bois de Fiennes, complété par des ouvrages de franchissement des routes.

Problèmes posés par les routes

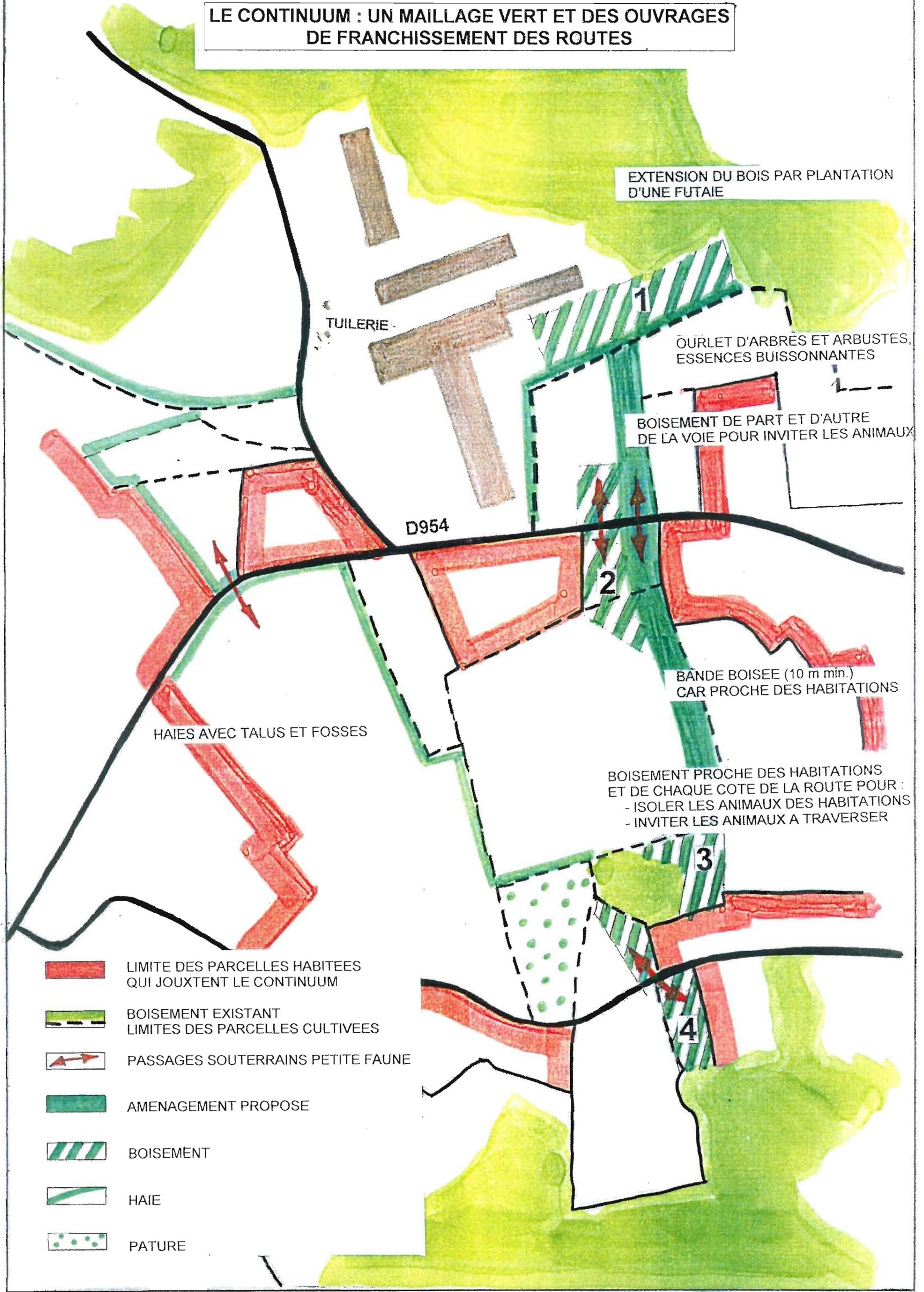
Elles sont de véritables barrières infranchissables par la petite faune et obstacles importants pour les grands mammifères. En effet, un enrobé constitue un changement physique brutal du milieu avec des modifications importantes du microclimat (sol nu, imperméable, forte évaporation donc une hygrométrie réduite, température plus élevée, pollution...). Et lorsque certains individus s'aventurent malgré tout, on connaît les conséquences par le comptage des dépouilles sur les voies.

Le bruit et la lumière générés par le trafic automobile limite les traversées par les grands mammifères.

Les moyens pour aider les animaux à franchir les routes sont des ouvrages enterrés ou aériens dont nous parlerons ci-après.

Toujours d'un point de vue écologique, le bois Royal et le bois de l'Offlarde forment la partie la plus importante de la forêt de Phalempin, une source de disperseurs de gènes, c'est-à-dire le lieu de refuge des animaux susceptibles de se déplacer d'un bois à un autre. Le bois de l'Emolière, par sa taille plus réduite et sa situation joue le rôle de bois relais sur la trajectoire des flux migratoires.

LE CONTINUUM : UN MAILLAGE VERT ET DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DES ROUTES



EXTENSION DU BOIS PAR PLANTATION D'UNE FUTAILIE

TUILERIE

OURLET D'ARBRES ET ARBUSTES, ESSENCES BUISSONNANTES

BOISEMENT DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE POUR INVITER LES ANIMAUX

D954

BANDE BOISEE (10 m min.) CAR PROCHE DES HABITATIONS

HAIES AVEC TALUS ET FOSSES

BOISEMENT PROCHE DES HABITATIONS ET DE CHAQUE COTE DE LA ROUTE POUR :
 - ISOLER LES ANIMAUX DES HABITATIONS
 - INVITER LES ANIMAUX A TRAVERSER

-  LIMITE DES PARCELLES HABITEES QUI JOUXTENT LE CONTINUUM
-  BOISEMENT EXISTANT LIMITES DES PARCELLES CULTIVEES
-  PASSAGES SOUTERRAINS PETITE FAUNE
-  AMENAGEMENT PROPOSE
-  BOISEMENT
-  HAIE
-  PATURE

3.1 PROPOSITION 1 : UN MAILLAGE VERT ET DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DES ROUTES

Le maillage est composé de haies qui se raccordent aux bois; ces derniers constituent des « carrefours » de circulation mais aussi, des lieux de reproduction.

Les boisements

1. Nous proposons d'étendre le bois aux abords de la tuilerie sur les dépôts sableux déjà végétalisés spontanément. Ce boisement est ourlé d'essences buissonnantes et arbustives afin de restaurer un profil de forêt et lisière.

2. Pour inciter les animaux à s'aventurer près de la route et à la traverser, il faut que celle-ci soit en lisière de bois. Le passage est en effet rendu plus difficile par la proximité des habitations. Ces dernières constituant une gêne supplémentaire par les lumières artificielles et le bruit.

Nous proposons un boisement des parcelles de part et d'autre de la voie, en utilisant une végétation suffisamment imperméable en lisière pour isoler le milieu du bruit et de la lumière.

L'alignement de bouleaux est conservé et renforcé par son symétrique de l'autre côté de la voie. Le boisement est implanté en arrière des bouleaux, au niveau des entrées des passages souterrains. Ceci pour éviter que les petits mammifères ne s'aventurent sur la route.

3. Le bosquet existant est réduit. Nous l'étendrons pour restaurer un milieu couvert qui sera une zone relais. L'espace découvert à parcourir est en effet long et très proche des parcelles habitées.

4. Nous prolongerons le bois 3 vers le Sud afin de le relier au bois de l'Emolière et inviter les animaux à traverser la rue des Fusillés tout en longeant les habitations.

Les haies

Elles forment la trame de circulation entre les bois. Un grand axe Nord-Sud relie le bois 1 au bois 3 en passant par le bois 2. Toujours dans le but de minimiser les gênes générées par les habitations, nous aménagerons une haie large d'une dizaine de mètres. Nous la penserons comme une bande boisée. Les plantations autour des constructions prévues s'articuleront sur cette bande boisée.

Un réseau de haies bocagères dans la partie Est de la Sablonneuse permettra d'étendre les espaces de libre échange de la petite faune et de la flore. Ces haies permettront également de diminuer le ruissellement des eaux de pluies grâce à une meilleure infiltration.

Les saules têtards en limite de la pâture seront intégrés aux haies.

Profil de haie

La haie la plus intéressante est plantée sur talus avec un fossé drainant. Une haie très fournie et complétée d'un biotope humide offre « gîte et couvert » à un grand nombre d'individus d'espèces différentes.

La pâture

La préservation de la pâture enrichira le système d'un milieu supplémentaire humide, colonisé par des graminées et plantes à fleurs, source de nourriture d'un grand nombre d'insectes, en particulier les mellifères. La situation de cette pâture est d'autant plus intéressante qu'elle est en bordure d'un bois. Elle apporte une zone de transition bois-terrain découvert propice aux activités quotidiennes de nourrissage ou de bien-être des animaux.

Les passages souterrains de la petite faune

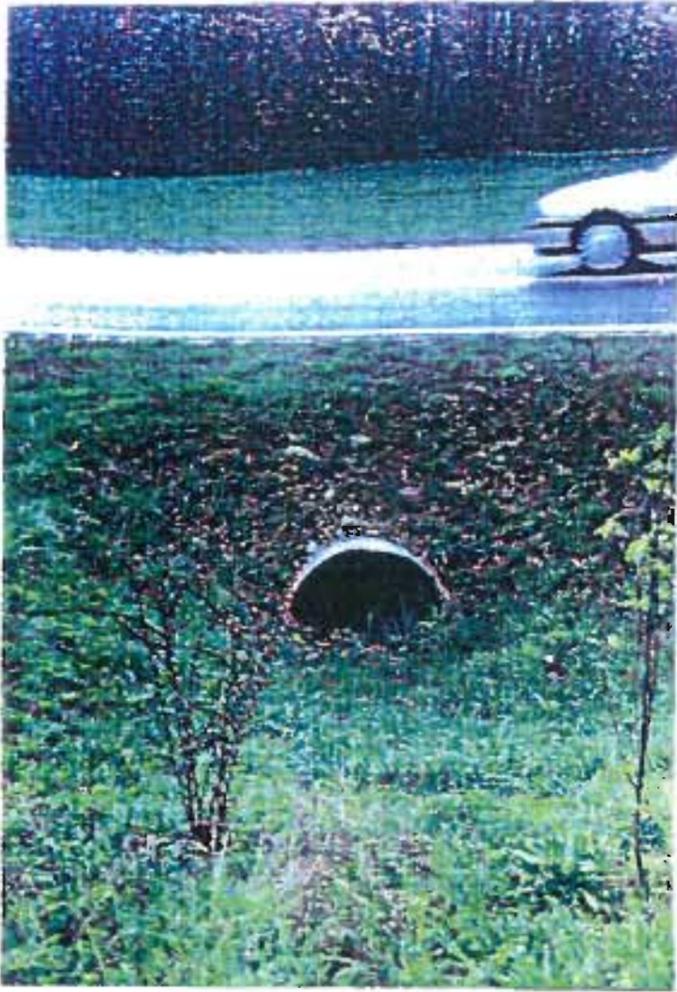
Comme nous l'avons évoqué précédemment, les enrobés, terrains sans litière, sont complètement hostiles à la plupart des mammifères. Les routes sont peu franchies et, quand elles le sont, les chances de survie des plus audacieux sont réduites.

C'est pourquoi nous envisageons des passages souterrains. Ils peuvent être très simples; des buses en béton par exemple. Mais ils peuvent être plus sophistiqués, ce qui améliore leur efficacité.

Ces passages doivent être assez larges pour éviter l'effet d'un tunnel complètement obscur; nous préconisons un diamètre minimum de 60 cm.

Il faut particulièrement soigner les entrées du passage pour inciter les animaux à pénétrer dans cet endroit artificiel.

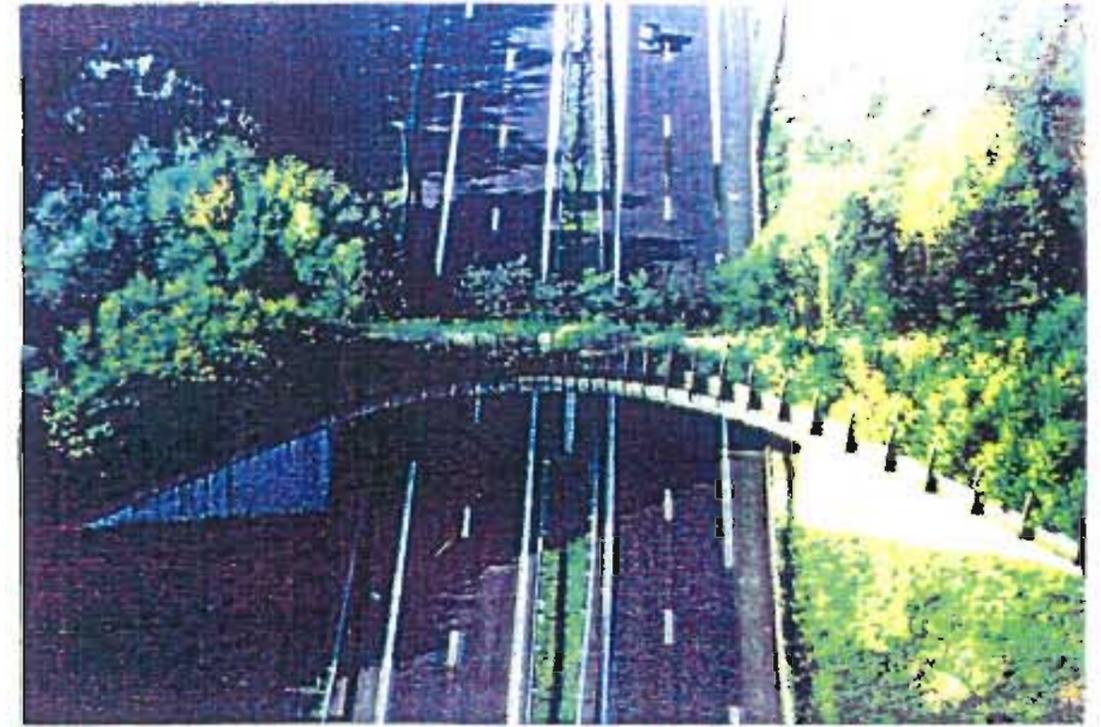
4 passages sont proposés.



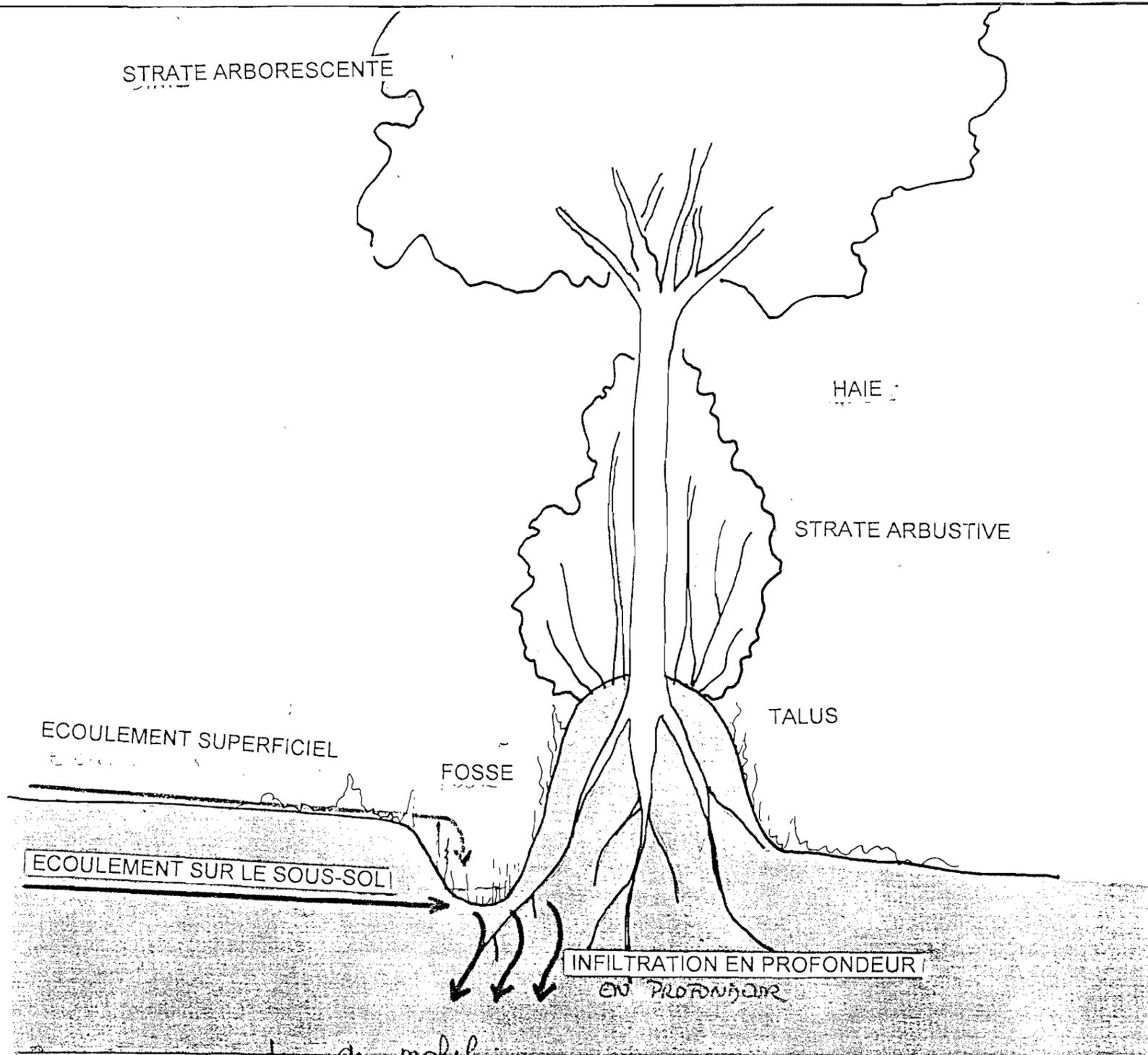
Passage de 80 à 100 cm de diamètre raccordé aux grillages est utilisé par les mustelidés, le hérisson, le blaireau (Suisse)



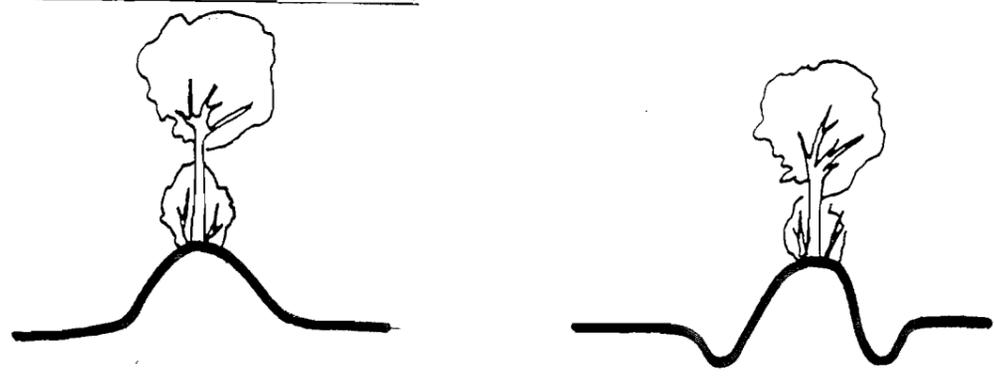
Passage petite faune - En absence de grillage, le passage est malgré tout régulièrement utilisé par le blaireau



La connexion est rétablie : le passage est parfaitement fonctionnel pour le chevreuil, le sanglier et l'ensemble de la petite faune forestière.



QUELQUES EXEMPLES DE PROFIL :



PROFIL DE HAIE

Intérêt écologique

L'ensemble fossé-talus-haie permet une diversité du milieu donc de la flore. Il sera ainsi un lieu de refuge et de nourrissage pour des espèces animales très diversifiées.

- le fond de fossé : zone humide qui s'apparente à celle d'une mare, ou d'un marécage propice aux batraciens.
- les flancs du talus, selon leur exposition, seront colonisés par des essences herbacées comme les graminées très recherchées par les perdrix et les lapins.
- le sommet du talus est sec et porte les arbres et arbustes où nicheront quantité d'animaux.

Une haie sur talus constitue un lieu privilégié pour les animaux lors de la reproduction. Le talus est un milieu sec apprécié pour l'installation des nids et terriers.

Un choix d'essences végétales très divers permettra de constituer une source de nourriture pour de nombreux animaux sur plusieurs saisons.

Exemples :

- lierres
- aubépines
- prunelliers
- viornes;

les merles, pigeons ramier, grives, faisans se nourrissent des baies.

Les lapins et chevreuils se nourrissent de feuilles de ronce l'hiver.

L'alliance arbres et arbustes permet un couvert végétal suffisamment riche pour accueillir un ensemble d'espèces intéressant.

On peut aussi planter des fruitiers comme le noisetier, le framboisier.

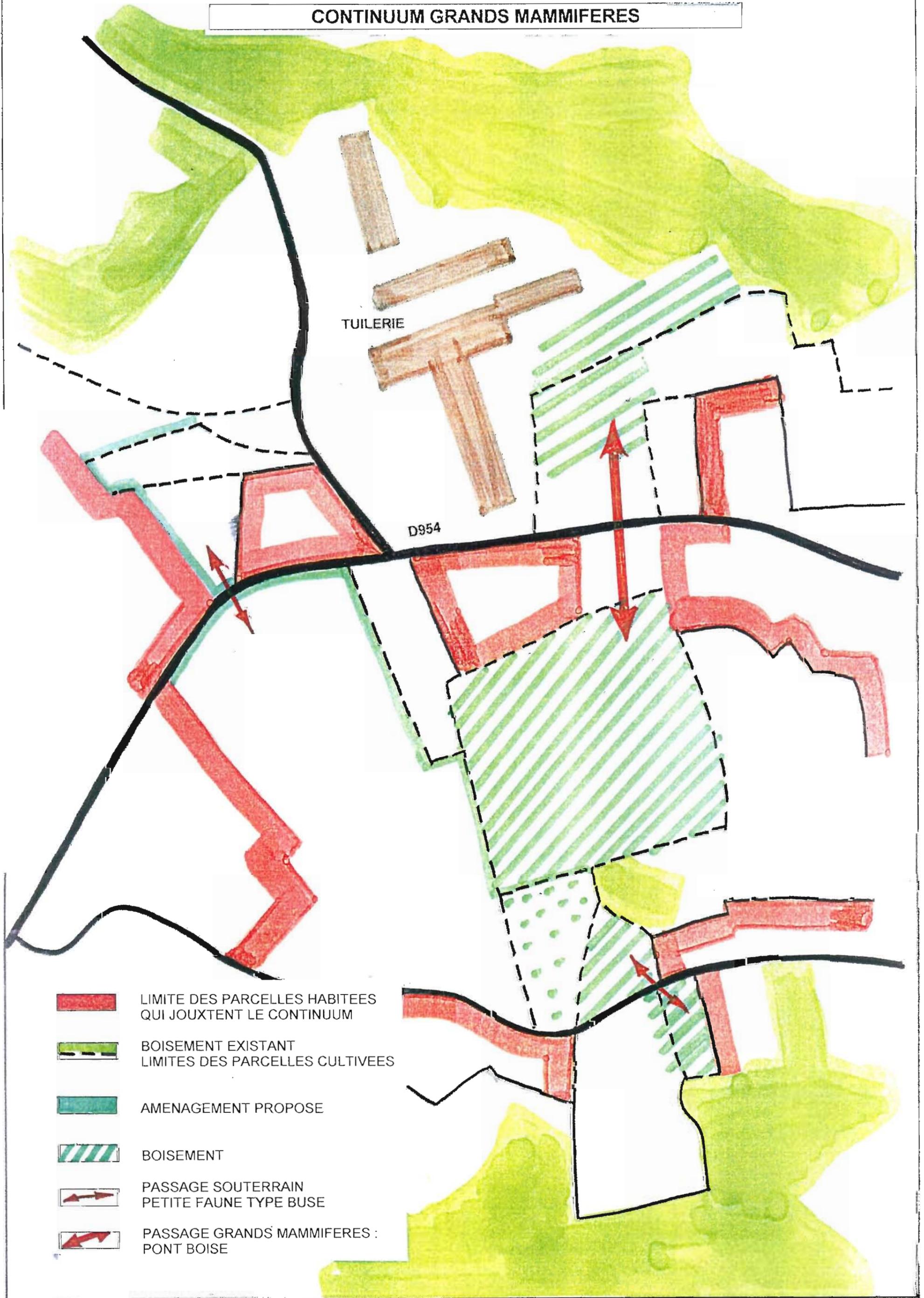
Intérêt hydraulique et conservation des sols

Par accumulation d'éléments fins arrêtés par le talus, la porosité est plus faible; le sol est moins perméable.

L'écoulement de l'eau sur le sous-sol est ralenti et a tendance à s'accumuler. De plus, l'eau du fossé s'y ajoute.

Sous l'ensemble haie-talus, les nombreuses fissures laissées par les racines des arbres favorisent la pénétration de l'eau vers les nappes profondes.

CONTINUUM GRANDS MAMMIFERES



TUILERIE

D954

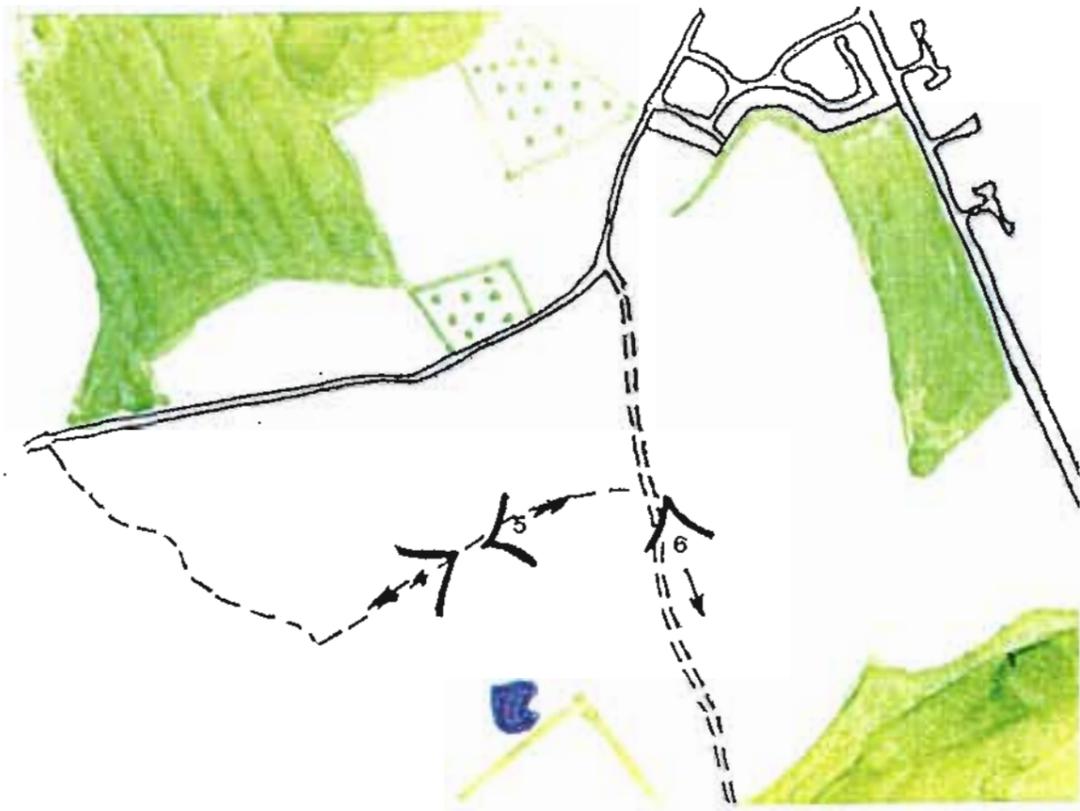
-  LIMITE DES PARCELLES HABITEES QUI JOUXTENT LE CONTINUUM
-  BOISEMENT EXISTANT LIMITES DES PARCELLES CULTIVEES
-  AMENAGEMENT PROPOSE
-  BOISEMENT
-  PASSAGE SOUTERRAIN PETITE FAUNE TYPE BUSE
-  PASSAGE GRANDS MAMMIFERES : PONT BOISE

3.2 PROPOSITION 2 : UN PONT FORESTIER

Une autre alternative : le pont boisé. Elle consiste à aménager un passage aérien des grands mammifères afin d'optimiser leur circulation en évitant leur cohabitation avec les véhicules empruntant la départementale.

Ce pont serait dans le prolongement des espaces forestiers que nous proposons d'étendre le plus possible. De tels ouvrages ont déjà été réalisés, mais pour des voies d'importance autoroutière. Leur efficacité a été prouvée à condition d'une réalisation soignée. La pente doit être douce pour permettre aux animaux un franchissement facile, ce qui implique une emprise au sol importante. Les bords du pont sont végétalisés de telle sorte que les animaux ne soient pas effrayés par la lumière des phares et si possible le bruit. Ce franchissement peut bien évidemment être emprunté par les hommes. Il constitue un élément du parcours qui peut être commun aux mammifères et aux promeneurs.

Cette proposition, plus lourde en aménagement, peut être envisagée comme une phase ultérieure à la phase d'aménagement de la proposition 1.



4

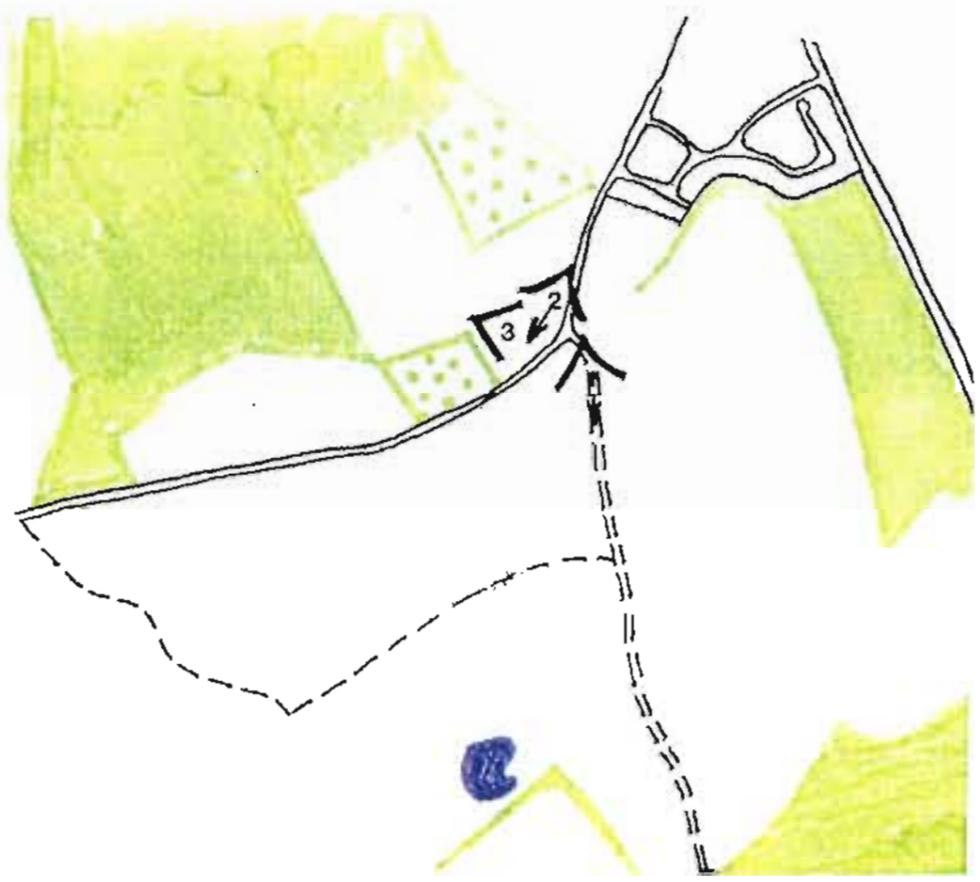


5



6





2



1



3



3.3 PROPOSITION 3 : le continuum entre le bois de l'Emolière et le bois de Fiennes

Description du site

Le bois de l'Emolière et le bois de Fiennes sont séparés par une vaste plaine agricole et une voie, la rue des Fusillés.

La vue est très dégagée. Nous tâcherons de sauvegarder ce champ visuel, à partir de la rue des Fusillés d'une part, et la rue Pasteur d'autre part.

Cette partie du territoire communal présente plusieurs intérêts:

Il existe peu d'habitations entre les deux masses boisées, ce qui facilite la fréquentation des lieux par les animaux.

Le bois de l'Emolières est très proche de la route. Sa partie Sud Est jouxte la voie, situation propice au passage des mammifères.

Des fossés longent la route, les pâtures et les chemins d'exploitation. Comme nous l'avons exposé précédemment, ils constituent des biotopes très favorables à une richesse floristique et faunistique.

Le point d'eau existant est un atout supplémentaire, de même que le petit marais dans le bois de Fiennes.

Le continuum est une trame composée principalement de haies. Nous reconstituerons un bocage. Il n'est pas nécessaire de restaurer des vastes boisements; la plaine étant peu habitée, les grands mammifères s'y aventurent. Il est rapporté qu'un couple de chevreuils migre tous les ans du bois de l'Emolière au bois de Fiennes pour la mise bas.

Nous insisterons d'avantage sur l'implantation de haies bocagères afin de restaurer les biotopes de la petite faune présentée précédemment.

Nous proposons deux groupes de haies:

Des haies fournies, plantées d'arbres et arbustes principalement longeront les chemins d'exploitation avec fossés et la rue des Fusillés et clôtureront les pâtures existantes.

Des haies plus basses, buissonnantes pourront redessiner les limites d'exploitation afin de former des cheminements supplémentaires pour le petite faune.

Ce réseau de haies démarre du bois de l'Emolière pour se prolonger jusqu'au bois de Fiennes. Nous n'utilisons pas le bois de Pressart comme relais comme nous l'avons évoqué. Ce bois est en effet exploité régulièrement, présente donc peu d'intérêt pour l'objectif du projet. De plus, il ne serait pas judicieux d'altérer la percée visuelle dont on dispose à partir de la rue Pasteur. Enfin, les grands mammifères traversent déjà la plaine.

Les passages souterrains

Nous proposons deux passages souterrains pour le franchissement de la rue des Fusillés. Pour une meilleure efficacité il faut prévoir un passage tous les 500 m.

Un premier passage s'impose là où la route est bordée par le bois, un deuxième passage relie la haie de la pâture à la haie bordant la route.

3.4 TYPE DE PLANTATIONS

Grâce aux relevés du CREPIS, nous suggérons des essences qui conviendront aux types de sols, au climat, à la végétation ancienne et actuelle de la forêt. A ce stade de l'étude, nous proposons les grandes familles de la flore arborescente qu'il est intéressant d'utiliser et quelques arbustes représentatifs de la végétation pionnière.

Ces propositions figurent sur la carte.

3.5 PRECONISATIONS

Nous avons évoqué au cours de l'étude quelques conseils pour atteindre les objectifs fixés du projet, à savoir restaurer une diversité des espèces animales et végétales. Il est donc important d'éviter les pesticides sur les talus, fossés et haies qui jouxtent les terrains cultivés et de respecter une bande de terre non cultivée le long des haies.

L'entretien des talus et fossés demande un fauchage mais ce dernier ne doit pas être trop systématique afin de conserver une diversité des espèces végétales.

Conserver un profil de haie « sauvage » est beaucoup plus intéressant sur le plan écologique qu'une haie régulière par des coupes mécaniques.

Les boisements permettront des biotopes d'autant plus riches qu'on les plantera sur des terrains légèrement accidentés.

Les recommandations et propositions d'entretien du CREPIS s'appliquent à tous les aménagements prévus et à l'existant.

4. POSSIBILITES DE SUBVENTIONS

L'aménagement d'un continuum biologique ou d'une trame verte implique des investissements lourds. Il est possible de se rapprocher des établissements et des services publics pour l'obtention éventuelle de subventions.

Ces organismes publics sont :

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Conseil Général du Nord

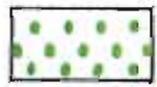
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Fédération de Chasse (implantation des haies)

CONTINUUM ENTRE LE BOIS DE L'EMOLIERE ET LE BOIS DE FIENNES



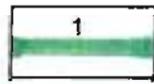
BOISEMENT EXISTANT



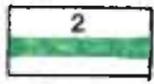
PATURE EXISTANTE



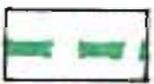
TRAME VERTE PROPOSEE



HAIES TYPE TAILLIS SOUS FUTAIES ou FUTAIES D'EMONDES



HAIES TYPE TAILLIS LINEAIRE



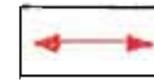
HAIES BUISSONNANTES



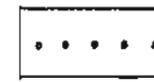
POINTS D'EAU



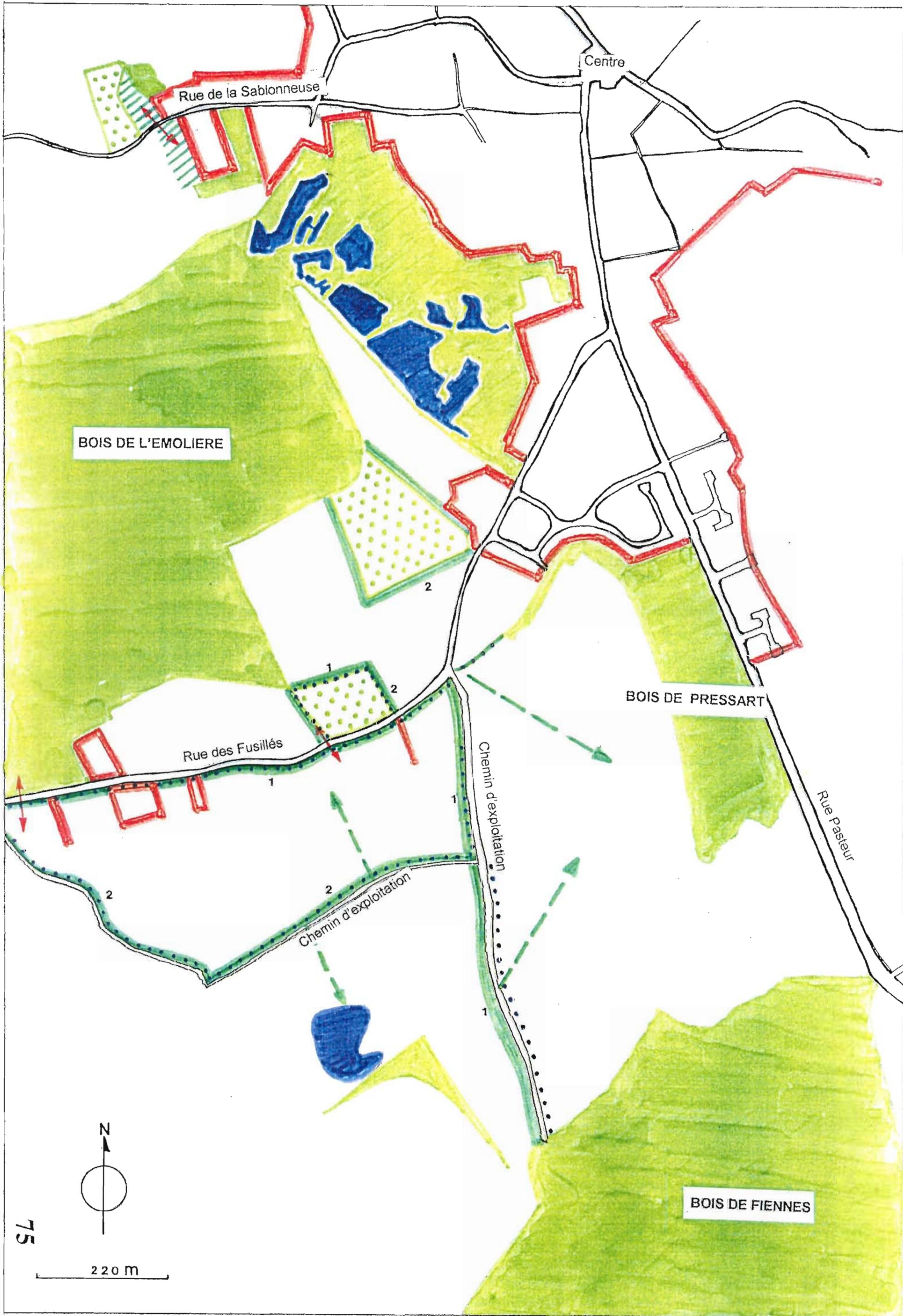
LIMITES DES ZONES CONSTRUITES



PASSAGE SOUTERRAIN PETITE FAUNE

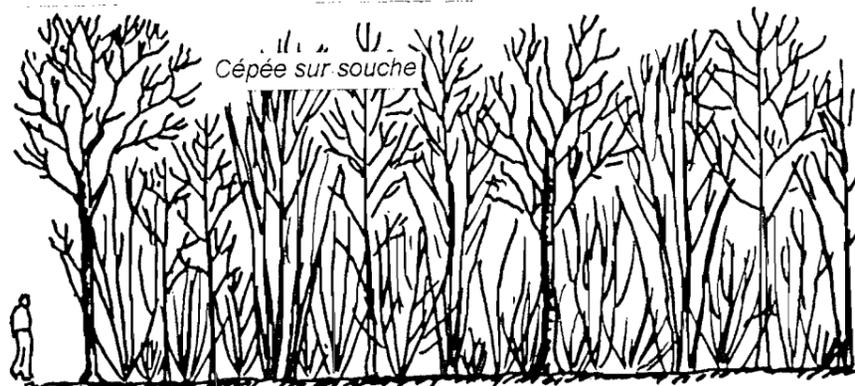


FOSSE



TYPES DE HAIES BOCAGERES

TAILLIS SOUS FUTAIE LINEAIRE



FUTAIE LINEAIRE D'EMONDES



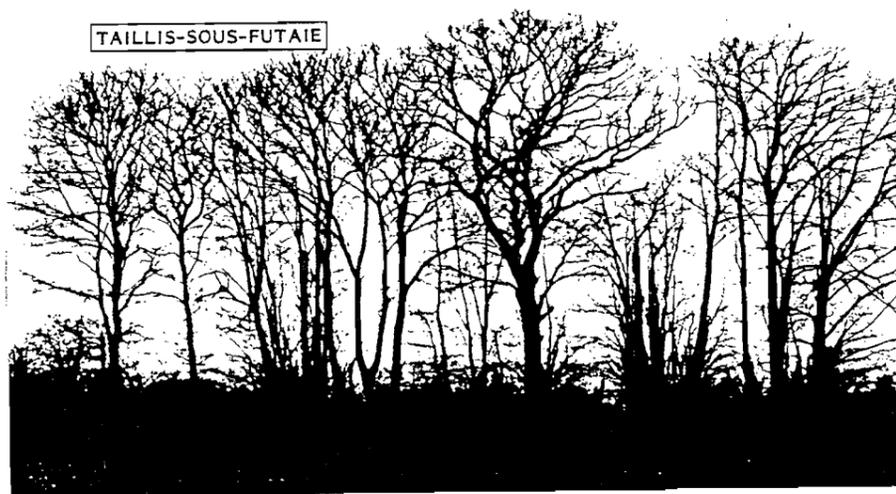
TAILLIS LINEAIRE



BUISSON LINEAIRE



TAILLIS-SOUS-FUTAIE



RAGOLLES



TETARDS



Pour une plus grande diversité du paysage et pour sauvegarder le champ de vision, des haies au profil différent sont proposées.

La haie la plus intéressante, car elle présente le plus d'avantages écologiques, est constituée de **taillis sous futaies linéaires**.

Ils sont formés de 3 étages : arbres de haut jet, taillis sur souche et arbustes buissonnants.

Une variante très proche peut être utilisée également : la **futaie linéaire d'émondes**.

C'est une haie à un, deux, trois étages. Les arbres de haut jet, au lieu de former naturellement leur cime sont soit étêtés vers 2 ou 3 mètres pour former des têtards, soit ébranchés sur une grande hauteur pour former des ragolles.

Les **taillis linéaires**, à un ou deux étages, sont composés d'arbres ou de grands arbustes menés en taillis sur souches (charme, chêne, érable champêtre, frêne, noisetier, orme, saule...). Un seul étage si la haie ne comporte que ce taillis, deux étages si des arbustes buissonnants en garnissent la base.

Les **buissons linéaires**, haies à un étage (deux si on compte la strate herbacée) sont formés d'arbustes bas comme ajonc, prunellier, fusain, viorne ... Ces haies offrent un couvert linéaire recherché tout en minimisant l'emprise au sol et en préservant le champ visuel.

L'ARBRE ET LA HAIE,

Dominique SOLTNER



ESSENCES PRECONISEES



Limites des sites d'intêret écologique répertoriés par le CREPIS

SITE 462-1
SITE 630-1
SITE 452-1

TUILERIE ET BOISEMENT DE LA D954
 Chêne pédonculé
 Charme
 Hêtre
 Bouleau
 Erable sycomore
 Arbuste : Chevreuille des bois, Viorne obier, Noisetier, Cornouiller

BANDE BOISEE
 Chêne pédonculé
 Frêne
 Erable champêtre

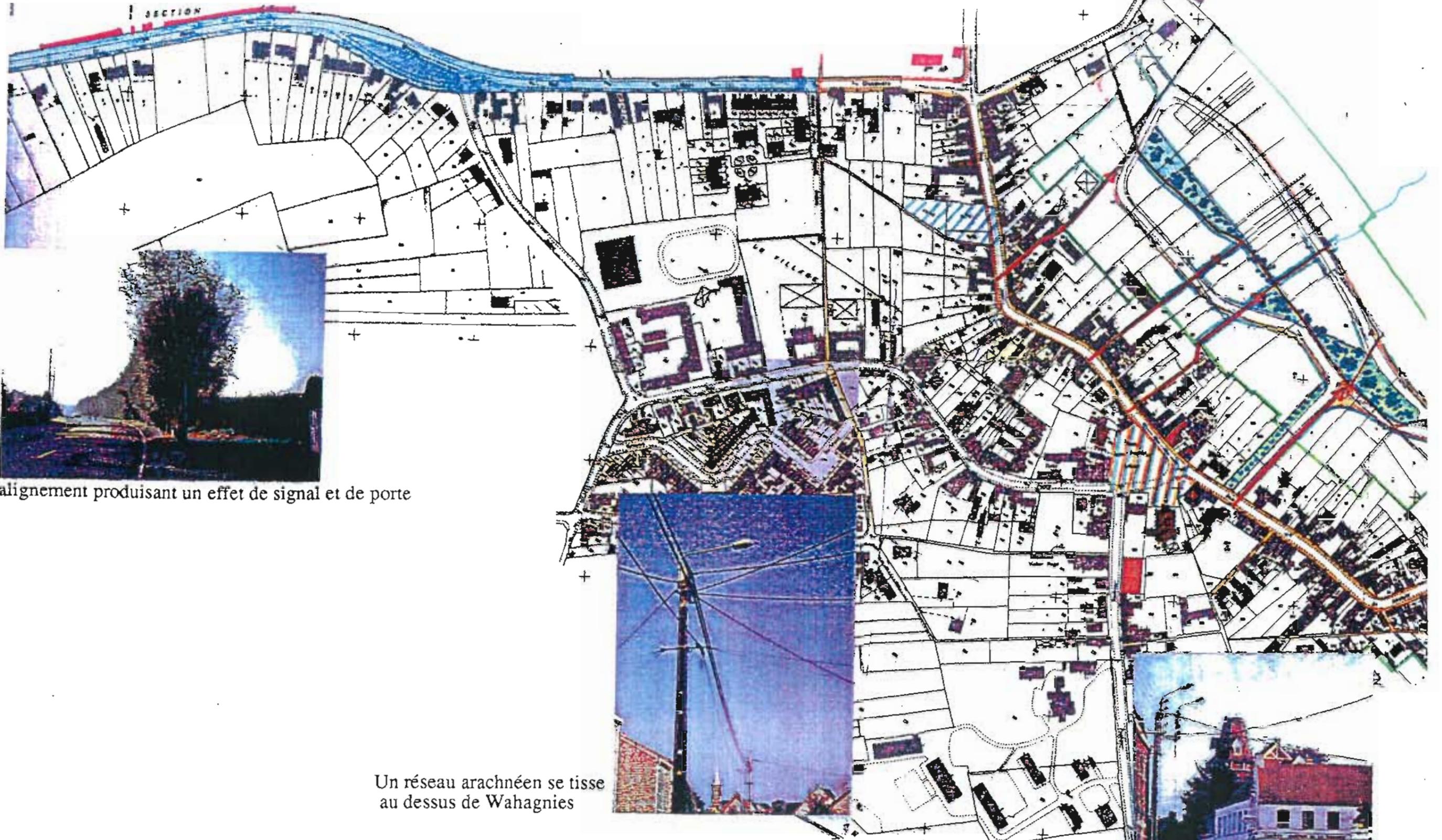
BOIS DE L'EMOLIERE
 Boisement et lisière
 Frêne
 Chêne pédonculé
 Viorne
 Néflier
 Noisetier

BOIS DE FIENNES (Plaine agricole)
 Charme
 Frêne
 Saule
 Noisetier
 Arbustes : Viorne, Eglantier, Cornouiller, Joncs

HAIES
 Aulne (cépé)
 Saule (cépé ou têtard)
 Charme (cépé ou têtard)
 Cornouiller
 Viorne

TRAVERSER WAHAGNIES ET S'Y ARRETER : LES DEPARTEMENTALES

- PRINCIPES ET STRATEGIE D'ENSEMBLE. p. 79
- LES ENTREES. p. 80
- QUAND DEUX DEPARTEMENTALES SE
RENCONTRENT p.87
- LE STATIONNEMENT. p.89



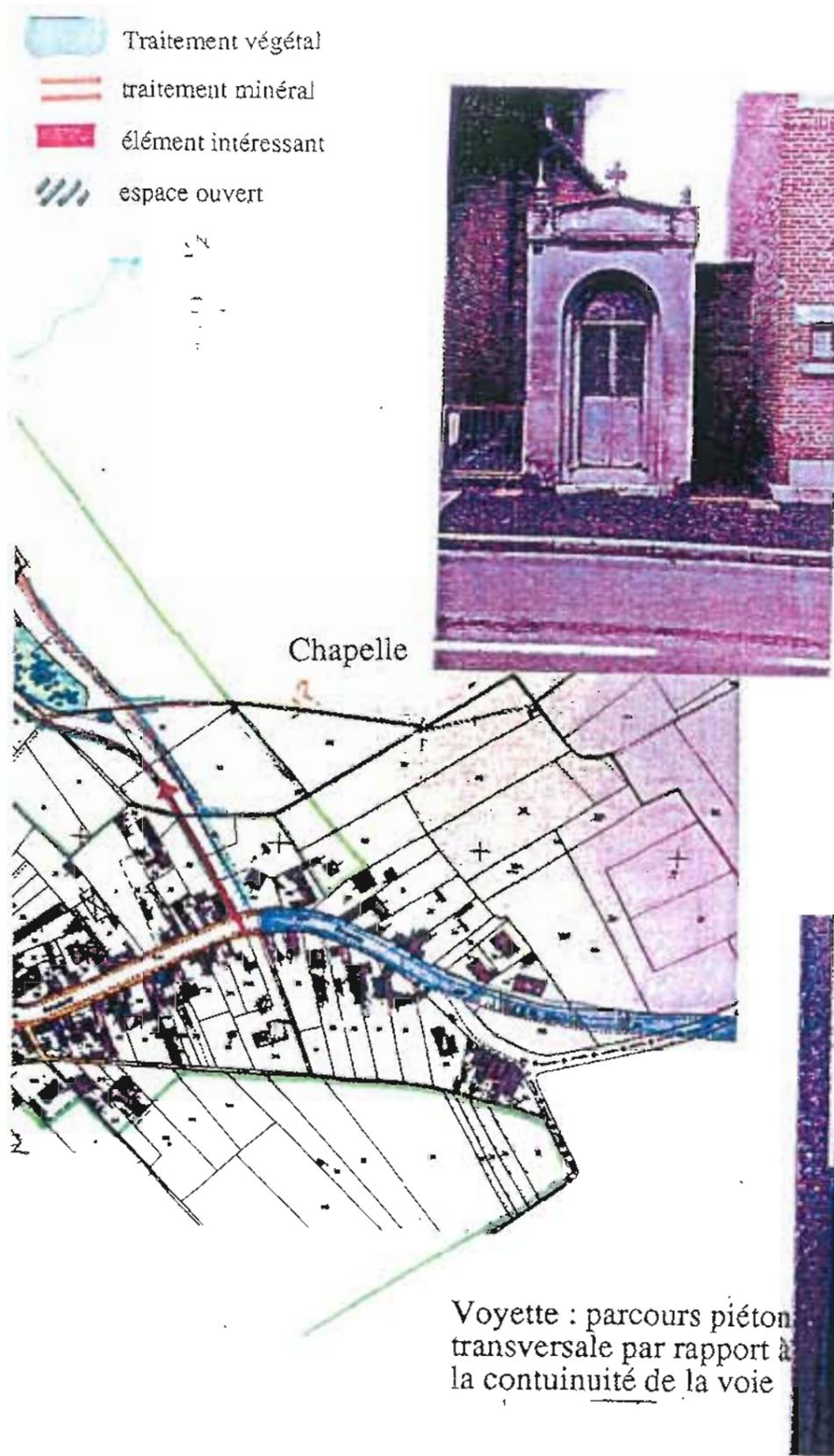
alignement produisant un effet de signal et de porte

Un réseau arachnéen se tisse au dessus de Wahagnies

Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Grafteaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-



TRAVERSER WAHAGNIES ET S'Y ARRETER : LES DEPARTEMENTALES.

Wahagnies est traversée par deux départementales. En fonction du type de bâti qui les borne, elles présentent des caractères différents aussi proposons nous deux types d'aménagement de leurs abords.

Un aménagement de type végétal en périphérie /entrée de ville. En effet, le recul des habitations par rapport à la voie offre l'espace nécessaire à leur implantation.

Un aménagement de type minéral, lorsqu'entrant dans le centre bourg, le bâti s'approche au plus près de la voie. L'ambiance qu'il apporte s'appuie sur la texture et la couleur des matériaux.

L'aménagement des abords des départementales est l'occasion de révéler les éléments intéressants qui jalonnent ces voies (architecture, chapelles, voyette...), de les mettre en scène ou, plus simplement, de les donner à voir

Toutes les estimations présentées dans les propositions prennent en compte l'ensemble des opérations nécessaires à l'exécution des travaux décrits. Par exemple, le prix de plantation d'un arbre comprend la fourniture de l'arbre, la réalisation de la fosse, l'apport de terre et la plantation proprement dite.

Par contre, ne sont pas pris en compte les travaux de réseaux et de fondation de voirie.

TRAITEMENT VÉGÉTAL

Ce traitement des abords des voies s'inscrit dans la démarche de la trame verte et permet d'apporter le végétal en ville .



La rue Ghesquière aujourd'hui : entrée ouest

Proposition >



Entrée ouest

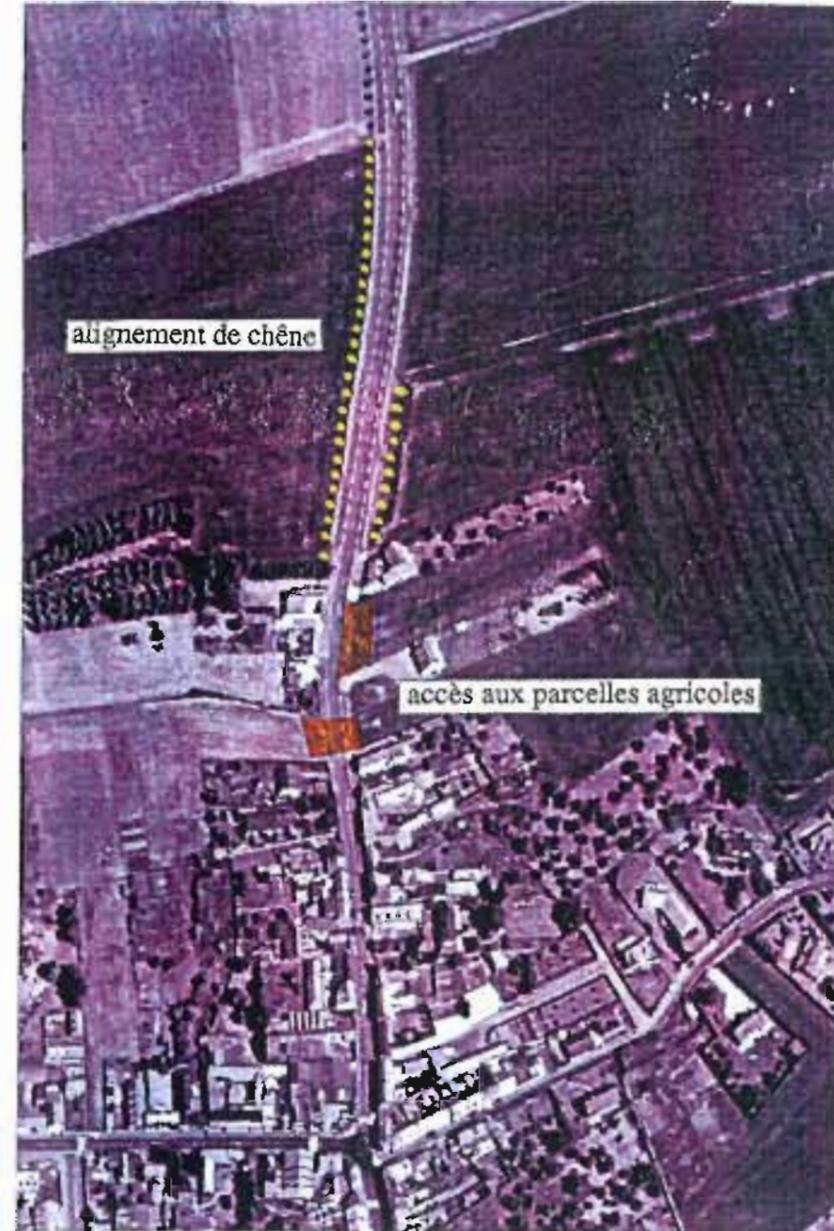
L'entrée est de Wahagnies est marquée par un alignement de bouleaux. Il produit un effet de porte dont nous avons déjà parlé. Parallèlement, il se situe sur le tracé du corridor biologique et participe à sa constitution. Nous proposons donc de doubler cet alignement. En plus d'accroître l'effet de signal, cette plantation reprend la typologie d'accès que l'on trouve au nord et au sud, lorsque franchissant la forêt de Phalempin on arrive à Wahagnies

INTERVENTIONS :

	Q	P.U	P.Tot
plantation de bouleaux	50 u	1 500	75 000
mise en forme du terrain	80 ml	25	2 000
TOTAL			77 000

non compris enterrement des réseaux et éclairage

Entrée nord :
arrivée à Wahagnies depuis la forêt de phalempin -D 62-



Entrée est :
arrivée à Wahagnies depuis Thumeries -D954-



Entrée sud : D 254 >



Entrée nord

Venant de Phalempin, Wahagnies apparaît comme groupé autour de son clocher, un alignement de platanes accompagne partiellement l'arrivant.

La caractéristique de cette entrée est de présenter une grande mixité entre habitat et pratiques agricoles. Les champs côtoient les maisons, les trottoirs n'existent pas encore et sont des bas côtés herbeux.

Cette typologie particulière constitue cependant *la ville* et doit être ressentie comme telle par les automobilistes et camionneurs (adaptation du mode de conduite, de la vitesse)

Nous proposons d'une part de prolonger l'alignement jusqu'aux premières maisons. A l'entrée même du bourg cet alignement sera dédoublé. Venant de la forêt et en accord avec les principes établis par la trame verte, il sera constitué de chênes sessiles.

D'autre part, dans la mesure où la municipalité souhaite la réalisation de trottoirs en ce lieu, il convient, au droit des accès aux parcelles agricoles, de prévoir une fondation de type "voirie lourde".

INTERVENTIONS :

	Q	P.U	P.Tot
Plantation de chênes	40 u	2500	100 000
Trottoir traditionnel	280 ml	120	33 600
Accès aux parcelles agricoles	15 ml	250	3 750
TOTAL			137 350

Entrée est

On passe très rapidement de Thumeries à Wahagnies. L'identification de Wahagnies comme une nouvelle entité dépend ici, comme nous l'avons vu, du maintien de l'ouverture du lieu. Aussi, bien que ces terres soient sur le territoire de Thumeries, leur mode d'utilisation participe à l'image de Wahagnies.

C'est la seule entrée de Wahagnies ayant fait l'objet d'un aménagement particulier ; la plantation d'un tilleul isolé marque, sans équivoque, cette entrée. Cependant l'arrière plan constitué de clôtures hétérogènes peut être amélioré.

Par la plantation d'une haie, il est possible à la fois d'offrir une façade végétale plus accueillante et d'insérer harmonieusement ces premières habitations au paysage du plateau.

INTERVENTIONS :

	Q	P.U	P.Tot
Préparation du sol	12,5 m2	20	250
Plantation d'une haie	25 ml	150	3 750
TOTAL			4 000

Entrée sud

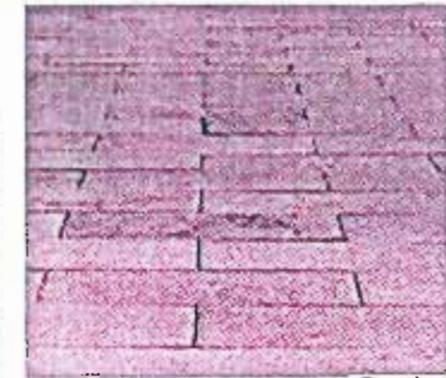
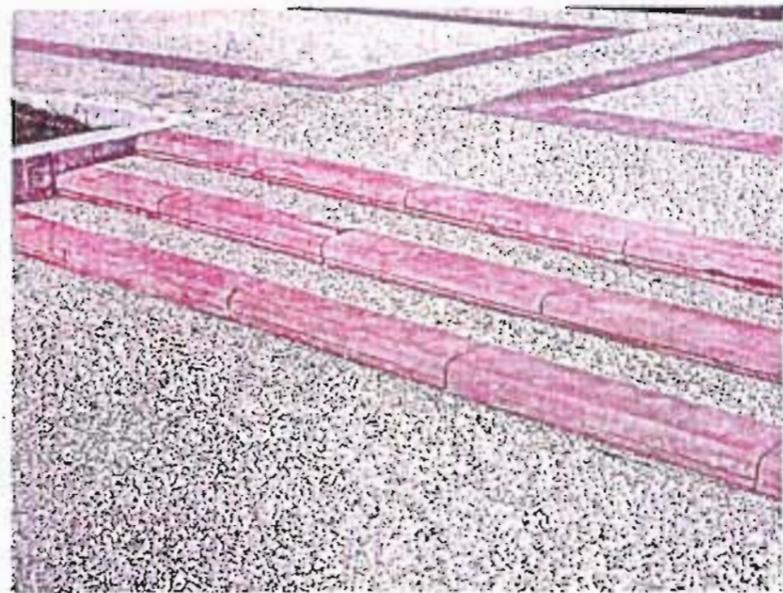
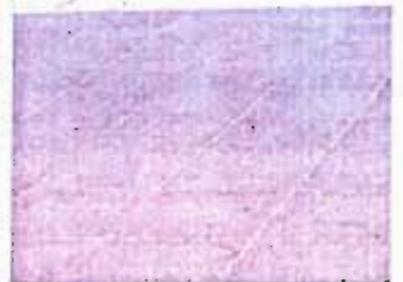
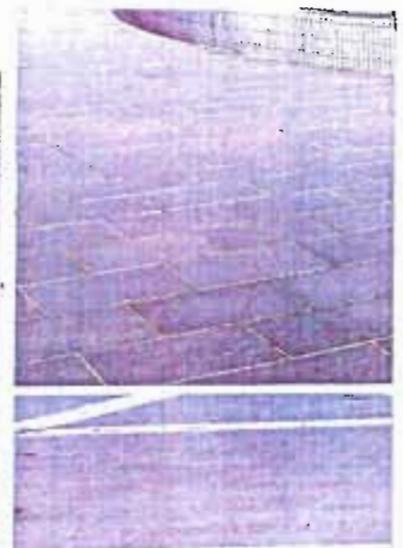
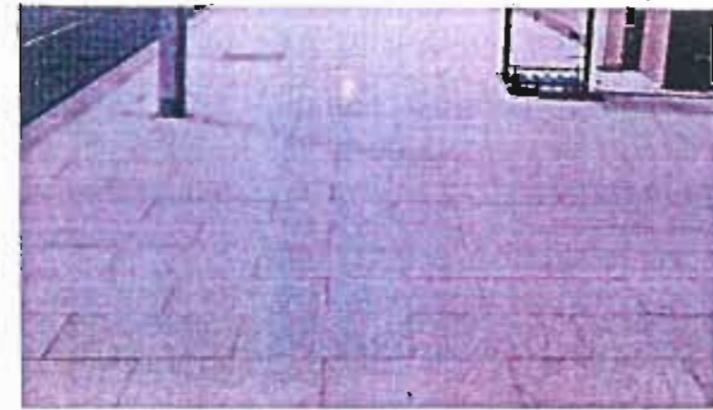
Aujourd'hui, cette entrée de Wahagnies dégage une atmosphère délaissée. Pourtant la voie est bordée pour partie d'habitations et, plus au sud, une piste cyclable borde la départementale. La topographie particulière en ce lieu (déclivité de l'ordre de huit mètres côté ouest) met la rue en position de belvédère.

Nous proposons de prolonger la piste cyclable jusqu'au carrefour du groupe du mont Sorel. Sur cette portion de la voie, la déclivité du sol se traduit par l'absence d'accès aux parcelles privées.

Parallèlement une plantation de grimpanes serait faite le long des maisons ou en accord avec les propriétaires, dans leurs jardins de façon à ce que la vue soit équilibrée.

INTERVENTIONS:

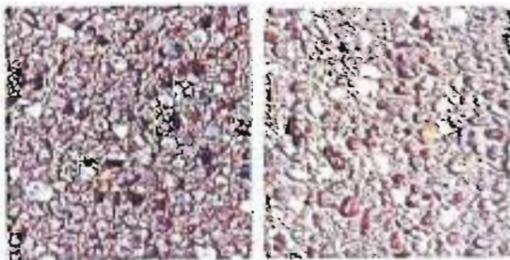
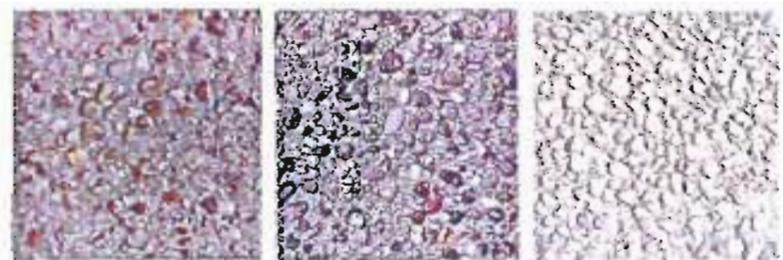
	Q	P.U	P.Tot
préparation du sol	250 m2	20	5 000
une piste cyclable	600 m2	120	72 000
plantation /haie	500 ml	150	75 000
plantation /grimpanes	500 ml	150	75 000
TOTAL			227 000



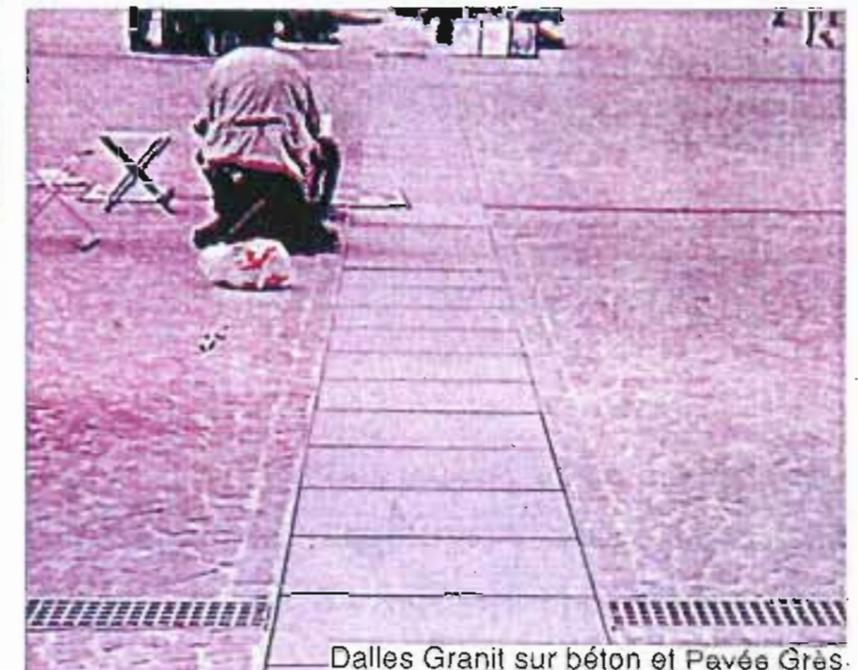
Quelques nuances de Dalles Granit

Traitements de sol en BETON DÉSACTIVÉ

Traitements de sol en DALLES ET PAVÉS



Pavés Béton



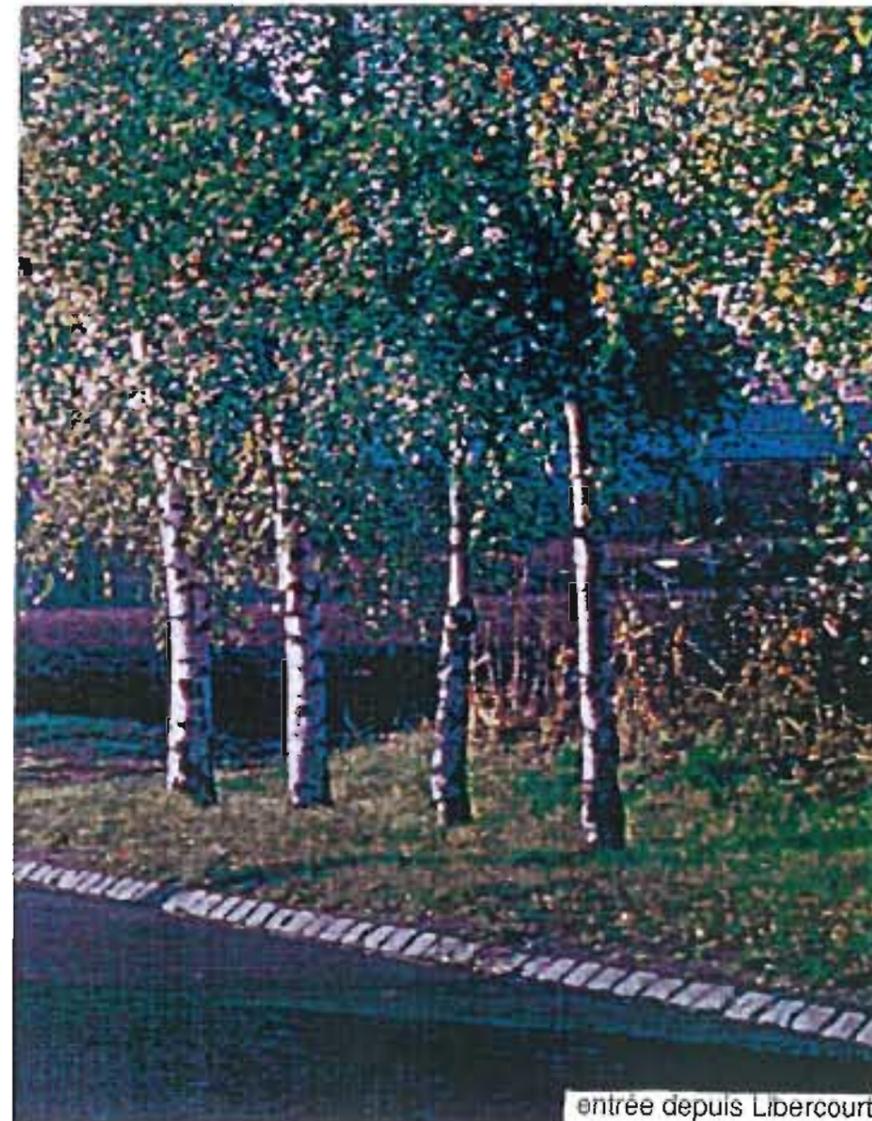
Dalles Granit sur béton et Pavés Grès

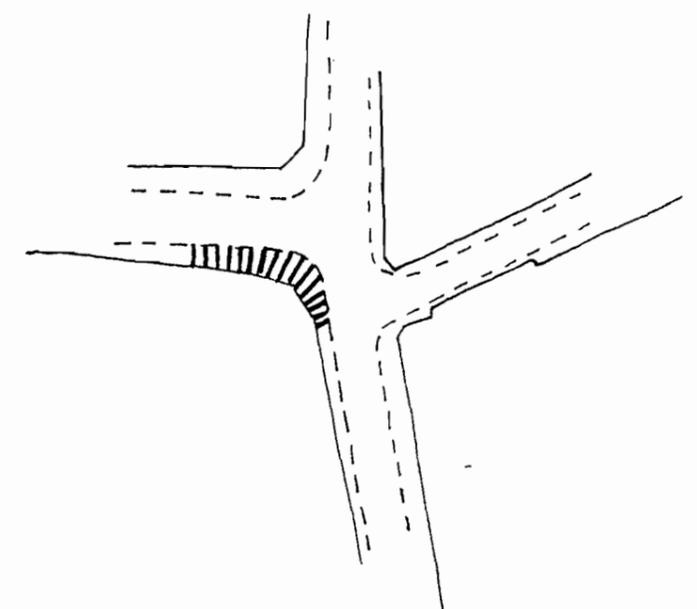
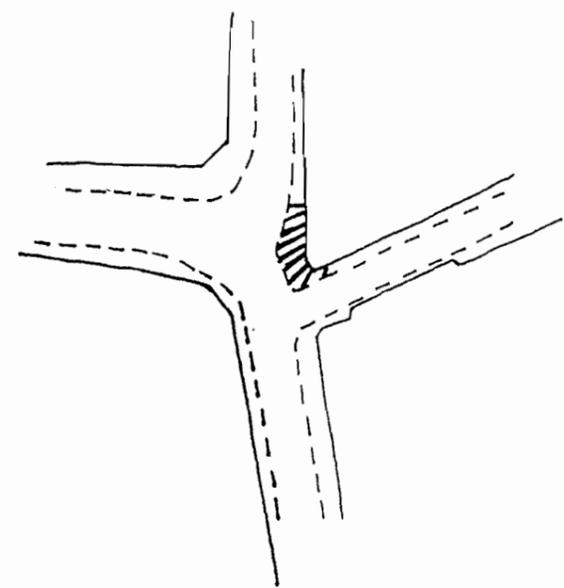
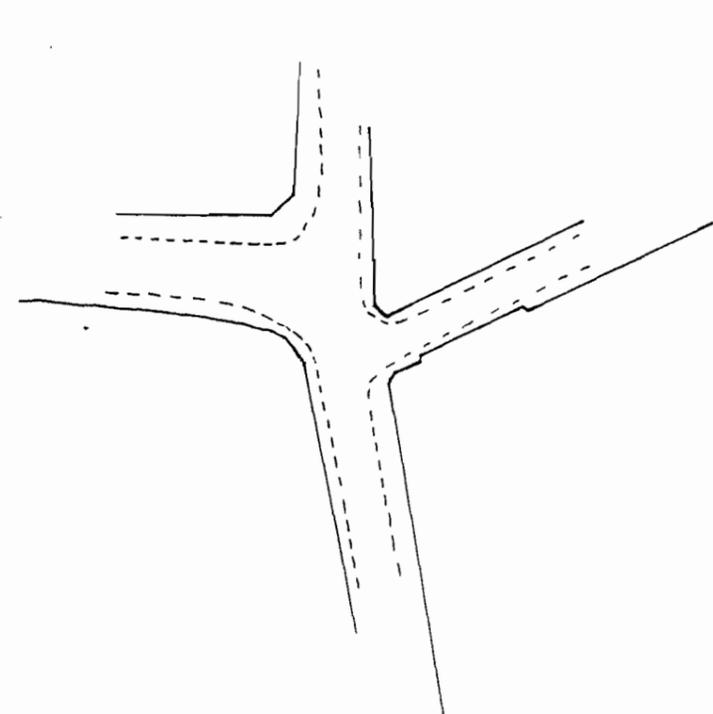
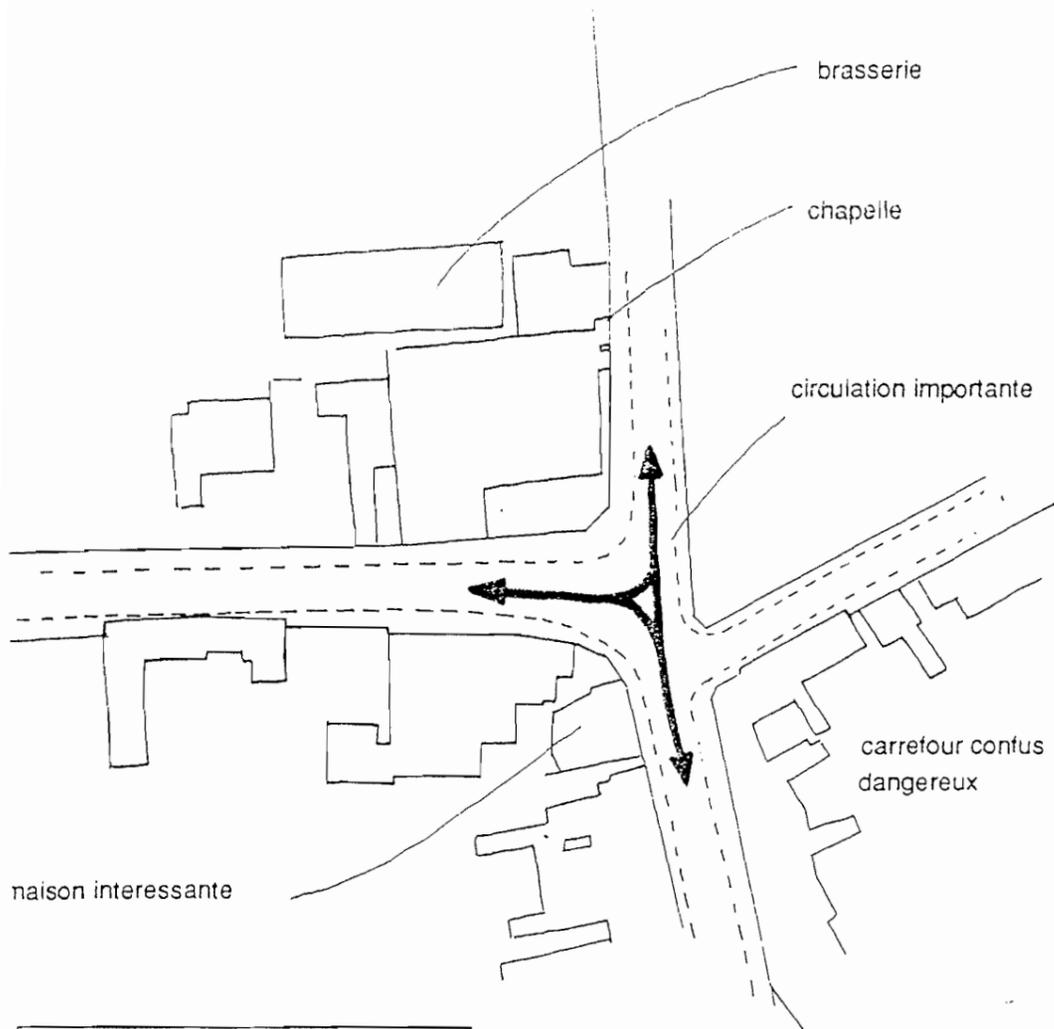
TRAITEMENT MINERAL

L'objectif du traitement des voies départementales au cœur du bourg est de signifier le passage en ville afin que les conducteurs (auto, camion) adaptent leur conduite et leur vitesse.

Afin d'accentuer la lecture de l'espace destiné au piéton par rapport à celui voué à la voiture, nous proposons de changer le revêtement des trottoirs, aujourd'hui en asphalté noir pour un revêtement de couleur claire (béton balayé, désactivé...). Ce changement, n'est pas un détail. Ainsi en effet, bien que conservant la même emprise, la chaussée apparaît visuellement rétrécie. D'autre part, le cheminement piéton est clairement identifié.

Aujourd'hui, les trottoirs accueillent un usage mixte de stationnement et de déambulation. Une réflexion sur le stationnement et des propositions seront donc développées dans le paragraphe suivant.





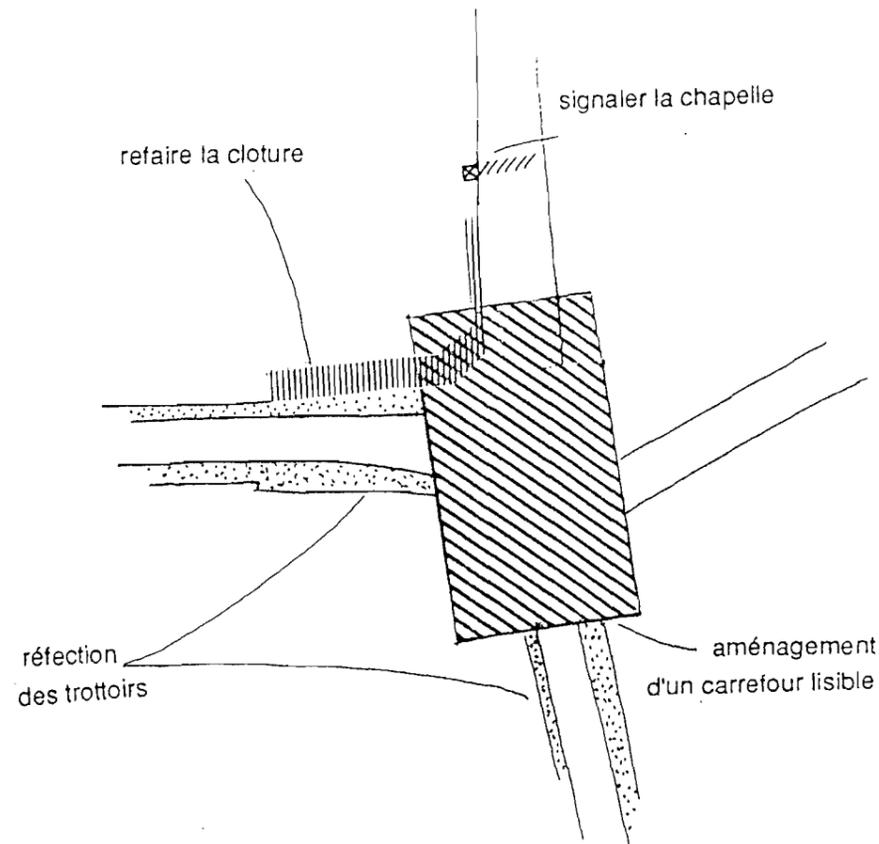
Quand deux départementales se rencontrent.

Au pied du coteau, en bas de la rue J. Jaures et de la rue J. Guesdes, existe un croisement peu clair. En effet, les pentes engendrent une vitesse certaine des véhicules alors qu'il n'y a pas de hiérarchie des différentes voies et le feu tricolore en fonctionne plus.

Nous proposons de clarifier, pour le conducteur, la perception de ce carrefour en instituant une hiérarchie d'importance et de priorité et, par la même, de ralentir la circulation qui s'y déroule.

Aujourd'hui, l'organisation même du carrefour induit la confusion. Par un dessin évident des bordures il est possible, d'une part d'induire l'importance des voies respectives et d'autre part de redonner de l'espace aux piétons.

Pour la lisibilité de la signalisation le carrefour gagnerait à être moins encombré (cabine téléphonique). Enfin, le traitement des clôtures privées doit permettre d'acquérir une certaine unité et d'améliorer l'image produite.



INTERVENTIONS :

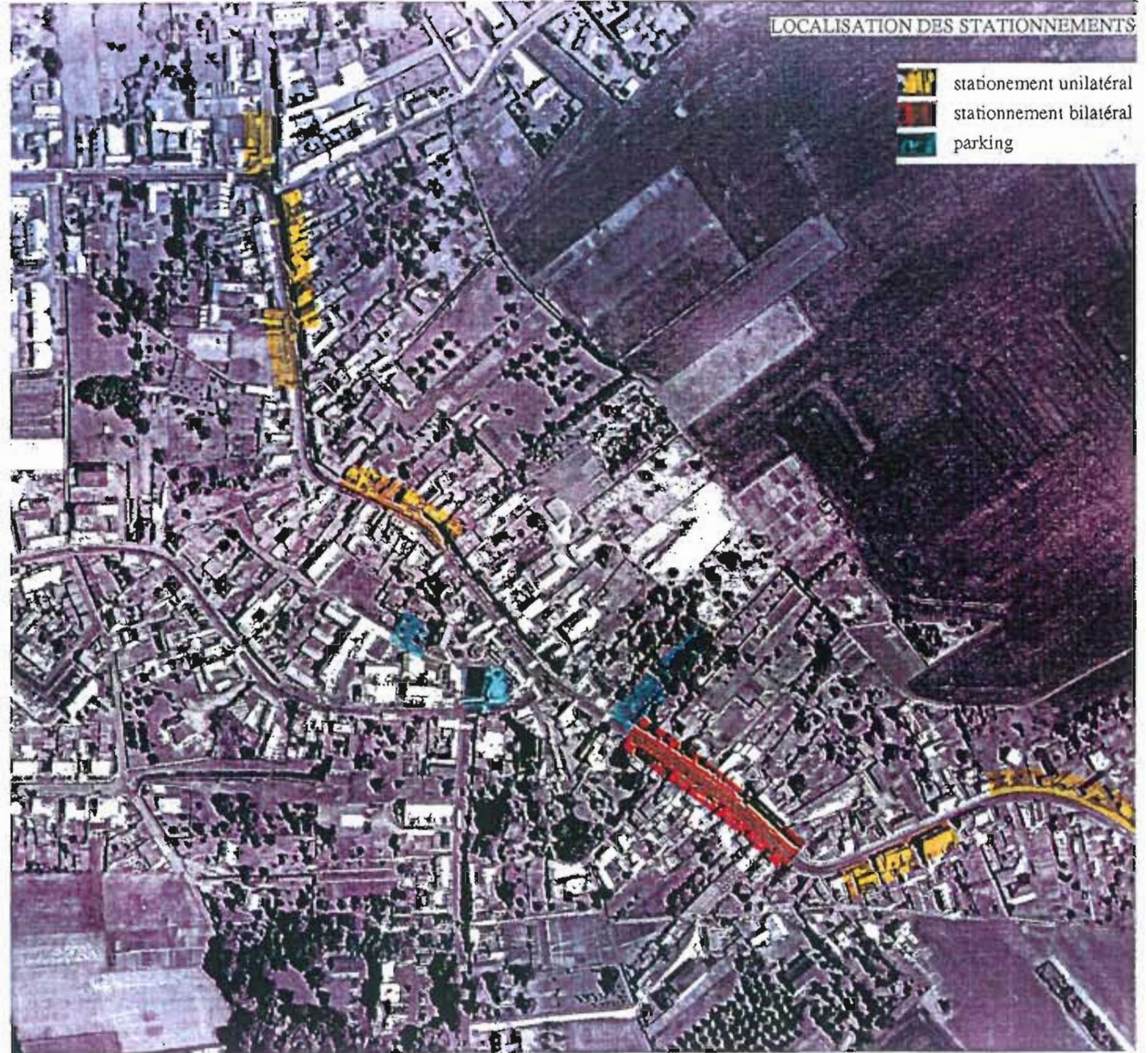
	Q	P.U	P.Tot
pose de bordures	44 ml	200	8 800
réfection des trottoirs	36 m2	250	9 000
signalisation	F	20 000	20 000
plantations	15 m2	150	2 250
TOTAL			40 050



Rue Jean Jaures depuis le carrefour.



Rue Jean Jaures vers la rue Ghesquière



Stationnement

Comme nous l'avons vu, de par la typologie même de l'habitat, la rue principale de Wahagnies est relativement étroite par rapport à sa fréquentation. La chaussée, d'une largeur de 6 mètres, est flanquée de part et d'autre d'un trottoir d'une largeur variable de (1,50 à 2,50 mètres en général et jusqu'à 4 mètres). Aujourd'hui ces trottoirs présentent un usage mixte de déambulation piétonne et de parking. Cette situation permet un usage optimum de la rue dans le sens où, le stationnement étant ponctuel et temporaire l'espace réservé au piéton est maximal durant la plus grande partie de la journée. Cette situation nous semble intéressante et adaptée à Wahagnies dont les nombreuses voyettes permettent une déambulation piétonne totalement dissociée du parcours automobile.

D'autre part, il ne faut pas oublier que des lieux de stationnement seront créés, notamment en face de l'auberge de la bascule.

Suite à la demande de la municipalité de réaliser des emplacements de stationnement identifiés comme tel, nous proposons que leur installation s'inscrivent dans le tissu urbain à l'occasion des légères dilatations de l'espace plutôt que de construire des aires de parking.

L'analyse fine de l'état existant fait apparaître que le profil de la distance entre façade est variable. En certaines portions de la voie il est possible d'envisager un stationnement bi-latéral alors qu'en d'autre tout stationnement est impossible. La création de stationnement répond donc à une logique de séquences.

Le gabarit de la rue (espace entre façade) ne pouvant être modifié, de même que la largeur de la voie (départementale), nous proposons donc de conserver la chaussée existante, et d'inscrire les stationnements sur l'emprise des trottoirs actuels, lorsqu'ils sont assez larges. Le stationnement s'implante donc, au cas par cas et en respectant les accès privés, d'un côté de la rue, de l'autre ou de façon bilatérale.

Le revêtement des stationnements, comme celui des trottoirs, sera de couleur claire. En effet, afin de produire un effet optique de resserrement, propre à induire un ralentissement de la vitesse, il est nécessaire que les stationnements soit davantage identifié à l'espace du piéton qu'à celui de l'automobile.

Dans le même esprit le profil de la rue tend à rapprocher stationnement et déambulation.

INTERVENTIONS :

	Q	P.U	P.Tot
préparation des surfaces avant travaux	900 m2	100	90 000
réfection des trottoirs	900 m2	250	225 000
création des stationnements	860 m2	250	215 000
bordure trottoir	460 ml	120	55 200
bordure stationnement	750 ml	200	150 000
TOTAL			735 200

Non compris enterrement des réseaux, l'éclairage et le mobilier;

Dans l'hypothèse où l'on souhaiterait redessiner la répartition des espaces composant la rue, et en fonction des contraintes spatiales il nous semble que le meilleur parti consiste en un traitement asymétrique.

Un seul côté de la voie est réservé au stationnement et les trottoirs gardent une dimension agréable (1,50 m), tandis que la chaussée conserve une dimension de 6 mètres,

Cette proposition nécessite de refaire la voirie pour partie et constitue donc un aménagement important et contraignant. Cependant, son intérêt est qu'elle permet de combiner les différentes contraintes tout en conservant un lieu agréable.

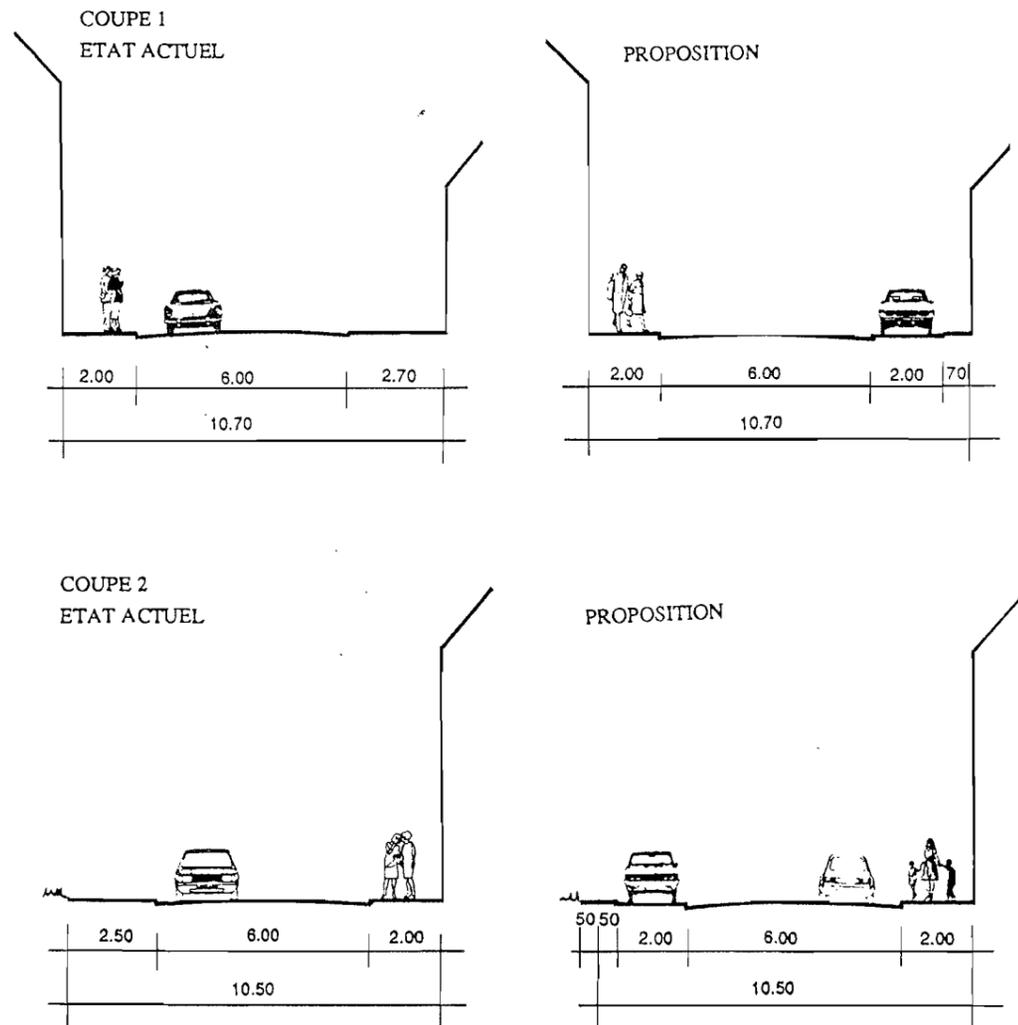


Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Graftaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-

Stationnement unilatéral



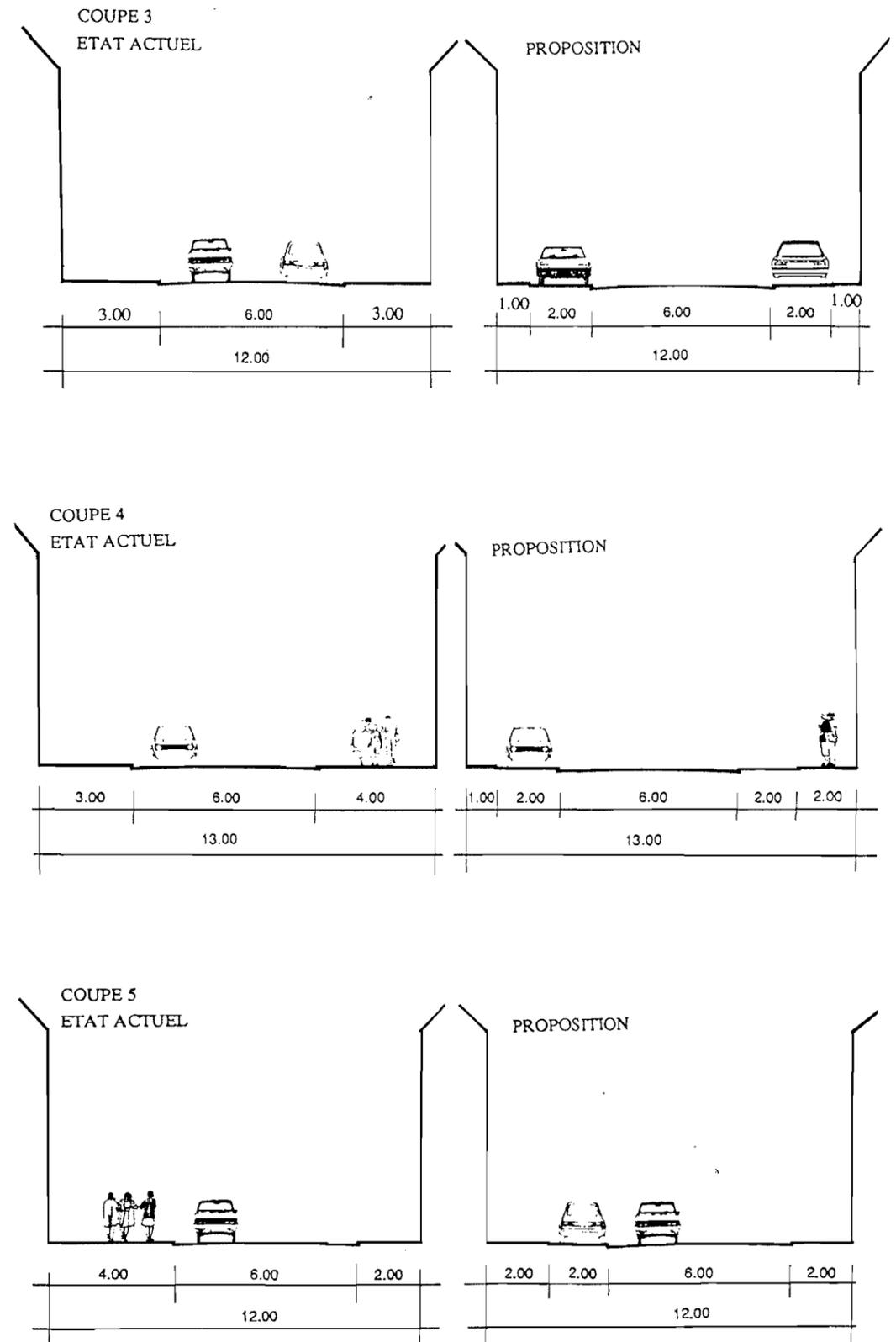
Cette coupe, réalisée au droit de la pelouse aux enfants met en évidence la nécessité de prendre au minimum 50 cm sur la pelouse de façon à permettre le stationnement tout en conservant un trottoir.

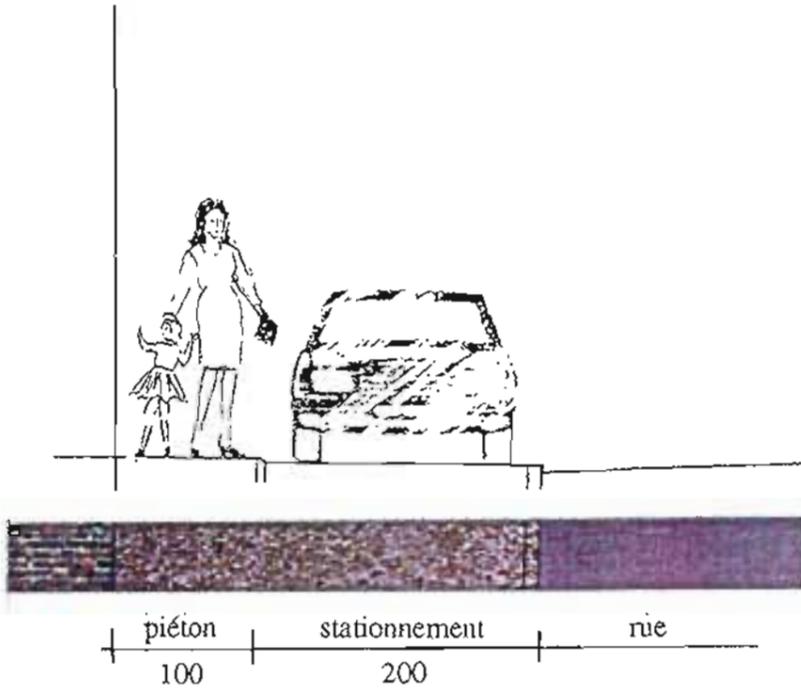
Stationnement bilatéral

Coupe réalisée au droit de la pharmacie. L'installation d'un stationnement de part et d'autre de la voie est possible. Il en résulte cependant un trottoir étroit.

Ici la situation engendrée par la création des stationnements permet encore une déambulation piétonne agréable.

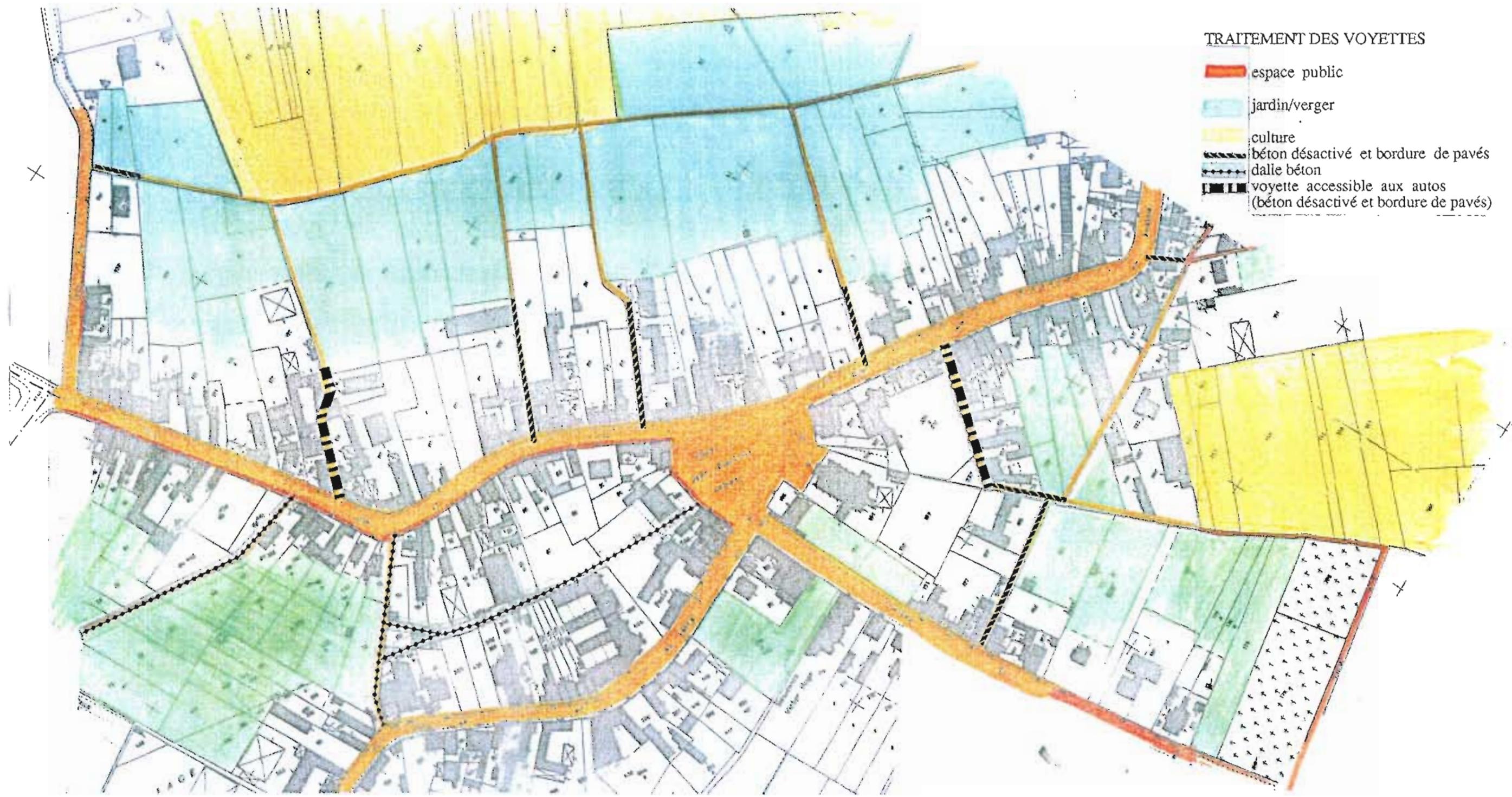
Le trottoir existant, particulièrement large permet d'installer un stationnement tout en concevant une largeur de trottoir généreuse.





HERITAGE ET PRATIQUES CONTEMPORAINES

- LES VOYETTES p. 95
- LA FUTURE ZONE BATIE..... p. 99
 - Principe général
 - La nouvelle rue située à côté de la pharmacie
- RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES p.103



HERITAGE ET PRATIQUES.

LES VOYETTES

Comme nous l'avons vu, les voyettes forment un réseau particulièrement intéressant et encore largement employé. Cette héritage du passé et par ailleurs si pertinent dans le bourg que nous proposons de reproduire cette organisation de l'espace lors de la réalisation des extensions urbaines.

Les voyettes, chemins piétons qui se glissent entre les parcelles bâties présentent des entrées particulièrement discrètes. Or tous ces accès au travers du front bâti sont autant d'éléments transversaux intéressants qu'il convient de mettre en valeur. Aussi proposons nous de réaliser une sorte de seuil depuis la voie départementale.

Pour constituer ce seuil et d'une façon générale, le sol des voyettes est recouvert sur la profondeur des parcelles bâties, du même revêtement clair que les trottoirs. Une bordure de pavés (20x20), comparables à ceux qui bordent la départementale allant vers Libercourt, fait la transition avec le bâti et, pour les voyettes un peu larges, limite l'espace de déambulation à un mètre. L'espace restant serait alors planté (plantes vivaces, couvre-sol ou grimpanes).

On peut distinguer deux grands types de voyettes. Celles que l'on qualifiera d'urbaines qui sillonnent Waghagnies et celles qui permettent de sortir du bourg, de rallier l'espace cultivé ou la forêt.

Les voyettes urbaines

Traversant le tissu urbain, ces voyettes sont souvent bordées de murs. Elles constituent le parcours quotidien de nombreux habitants. Nous proposons donc un revêtement minéral. Le long des départementales et sur la profondeur du front bâti, le sol des voyettes est bordé d'une rangée de pavés. Au delà, la totalité du sol est minérale.

En ce qui concerne le quartier de la place Lebas, le sol des voyettes est réalisé en dalle béton. De ce fait le sol de ces voyettes n'est pas associé à une bordure de pavés pour former le seuil.

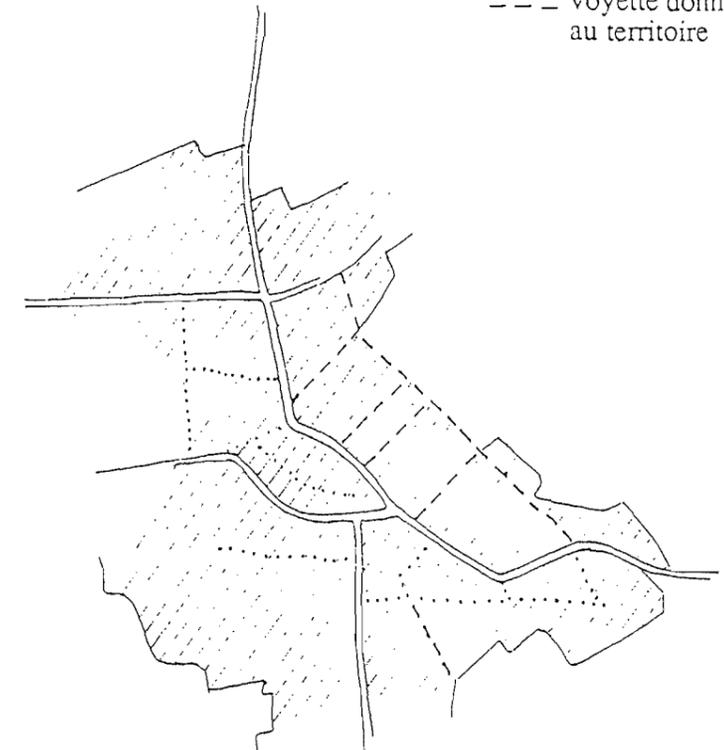
Les voyettes donnant accès au territoire

Ces voyettes permettent de franchir le front bâti et d'accéder aux chemins ruraux. Ces voyettes sont autant de possibilités de parcours de promenades intercommunales et/ou de découverte.

Ces voyettes ne présenteront qu'un seuil minéral -relation au bâti et aux départementales- avant de retrouver un sol de terre.

QUALITÉ DES VOYETTES

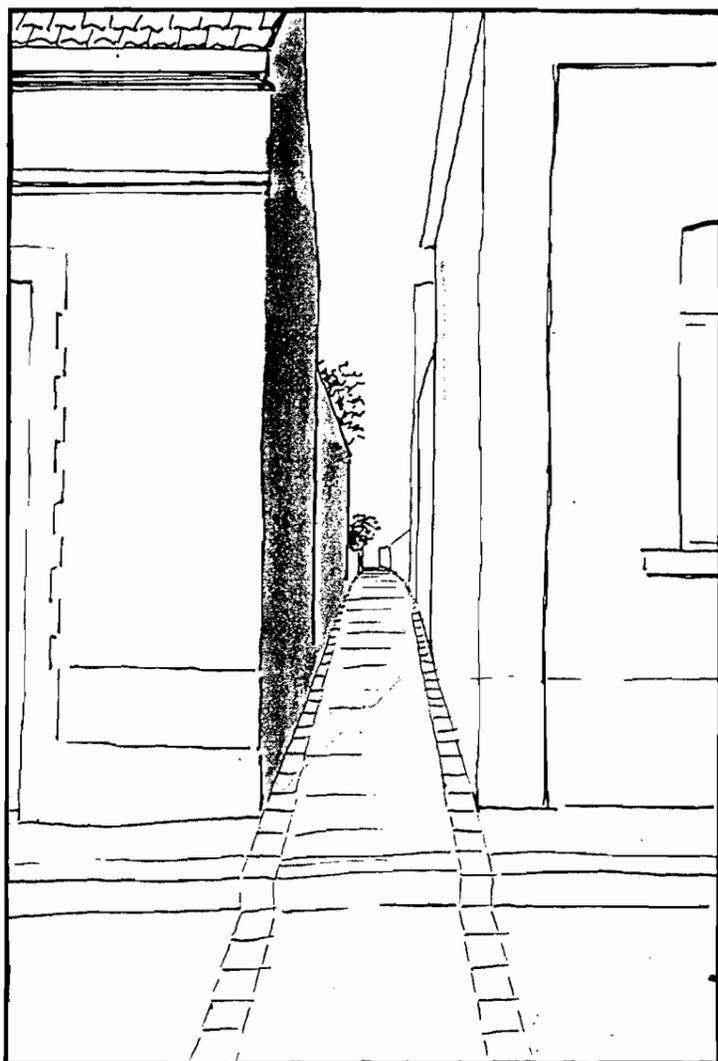
- voyette urbaine
- - - voyette donnant accès au territoire



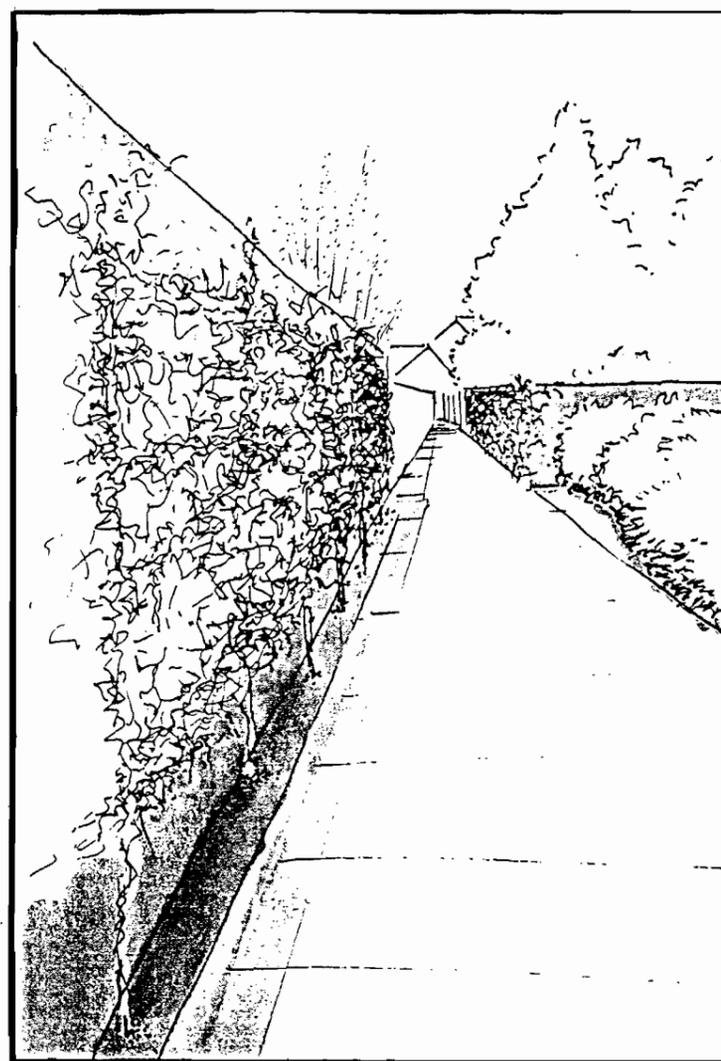


Paysages le long des voyettes

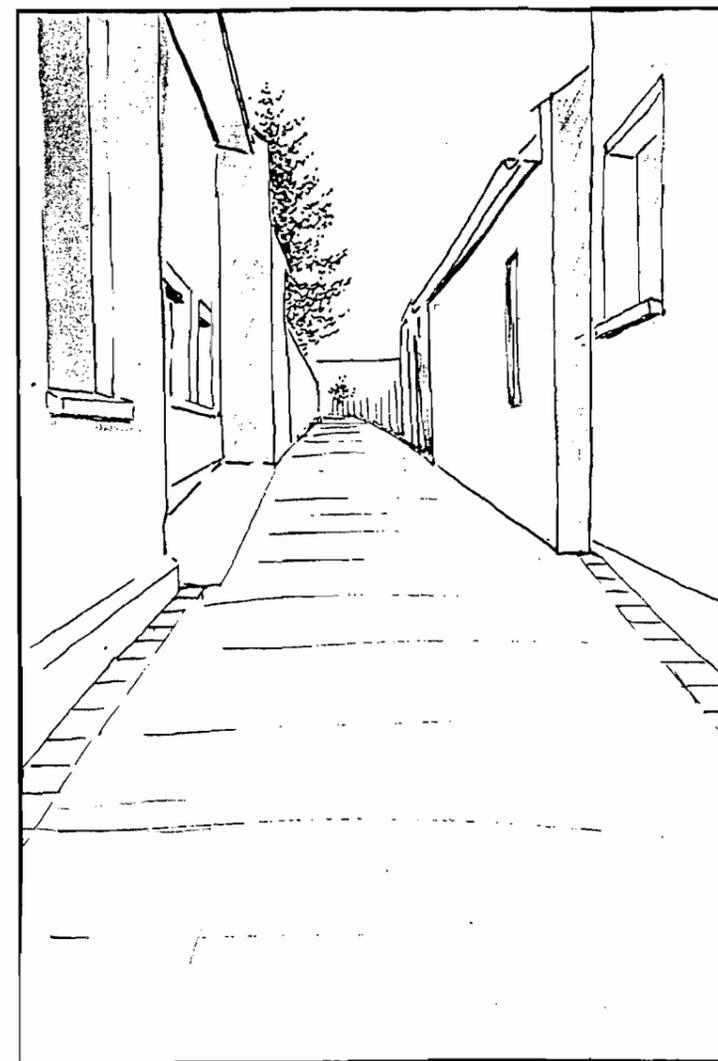
Aspérités?



Inscription de long de la départementale. Voyette donnant accès à l'espaces ouvert des étendues cultivées.



Voyette urbaine "traversant" les jardins. La voyette est élargie et les clôtures de fibrociment sont habillées par des plantes grimpan-



Voyette urbaine conduisant le piéton à travers Wahagnies.

LA FUTURE ZONE BÂTIE

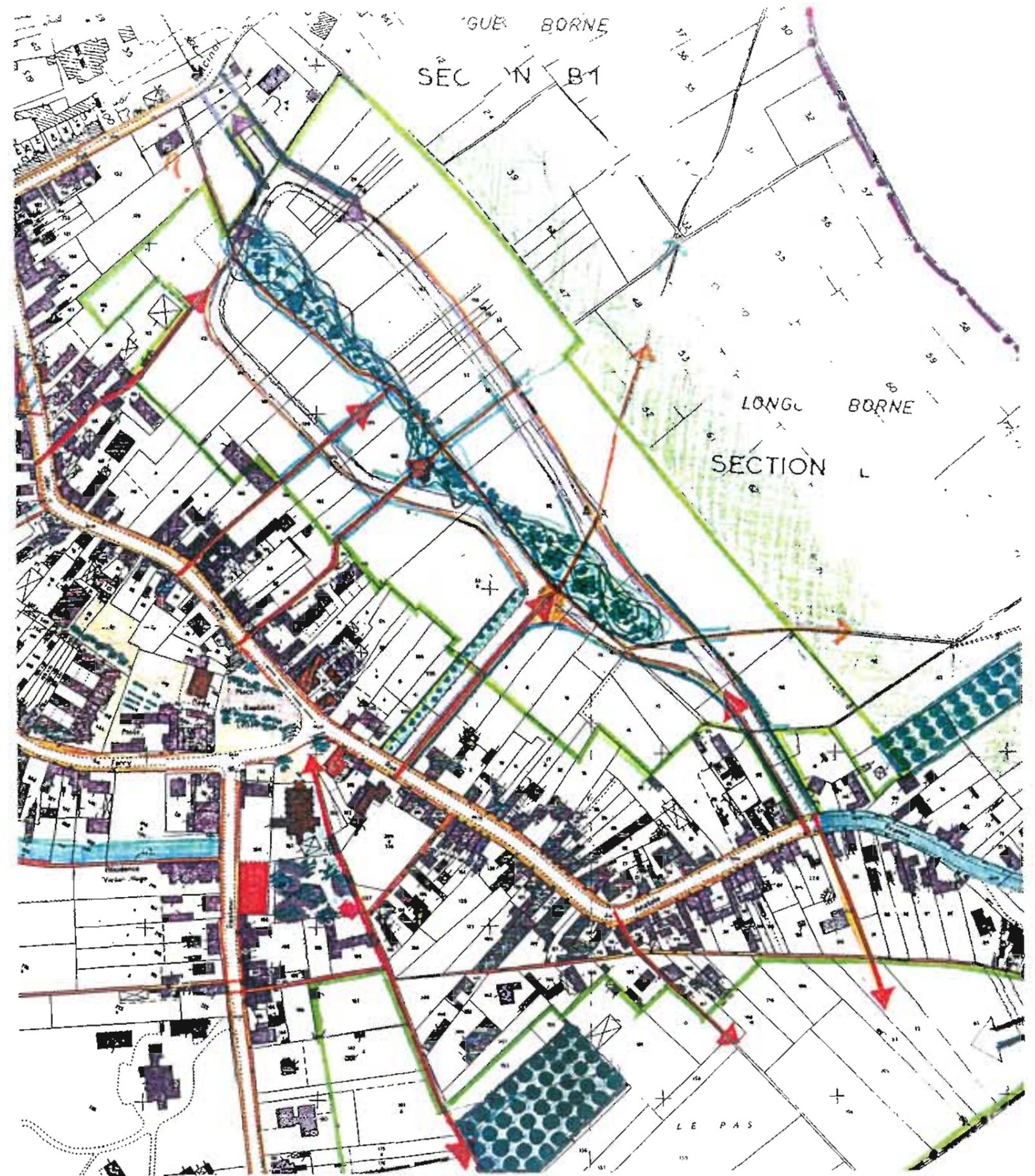
Principe général

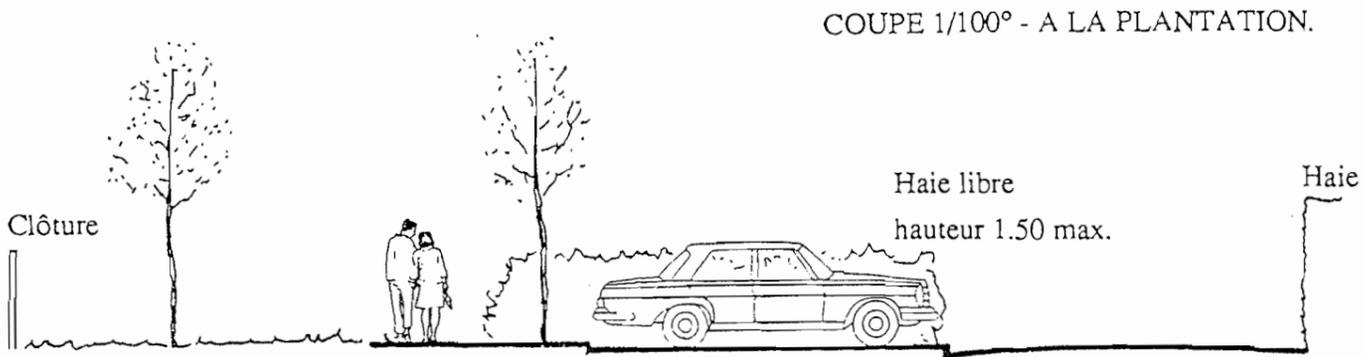
Au vu de l'analyse, il nous semble que le lieu de la commune le plus propice à recevoir du bâti se situe sur le plateau. En connection directe avec le centre bourg, l'ensemble du réseau de voyettes permet une très bonne desserte piétonne. L'organisation spatiale se cale sur ce vocabulaire hérité du Wahagnies plus ancien. Elle s'inscrit ainsi dans la logique du tissu urbain existant et tire partie de sa position géographique spécifique sur le plateau.

Il nous semble intéressant, en plus d'intégrer ce vocabulaire spécifique de Wahagnies de ménager un espace boisé au sein de la zone bâtie.

Le réseau viaire se connecte aux voiries existantes à l'occasion de réserves prévues au Plan d'Occupation des Sols (POS). Ces nouvelles voies constituent de nouvelles rues pour Wahagnies et participent pleinement à la structure du centre et la prise en compte du cadre de vie et du paysage en ville, notamment en ce qui concerne la rue située à côté de la pharmacie.

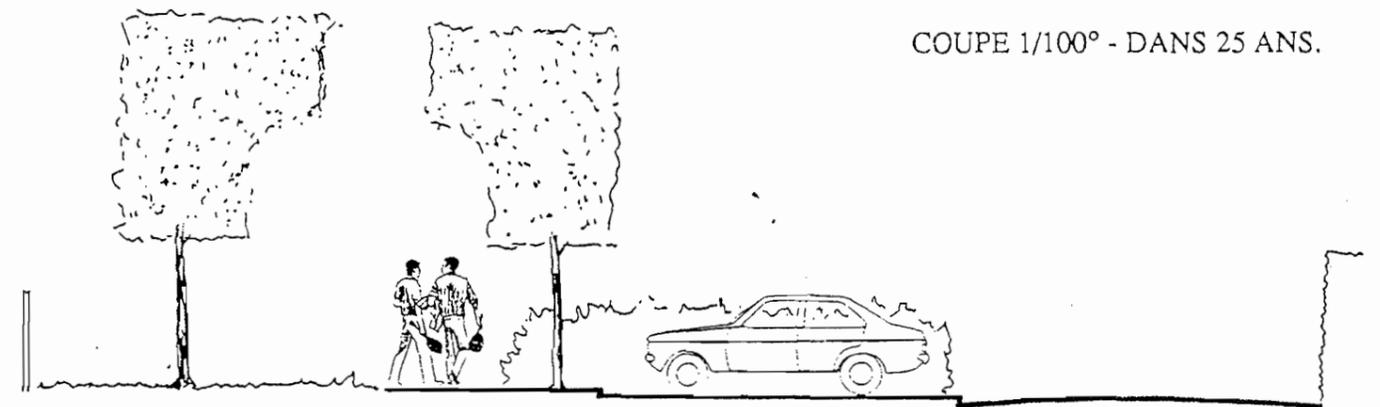
Parallèlement, une attention particulière devra être portée au traitement de la lisière parcelle bâtie/ culture. Afin que ces nouvelles habitations s'intègrent au mieux au paysage du plateau, nous proposons que les fonds de parcelle soient ou constitués d'espaces ouverts, (vergers, pelouse...), ou présentent, au lieu d'une clôture opaque, une haie champêtre. Ces plantations seraient préférentiellement laissées libres et seraient réalisées pour 70% par des essences proposées dans la palette végétale de la trame verte (cf p.51).





2.25	2.75	1.50	1.50	5.00	5.00
2.25	5.00	75	10.00		
18.00					

GAZON	CHEMIN PIETON SABLE STABILISE	SATIONNEMENT	VOIRIE		
-------	----------------------------------	--------------	--------	--	--



2.25	2.75	1.50	1.50	5.00	5.00
2.25	5.00	75	10.00		
18.00					

GAZON	CHEMIN PIETON SABLE STABILISE	SATIONNEMENT	VOIRIE		
-------	----------------------------------	--------------	--------	--	--

La nouvelle rue située à côté de la pharmacie

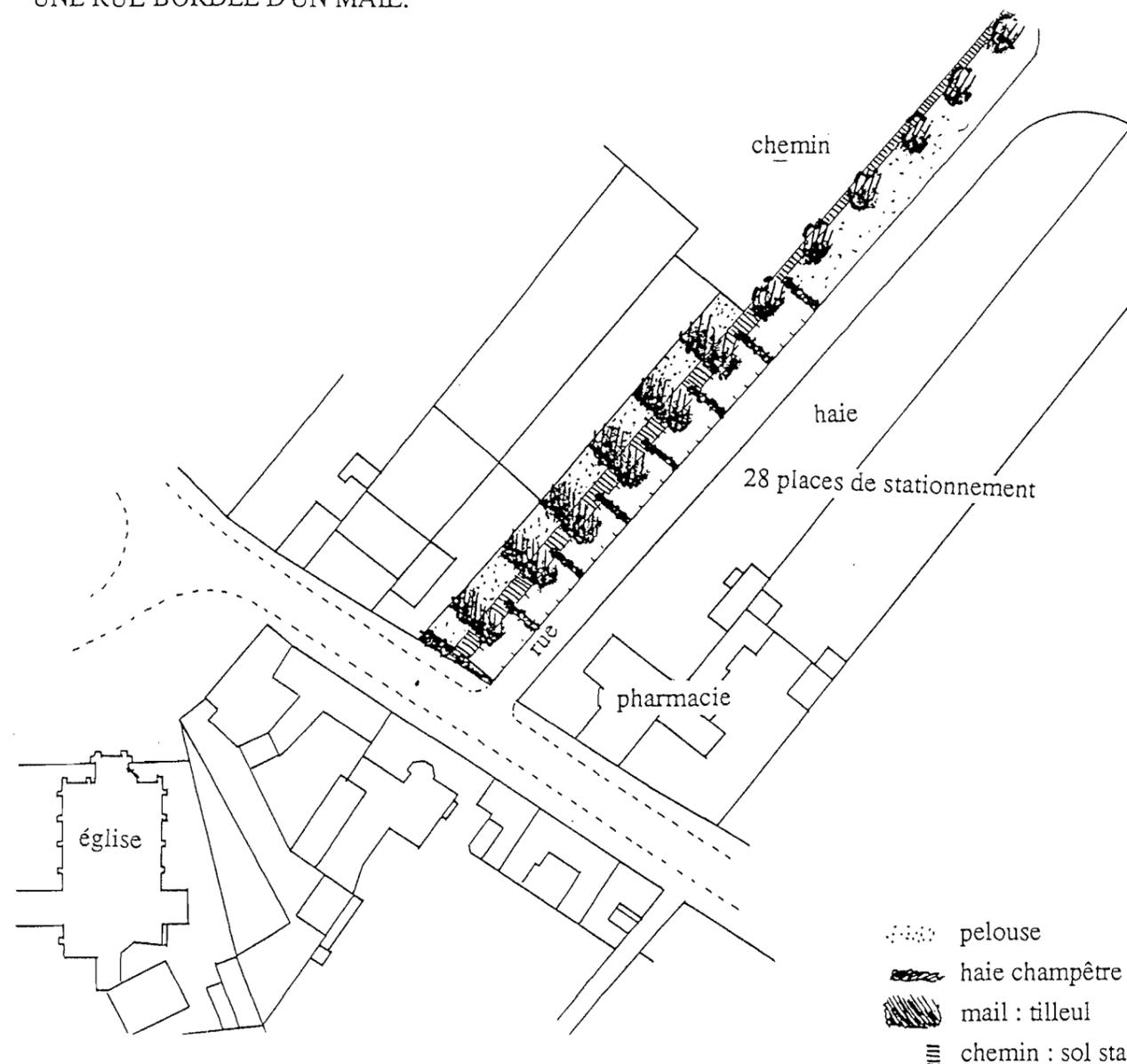
Cette nouvelle rue permet de rallier le centre et la place depuis les nouvelles habitations.

Aujourd'hui, la réserve prévue constitue une parcelle en friche. Elle est suffisamment large pour permettre la réalisation d'un mail planté accompagné de stationnements.

La voie s'inscrit selon une organisation classique, en limite Est. L'espace piéton constitué d'un mail se trouve ainsi le plus près de la place.

Les stationnements s'inscrivent longitudinalement à ce parcours, rythmés par des haies libres.

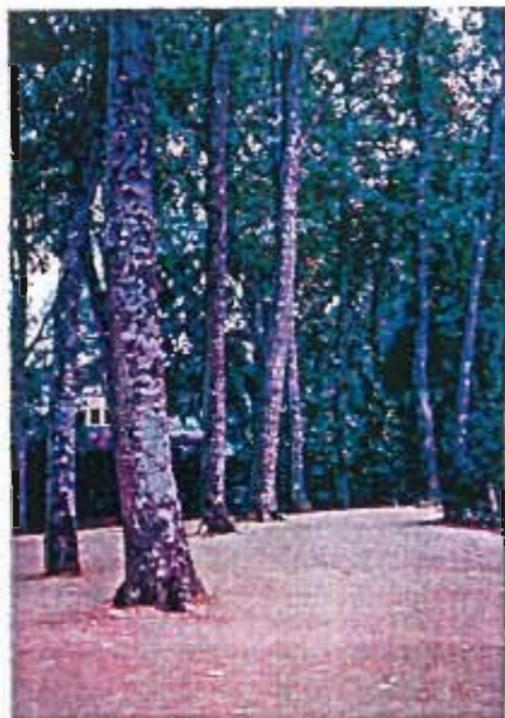
Le mail est composé de tilleuls taillés en marquise. Il surplombe le cheminement et constitue une promenade couverte. Celle-ci se transforme, au droit des parcelles à bâtir, en un alignement simple qui se prolonge à l'intérieur de la nouvelle zone bâtie.



Un mail de tilleul forme une promenade couverte entre la place de Wahagnies et les nouvelles habitations du plateau.

INTERVENTIONS : Réalisation de la promenade

	Q	P.U	P.Tot
bordure	27 ml	1 50	4 050
sol stabilisé	35 m2	80	2 800
préparation du sol (gazon)	70 m2	25	1 750
plantation de haie	57 ml	150	8 550
plantation de tilleul	18 u	2 500	45 000
TOTAL			62 150



Sol sablé



Promenade couverte

Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Graftaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cucheval -Ecologue, biologiste conseil-

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Les objectifs de la requalification architecturale des édifices privés.(et publics)

Il s'agit en premier lieu de faire en sorte que les édifices participent pour leur part à la qualité de l'espace public.

En d'autres termes, l'importance de la requalification architecturale des bâtiments s'apprécie en fonction de leur impact direct sur le caractère de l'espace public.

Le travail sur les limites privé /public est très souvent prioritaire pour permettre une revalorisation de l'espace public.

C'est ainsi que les bâtiments au sens strict ne sont pas seuls en cause pour atteindre cet objectif.

Très souvent et principalement en périphérie, c'est la requalification des clôtures qui importe le plus dans la perspective de la valorisation du paysage urbain.

De ce point de vue, il n'y a guère que dans le centre "historique" du bourg que l'attention la plus grande doit être portée à la qualité architecturale des bâtiments, dans la mesure où ce sont eux seuls qui fabriquent le paysage urbain, de part leur position en limite de domaine public dans la très grande majorité des cas.

le principal problème est posé par les conditions économiques dans lesquelles sont réalisés l'entretien ou la réhabilitation de ces maisons du centre bourg .

Dans ces conditions nous développerons plus particulièrement le cas du centre bourg dans la mesure où il représente l'enjeu principal dans l'ambition communale de requalifier l'image de Wahagnies dans le concert des communes du secteur de la forêt de Phalempin.

1ère prescription d'ordre général:

il est primordial que les pouvoirs publics communaux informent systématiquement toutes les personnes susceptibles de déposer un dossier de permis de construire ou une déclaration de travaux que le CAUE du Nord organise des permanences pour conseiller les pétitionnaires.

Recommandations architecturales et contexte urbain

Rappelons l'analyse de la structure urbaine de la commune, dans laquelle nous distinguons différentes étapes dans le développement de l'agglomération.

- Le centre "historique"

D'origine rurale, il se caractérise par un développement linéaire le long de la route de Phalempin à Thumeries et autour de la place.

- Les développements linéaires récents

Ce sont essentiellement ceux de la rue Ghesquière et de la rue du Pressart. Constatons qu'ils sont orientés vers le bassin minier (Libercourt, Ostricourt) et vers le bas du coteau sur lequel se trouve la commune.

-Les lotissements:

Construits à partir des années 60 ils sont de deux sortes:

- certains, proches du centre du bourg, à l'ouest (rue Jules Ferry, groupe Marcel Bertrand et récemment rue Ghesquière)

- d'autres se sont agglomérés au sud du bourg, le long de la rue du Pressart.

Rappelons également la distinction que nous avons établie entre le bourg et l'agglomération.



Dans ces conditions, une typologie des édifices privés est envisageable selon la classification suivante:

Le patrimoine bâti de Wahagnies; Typologie

- 1- Batis homogènes présentant des qualités architecturales et urbaines "d'ensemble".
 - L'habitat ancien d'origine rurale dans le bourg
 - L'habitat groupé dans les lotissements
- 2- Batis hétérogènes ou diffus
 - Les demeures et maisons de maître
 - Les pavillons individuels
 - Les petites maisons modestes

D'une manière générale il faut insister sur le caractère hétéroclite du patrimoine privé .

Les typologies se cotoient parfois dans un "joli" désordre et plus particulièrement aux limites entre le bourg et l'agglomération.

Néanmoins ce "joli" désordre architectural est potentiellement porteur de belles qualités paysagères, qui associées à la mise en valeur des qualités générales du site urbain pourraient générer des ambiances urbaines de qualité (on pense à certaines séquences visibles dans les communes voisines de La Neuville et Phalempin)

Par exemple voyons une séquence caractéristique et les conditions de sa mise en valeur.(ci contre)



Toutes ces caractéristiques sont à préserver et à renforcer.



-1- Batis homogènes présentant des qualités architecturales et urbaines "d'ensemble".

- L' habitat ancien d'origine rurale qui constitue le centre bourg.

principaux caractères:

-Les alignements dominant, mais les discontinuités sont fréquentes (retraits, cours latérales , débouché des voyettes)

-Une forme fréquente de discontinuité résulte des petites maisons avec pignons sur rue qui génèrent souvent des ouvertures latérales dans le front bâti (voir page précédente et ci contre)

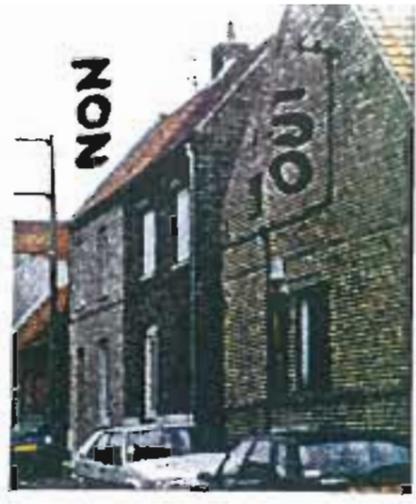
- la brique comme matériau apparent dominant (de fait mais également par "mode"; des photos anciennes montrent des façades peintes dans des proportions plus grandes qu'aujourd'hui.)

De ce point de vue la polychromie est sans doute le moyen le plus sûr pour s' adapter aux transformations d'usages et lutter contre la tendance à l'uniformisation.

Explications: Il existe une "mode" des matériaux "naturels" et "vieillis" qui génère l'assombrissement généralisé des édifices et l'uniformisation des couleurs. (brique rouge sombre, toitures tuiles vieilles marron, volets et menuiseries lazurées marron)

Obtenir une harmonie dans la juxtaposition de tons très proches est beaucoup plus difficile que l'utilisation du contraste.

Distinguer les trois éléments principaux de l'édifice (le toit, les murs, les menuiseries et ses accessoires) semble être une bonne base de réflexion pour lutter contre la monotonie et gérer le désir de fantaisie propre à chacun.



La mise en valeur de la brique "naturelle" nettoyée et rejointoyée (surtout pas de joints blancs; mode pseudo rustique car l'usage du ciment blanc ne repose sur aucune tradition avérée pour les édifices ruraux) n'est pas contradictoire avec cet objectif.

En effet parler de polychromie n'entraîne pas l'usage exclusif de la peinture, mais consiste à rechercher des contrastes entre les constituants de la façade..

voir ci contre un exemple correct de ravalement qui devra confirmer à l'étage la réussite du rez de chaussée.



Néanmoins une prescription doit faire l'objet d'une attention très particulière ; Il s'agit de la transformation des proportions des baies et des ouvertures dans les façades. et la pose de coffres de volets roulants en applique.)

Ce problème est le plus sensible de tous dans le contexte particulier du centre bourg dans la mesure où les types d'édifices concernés ne sont pas adaptés à ce genre de transformation "brutale".

Ce qui veut dire à contrario que notre point de vue sera plus mesuré concernant les constructions plus récentes des quartiers périphériques.





(Deux maisons de caractère différent mais toutes les deux "défigurées" par la diminution de la hauteur des baies) (ci contre et page précédente)

La logique économique qui semble présider à ce genre de transformation est très contestable. L'économie réalisée pour l'achat de menuiseries "standard" doit être compensée par les plus values occasionnées par des travaux de maçonnerie lourds.

Dans l'immense majorité des cas le préjudice esthétique est considérable

-L'habitat groupé dans les lotissements

dans ce cas le problème est de gérer la "personnalisation" des logements "types", qui à l'origine, et par définition étaient tous semblables.

Le principe de la composition d'ensemble doit être maintenu; il s'agit alors de distinguer ce qui, dans l'architecture du type:

- ressort de la composition d'ensemble, (hauteur d'égout, détails architectoniques tels que linteaux ou chainages, porches d'entrée, couverture etc...)

- de ce qui peut ressortir d'une "interprétation libre" et permettre la fantaisie. (la couleur des menuiseries, des volets, les ferronneries, la nature des parements extérieurs)

remarque: dans certains cas la nature des parements extérieurs peut être un élément important de la qualité d'ensemble du lotissement, dans ce cas il doit être protégé. Je pense par exemple au lotissement des années 60, de maisons à étages dont les murs sont en brique orangée. (ci contre)





-2-Ensembles bâtis hétérogènes; habitat diffus

-Les demeures et maisons de maître

Il s'agit de demeures construites entre 1900 et 1930, le plus souvent dans un style éclectique. C'est la "fantaisie" plus que la rigueur de composition qui est recherchée; Elle s'exprime dans la variété des matériaux et du "vocabulaire" architectural.

La mise en valeur et l'entretien de ces demeures se doit de respecter cette variété le plus souvent explicite.

Par exemple, la maison ci contre à gauche illustre parfaitement notre point de vue . Ses très grandes qualités peuvent servir d'exemple type (distinction des registres par les matériaux , distinctions des structures et des remplissages jusque dans le détail des menuiseries du rez de chaussée)

-Les pavillons individuels

il s'agit de l'habitat pavillonnaire diffus (soit intégré dans la structure historique soit en périphérie)

-Les petites maisons modestes

Ce type d'habitat est décrit dans notre étude en raison de sa fréquence dans le paysage de la commune mais également pour illustrer l'importance de la clôture dans le cas plus général de l'habitat individuel isolé.





①



②



③



④

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES: Complément

Sur la base du raisonnement développé précédemment, (et plus particulièrement au travers des simulations que nous avons réalisées p. 105 et 109), il s'agit d'illustrer le problème de la mise en valeur des habitations le long de l'axe principal du centre ancien. (Le début de la rue H. Gesquière, la rue Jean Jaurés et la rue Anatole France)

Nous avons photographié des maisons anciennes représentatives, que nous avons choisies en fonction de leur valeur d'exemple.

1- très bel exemple de mise en valeur d'une toute petite maison; la composition du percement de la façade (sans doute pas d'origine) associée à l'utilisation de la couleur est très réussie.

2- Encore une fois l'utilisation judicieuse de la couleur (soubassement et menuiseries) valorise cette petite maison à peu de frais; on oublierait presque la toile ondulée de la couverture.

3- les fenêtres de cette ancienne maison ont vraisemblablement été modifiées il y a une trentaine d'années; le résultat n'est pas très heureux du point de vue des proportions, mais il est heureusement "rattrapé" par la couleur sur l'enduit. Un rafraîchissement des peintures est assurément la meilleure solution pour la mise en valeur de cette façade

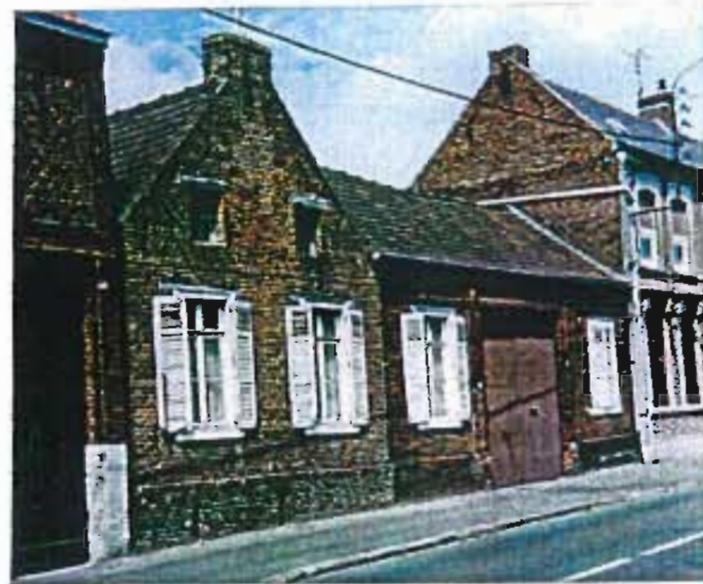
4- exemple atypique d'une maison "moderne" en retrait de la rue jouxtant une maison typique à pignon sur rue; une clôture en maçonnerie doublée éventuellement d'une haie permettrait de reconstituer une continuité plus en rapport avec le caractère de la rue A. France.



Le cas particulier des maisons à pignon sur rue

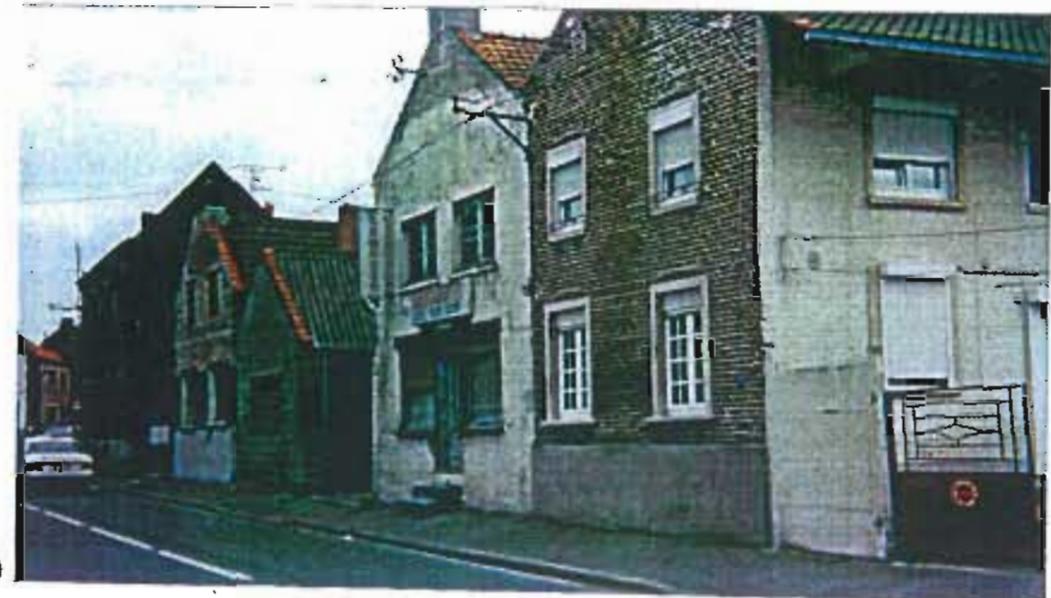
Avec les voyettes, ces pignons contribuent à valoriser le paysage urbain de Wahagnies en "cassant" les trop classiques alignements continus.

3- 5- Deux beaux exemples qui n'ont pas encore été rénovés. Le soubassement peint, le mur de brique (sans joints blancs!) les menuiseries et les volets peints en contraste, voilà les trois éléments de composition sur lesquels pourront s'appuyer sans risques les travaux éventuels de mise en valeur.



2- 4- Exemples de maçonnerie peinte en blanc qui valorise la couverture de tuiles orangées (voir p.105) La comparaison des deux maisons illustre parfaitement le rôle des menuiseries et des volets dans la composition d'ensemble.

6- cas particulier de maisons à pignons avec étage. L'ensemble a une "allure" plus urbaine que les petites maisons rurales, mais contribue de la même façon à la variété des alignements propre à la rue J.Jaurés.





3- 6- Deux grandes maisons bien entretenues, où se retrouvent l'une des conditions de la qualité de la mise en valeur des maisons en brique apparente: l'utilisation de la couleur pour le soubassement, les menuiseries et les volets, dans le but d'obtenir un contraste.

Le ravalement ou la rénovation éventuelle des maisons 1 et 5 consistera donc à s'appuyer sur ces principes pour obtenir un résultat semblable.

Même salies et défraîchies ces deux maisons possèdent en l'état les données qui leur assurera une mise en valeur de qualité.



2- 4- Cas particulier de maisons enduites

Si le ciment gris peut paraître triste à première vue, il permet néanmoins des jeux de textures et de lignes variés qui ne demandent qu'à être révélés par une mise en couleur adaptée.

Ainsi, plusieurs couleurs coordonnées permettront de faire ressortir la texture du soubassement (2 et 4) mais également les faux pilastres et la corniche (4)



ESPACES PUBLICS

- INSCRIPTION DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL
ET SPORTIF DANS LA TRAME VERTE p.117
- LA PELOUSE AUX ENFANTS p.121
- LA PLACE LEBAS p.123



- Routes
- Voyettes
- Future voyette
- Boisements
- Futurs boisements
- Futur parvis ou pla

ABORDS D'EQUIPEMENTS

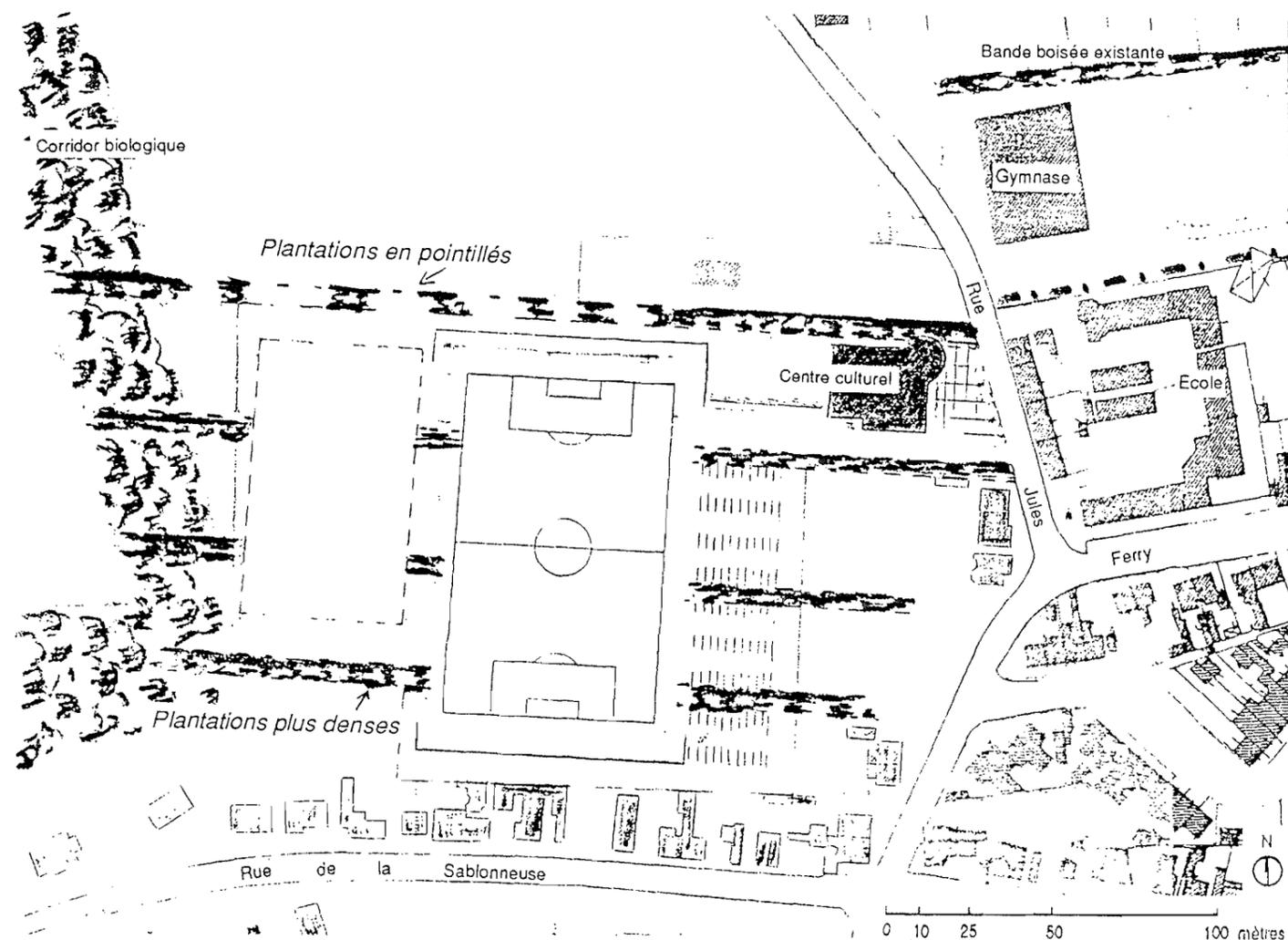
INSCRIPTION DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DANS LA TRAME VERTE

Le nouveau centre culturel et sportif vient s'implanter à un endroit charnière de la commune : il se situe entre les champs et la ville, plus précisément entre le futur corridor biologique et l'école. Deux relations sont donc à privilégier pour l'intégration de ce complexe :
 +celle avec le continuum biologique
 +celle avec la ville et le système de voyettes qui s'y inscrit.

Le corridor biologique vient donc s'étirer en bandes boisées, haies et bosquets qui viennent encadrer le stade, la salle polyvalente, les parkings et rejoignent l'alignement déjà existant sur le côté Nord du gymnase.

Les plantations sont effectuées suivant une gradation Nord-Sud, Est-Ouest. Effectuées en pointillées côté Nord-Est, pour laisser la vue sur le complexe depuis la D954 au niveau de la Tuilerie, elles viennent se densifier vers le Sud et vers l'Est plus elles se rapprochent des habitations.

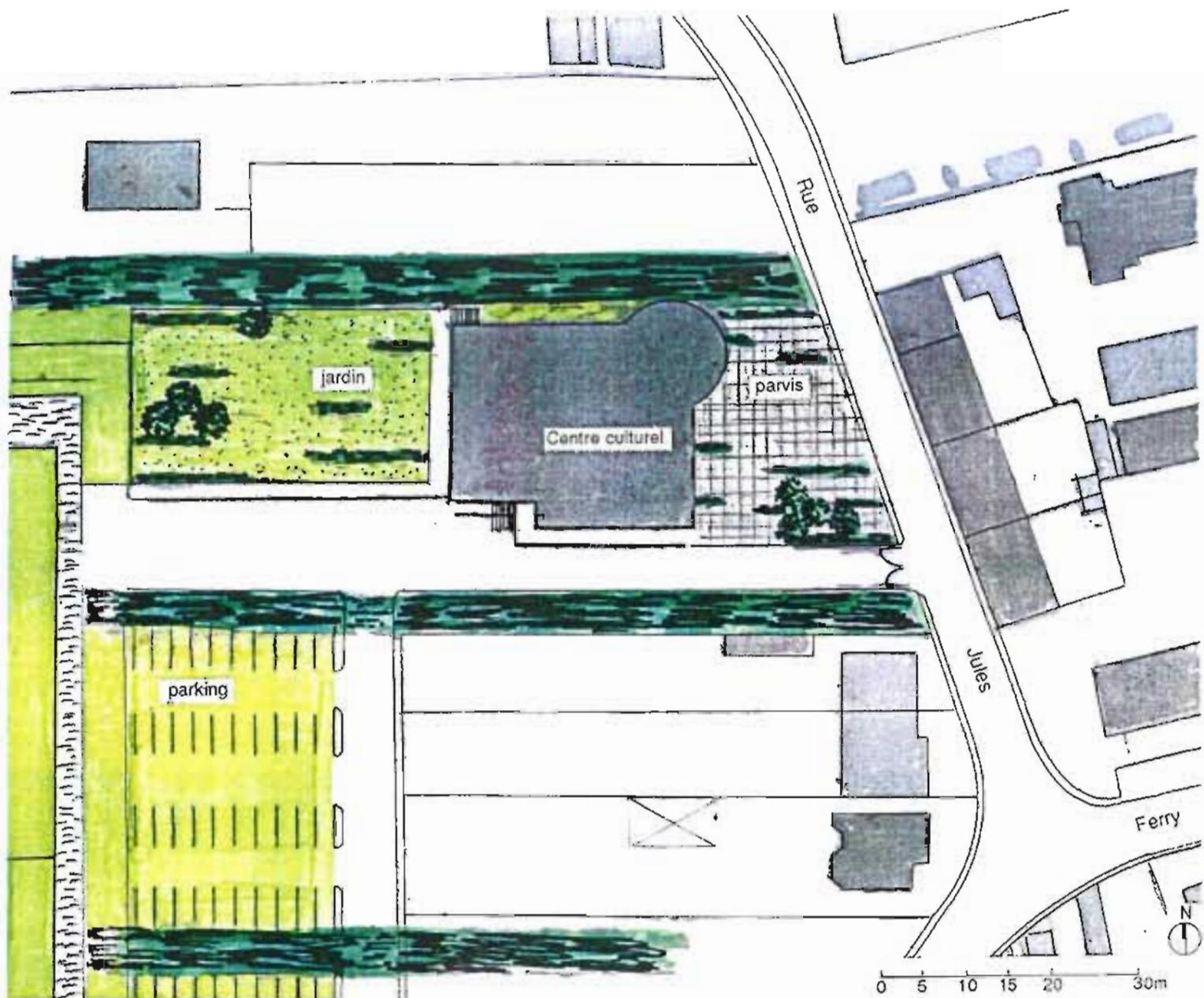
Les aménagements se rattachant directement à la salle culturelle (parvis et jardin) s'inscrivent pleinement dans cette logique tout en restant des espaces fonctionnels et de mise en valeur de la salle.



	Q	P.U	P. total
Réalisation des bandes boisées			
abords des terrains de sport	2 000 m ²	200	400 000
abords de la salle	930 m ²	200	186 000
abords du parking	2 600 m ²	200	520 000
TOTALITE DU COMPLEXE			1 106 000

Bande boisée : chêne, érable, frêne
 Haie : aulne, saule, fusain, viorne





-  Bandes boisées
-  Haies basses (0,80 à 2,00 m) pouvant être accompagnées de plantations annuelles
-  Hêtre, Chêne, Frêne
-  Bâti
-  Surfaces engazonnées
-  Dalles béton
-  Sable stabilisé

INTERVENTIONS :

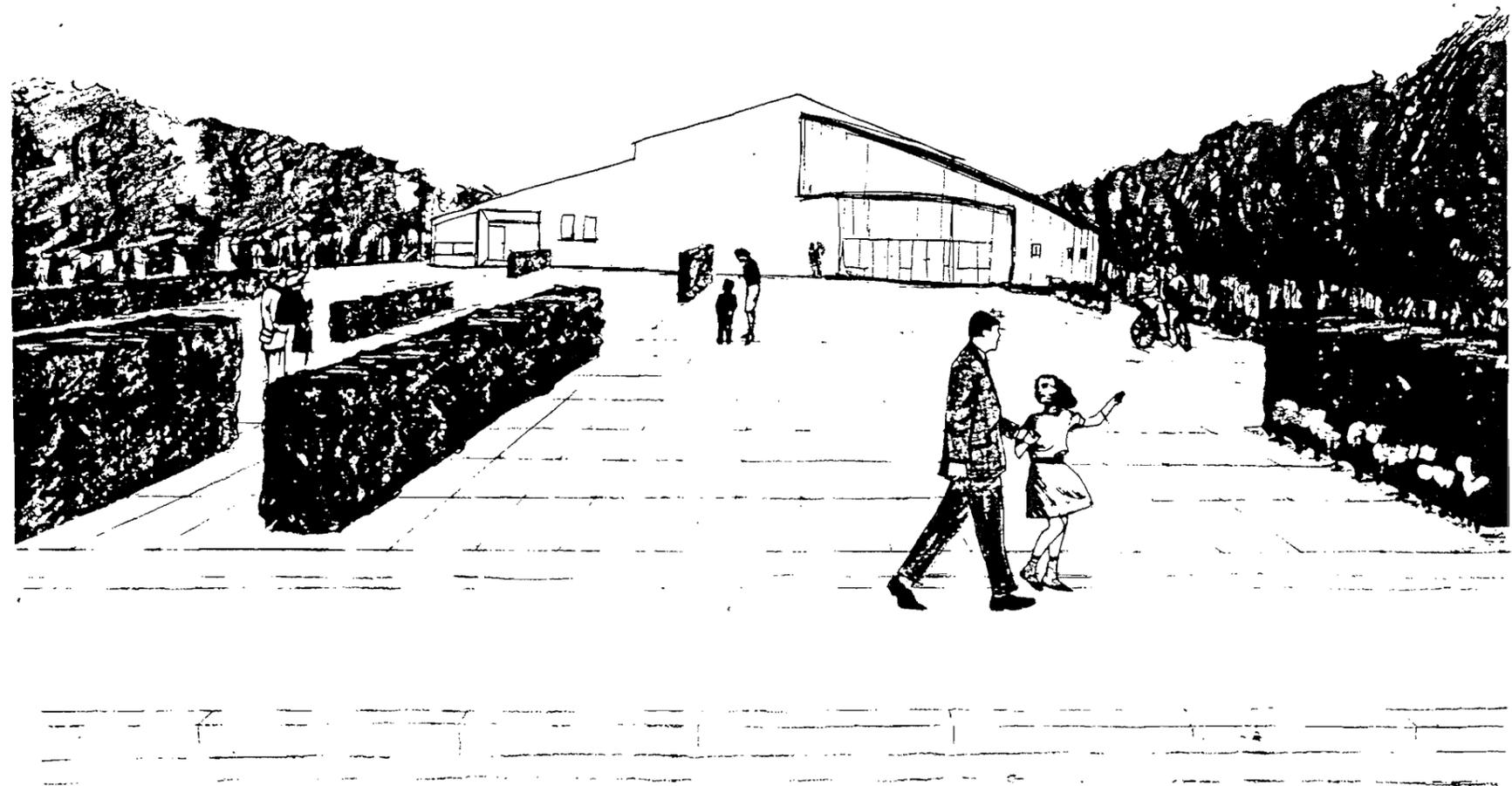
	Q	P.U	P.Tot
parvis			
Préparation du sol avant travaux	1000 m2	100	100 000
dalles béton	400 m2	250	100 000
pelouse jardin	700 m2	25	17 500
haies basses	135 ml	150	20 250
haies libres, bosquets	186 ml	150	27 900
Hêtres	4 u	2 500	10 000
Chêne	1 u	2 500	2 500
Frênes	3 u	2 500	7 500
enrobé	600 m2	100	6 000
TOTAL			291 650
Réalisation parking			
Préparation du sol avant travaux	2 790 m2	100	279 000
dalle gazon	2 250 m2	250	562 500
enrobé	540 m2	100	54 000
TOTAL			895 500

LA SALLE CULTURELLE, SON PARVIS, SON JARDIN.

Il est important de ne pas encadrer la salle culturelle de parkings. C'est un lieu qui a besoin d'espace libre à ses abords pour pouvoir fonctionner correctement. L'avant (façade Est) et l'arrière (façade Ouest) sont donc laissés libres et aménagés respectivement:
+en parvis (espace permettant de mettre en évidence l'entrée de la salle et d'accueillir le public).
+en jardin (lieu extérieur utile et agréable lors de banquets, concerts, etc...).

L'ensemble des places de parking est regroupé à l'Est du stade, à proximité de celui-ci et de la salle. 90 places sont prévues dans l'aménagement. Ce parking, complètement engazonné, ne se présente pas comme une surface uniforme mais il est subdivisé par les bandes boisées et les haies qui encadrent l'ensemble du complexe.

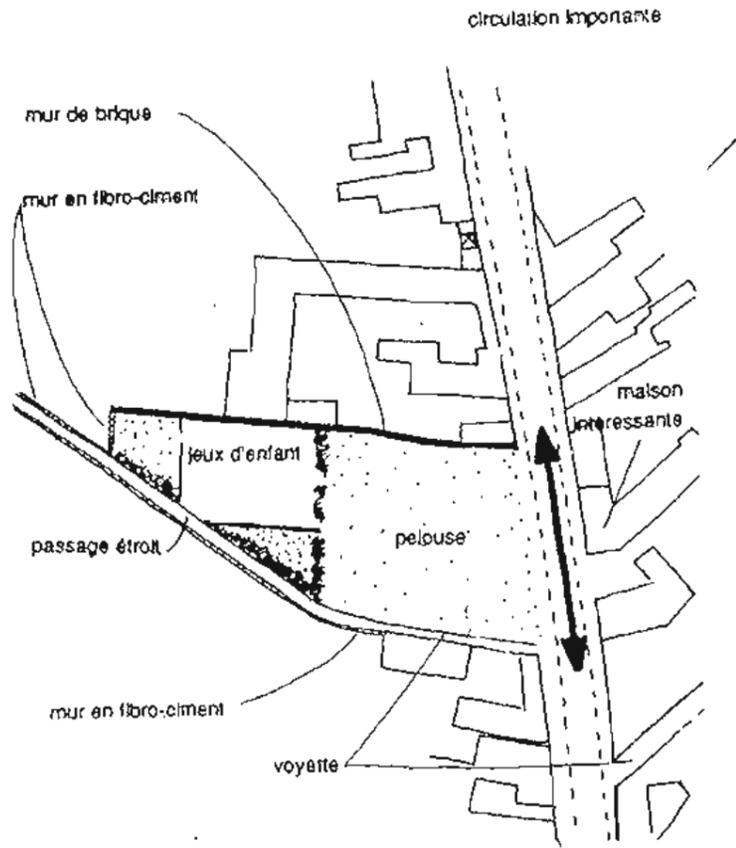
Le parvis est entièrement dallé alors que le jardin est engazonné. Tout deux sont plantés de haies basses (Cornouiller et Fusain) et de quelques arbres (Hêtre, Chêne, Frêne) venant accompagner les bandes boisées. Ces plantations viennent donner du volume à ces deux espaces et permettent d'intégrer la salle tout en laissant sa façade principale dégagée à la vue et aux habitants qui pourront venir investir le parvis comme une vraie place publique. Le parvis vient jusqu'au trottoir et aucune clôture ne le sépare de la rue. Il peut être agrémenté de plantations annuelles sur le devant des haies basses.



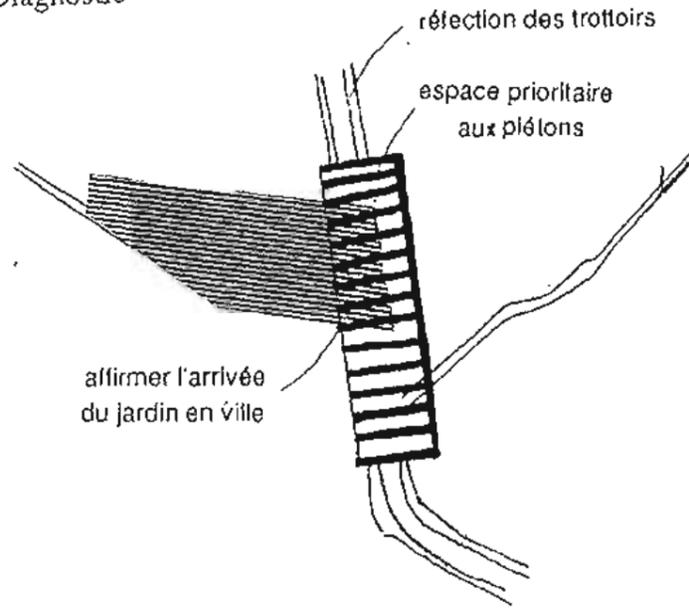
-  Bandes boisées
-  Haies basses (0.50 à 2.00 m)
-  Hêtre, Chêne, Frêne
-  Bât
-  Surfaces engazonnées
-  Dalles béton
-  Sable stabilisé



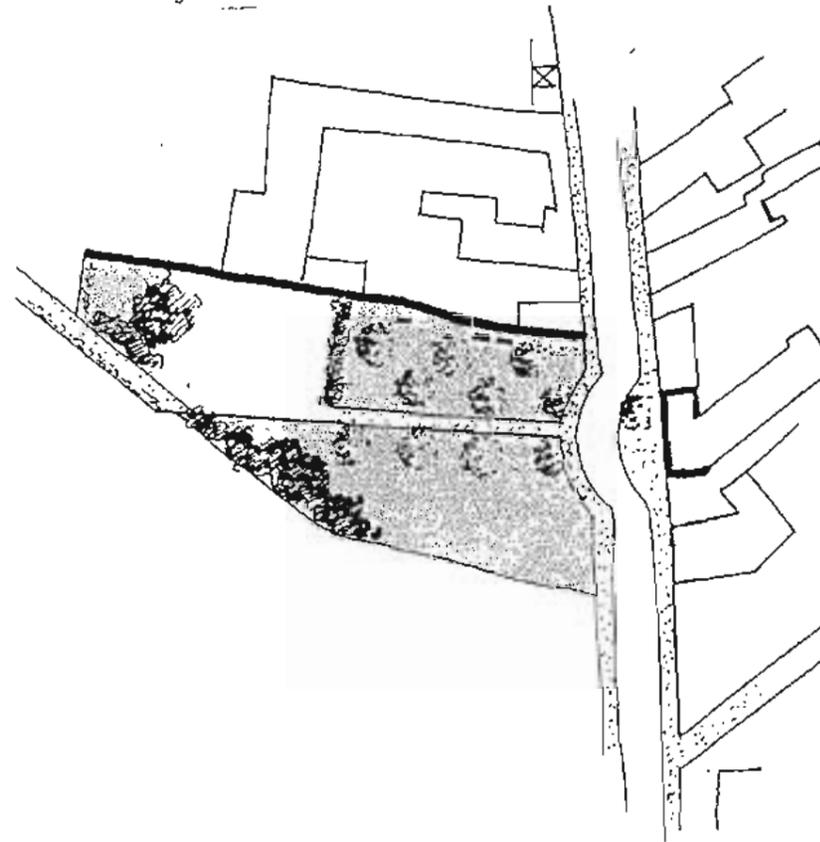
Etat existant



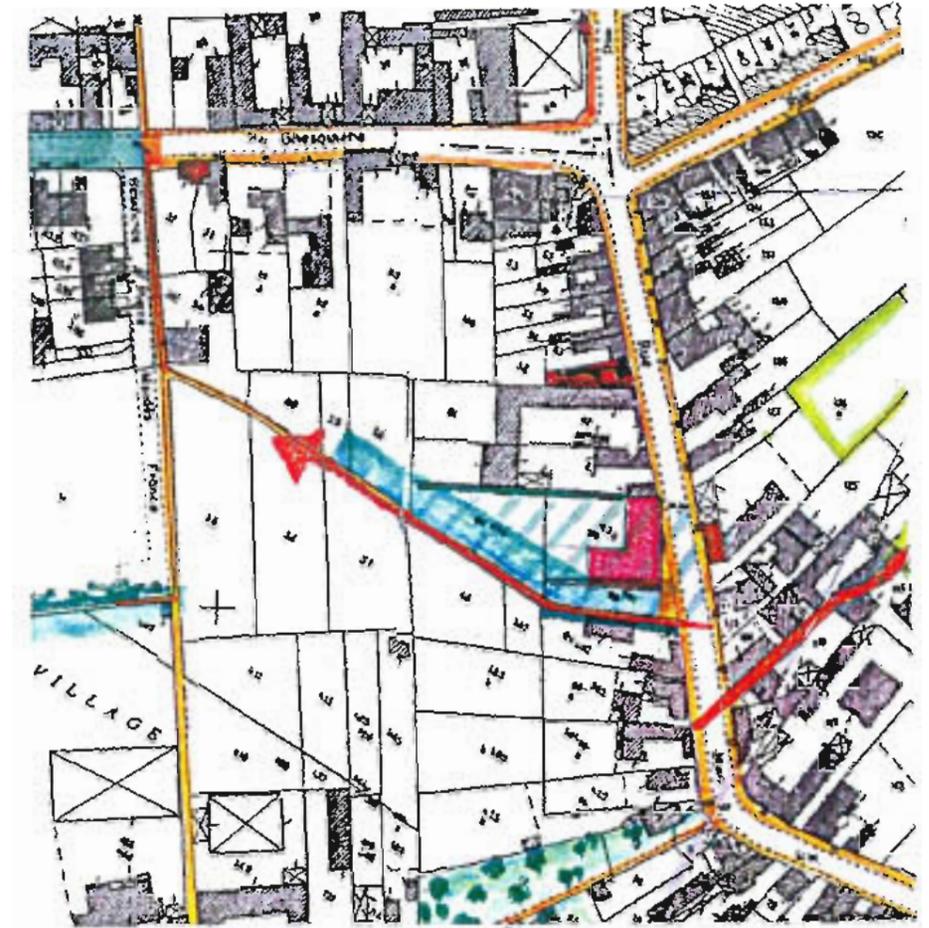
Diagnostic



Extension du jardin



Implantation d'un bâtiment



INTERVENTIONS :

	Q	P.U	P.Tot
préparation du sol (surfaces végétales)	1 100 m2	25	27 500
préparation du sol (surface minérale)	151 m2	25	3 775
béton désactivé couleur claire	151 m2	350	52 850
arbustes	100 m2	200	20 000
haie	26 ml	100	2 600
poiriers	11 u	1 000	11 000
TOTAL			117 725

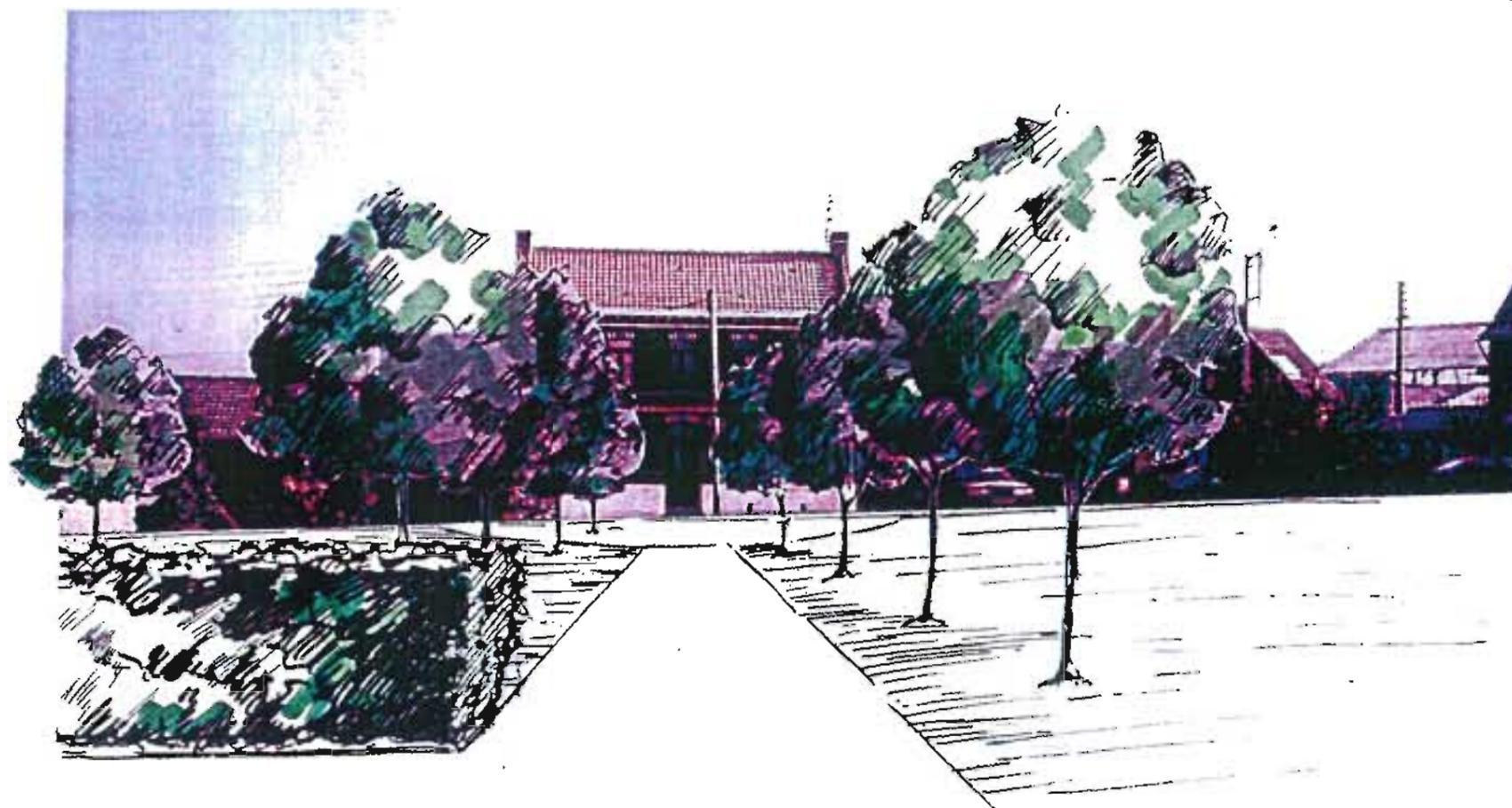
LA PELOUSE AUX ENFANTS

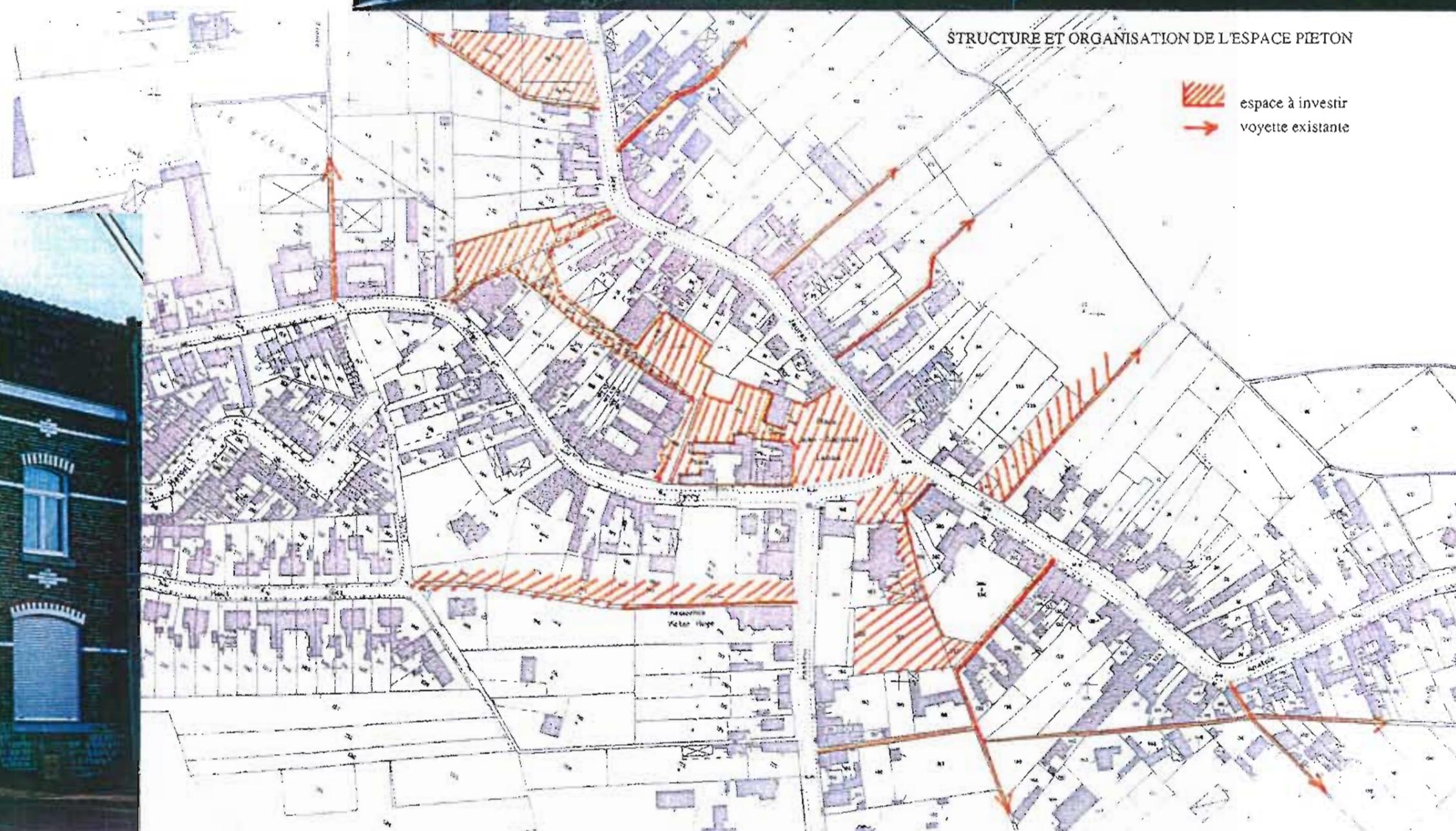
Ce nom désigne une des seules respirations de l'espace urbain.

Il s'agit d'une aire de jeux accompagnée d'une pelouse qui jouxte la rue principale de Wahagnies. Ce lieu est particulièrement intéressant car il constitue la seule ouverture dans le tissu urbain linéaire et continu qui caractérise cette voie. Bordé d'une voyette, il permet également de traverser le front bâti et d'accéder aux jardins et vergers.

Cette particularité mérite d'être affirmée, aussi proposons nous la plantation d'un verger en bordure de voie. Celui-ci est à la fois une extension du jardin et annonce des vergers qui cachent les habitations. Ce verger est aussi l'occasion de ramener le végétal jusqu'au cœur de Wahagnies. Au niveau de la rue principale, une légère inflexion de la voie et la plantation d'un poirier signalerait cette particularité et induirait un ralentissement du flux routier.

Malheureusement, situé en zone constructible, ce terrain est plutôt destiné à être bâti. Si un bâtiment devait s'implanter, il est important qu'il prenne en compte, à la fois la typologie du bâti existant et l'arrivée de la voyette. Dans cette hypothèse, nous proposerions que le bâtiment soit disposé parallèlement à la rue et qu'il présente une forme en L afin d'accueillir la voyette. Celle-ci mériterait d'ailleurs que l'on soit plus attentif à la qualité des clôtures qui la borde. La plus grande partie de ces clôtures sont des murs de fibrociment. S'il n'est pas envisageable par les riverains de ne pas avoir une clôture opaque en fond de jardin, il peut être proposé que cette voyette s'élargisse et se couvre de plantes grimpantes.





Empreinte - Bureau de Paysages -

B. Grafteaux et R. Klein - architectes urbanistes-

C. Cuheval -Ecologue, biologiste conseil-

LA PLACE LEBAS

Située en point haut, entre l'église et la mairie, bordée de commerces, à proximité de plusieurs voyettes, la place Lebas est propice à d'être un lieu de rencontre et de passage.

Large esplanade au centre de Wahagnies, elle constitue le seul lieu public (bancs, marché) et, en connexion directe avec le quartier auquel elle s'adosse, elle distribue les cheminements piétons.

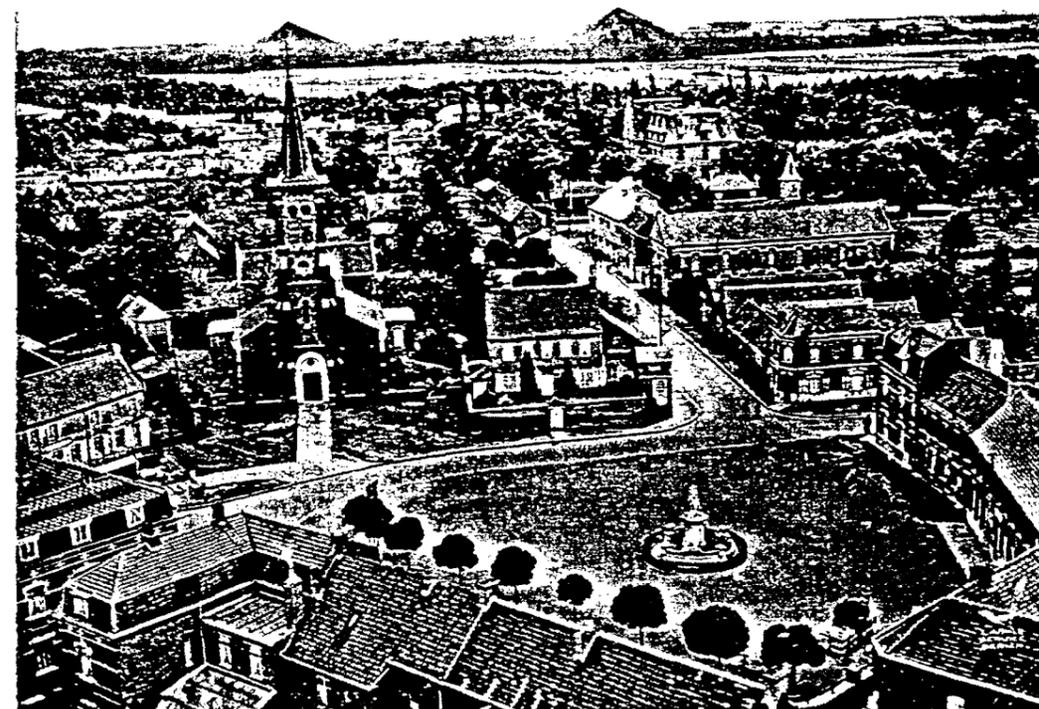
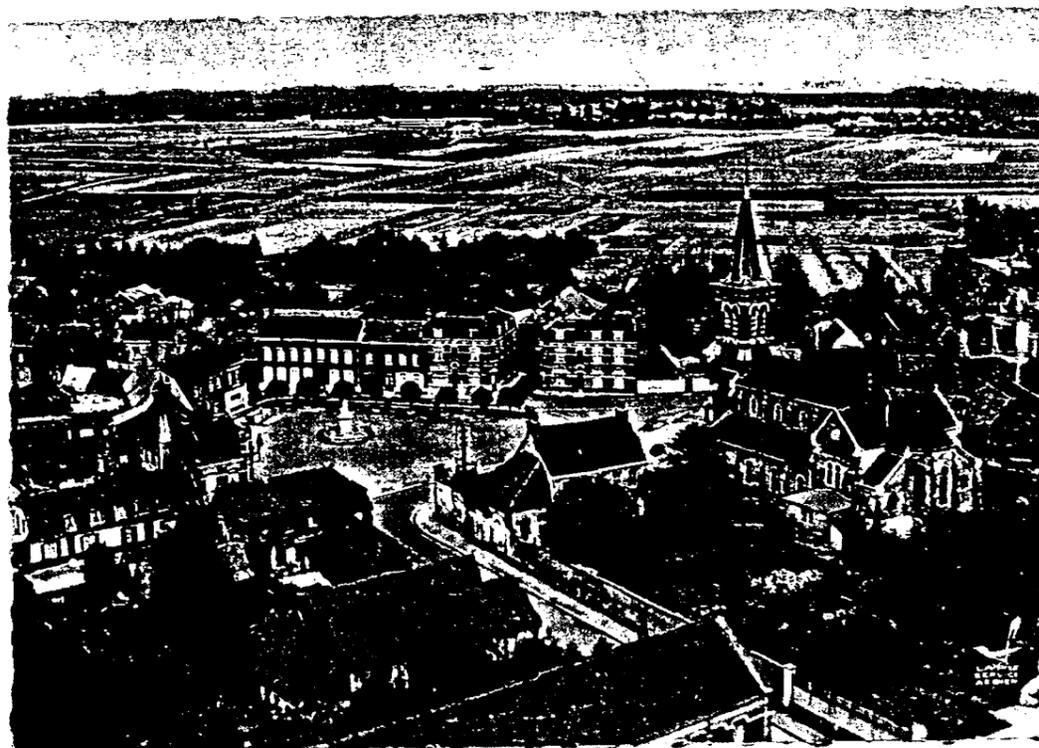
Aujourd'hui, elle est rabaissée au rang quasi unique de parking et ne présente plus l'atmosphère propre à la flannerie.

Le mur qui borde la place, côté rue principale, la met à l'écart de la vue, de la rue, et oblige à un accès latéral. On se trouve ainsi dans une situation où la place est un obstacle à contourner. Cette impression est renforcée par la présence du mur qui isole la place de son sol naturel, puisqu'il lui donne une assise horizontale alors qu'elle est située sur un lieu pentu.

D'autre part, il renforce l'effet de couloir provoqué par le front bâti linéaire et incite l'automobiliste à poursuivre sa traversée sans s'arrêter.

L'objectif de l'aménagement est :

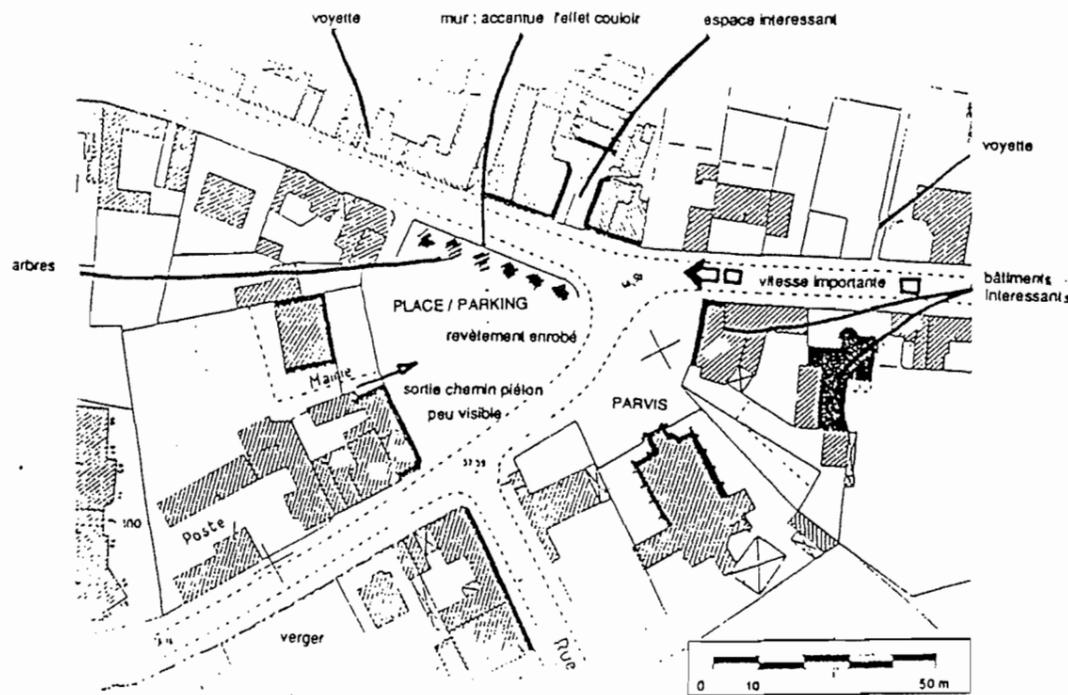
- de révéler la place de Wahagnies,
- d'affirmer son rôle au sein du réseau piéton,
- de retisser la relation avec la ville et ses activités,
- d'inciter le passant à l'arrêt et à la découverte.



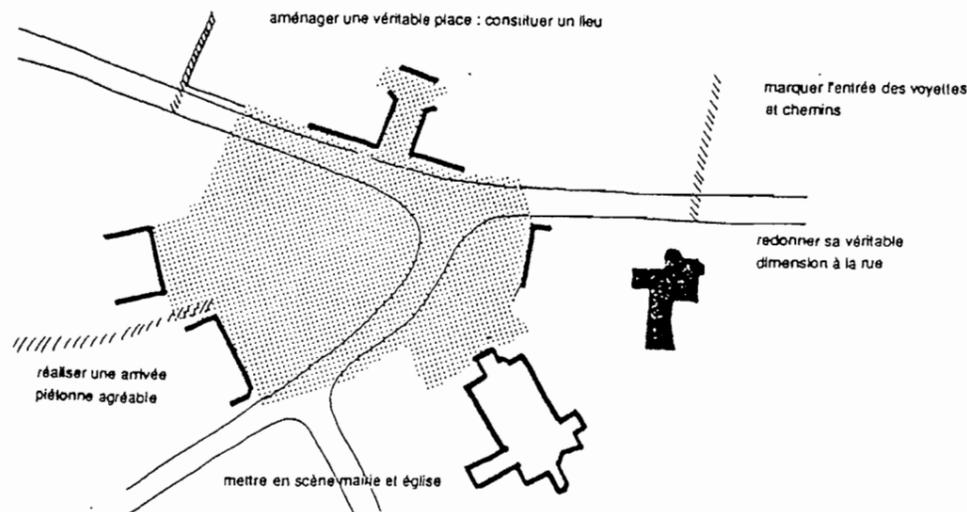
Date de prise de vue supposée 1960.

Photos extraites du livre Wahagnies

B. Labbe-Dupont 1992.



Etat existant



Diagnostic

INTERVENTIONS : Réalisation de la place

	Q	P.U	P.Tot
préparation du sol avant travaux	3 480 m ²	100	348 000
réfection d'un mur		forfait	2 000
emmarchement	18 ml	800	14 400
Surfaces minérales			
sol stabilisé	85 m ²	80	6 800
dalle béton	185 ml	200	37 000
	480 m ²	150	72 000
béton désactivé couleur claire	-1665 m ²	350	582 750
béton désactivé couleursombre	- 600 m ²	350	210 000
	650 m ²	350	227 500
Plantations			
poirier	11 u	1 000	11 000
tilleul	18 u	2 500	45 000
hêtre	4 u	3 000	12 000
chêne	4 u	3 000	12 000
haie	90 ml	100	9 000
arbuste	80 m ²	200	16 000
grimpante	25 ml	150	3 750
pelouse	2 000 m ²	25	50 000
mobilier		forfait	100 000
éclairage		forfait	200 000
TOTAL			1 959 200



Par un revêtement du sol différent de celui de la chaussée, cette place peut retrouver sa spécificité en s'affirmant comme un lieu à usage essentiellement piéton : une place. Sa relation à la ville se trouvera renforcée par le travail des matériaux et la mise en valeur des différentes voyettes.

Par un dédoublement du mur, la place ne se présentera plus comme un obstacle, mais bien comme une entrée, un accès. Cette organisation de l'espace mettra en valeur les bâtiments bordant la place, notamment la Mairie. Cette impression sera renforcée par la plantation d'alignements.

Les arbres d'alignement seront des tilleuls, ils répondent au mail de la promenade plantée qui mène aux futures habitations du plateau. Les tilleuls sont choisis pour leur bonne intégration en situation urbaine, pour leur plasticité et leur proportion en accord avec l'échelle des habitations.

Parallèlement des arbres en situation isolés ponctuent et signalent la place depuis la départementale. Les arbres isolés seront des chênes et des hêtres. Ces arbres, caractéristiques de la forêt de Phalempin renvoient à l'histoire de Wahagnies, à sa position géographique particulière et renouent avec la tradition des places de village plantées de quelques arbres majestueux, voire d'un seul.

Le parvis de l'église et le dégagement des espaces devant les différents cafés et auberge, deviennent des lieux de vie par la mise en place de bancs et la possibilité d'installer des terrasses.



INTERVENTIONS : nettoyage du jardin de l'église

	Q	P.U	P.Tot
nettoyage du terrain	1 650 m2	25	41 250
réfection des gazons			
préparation du sol (cheminement)	82 m2	100	8 200
béton désactivé couleur claire	82 m2	350	28 700
TOTAL			78 150

CONCLUSION

A la lumière de cette étude, il s'avère que Wahagnies possède de nombreuses qualités. Il s'agit donc d'avantage de révéler les particularités tant géographiques, paysagères, qu'urbaines et mettre en valeur les spécificités plutôt que d'apporter de nouveaux éléments.

Cette prise de conscience doit avoir lieu à une échelle globale d'intervention. En effet, de façon à retrouver une cohérence, une harmonie, mise à mal par de nombreuses juxtapositions hétéroclites, les aménagements doivent répondre à une stratégie, une attitude, définies sur l'ensemble de la commune.

Ainsi, le schéma directeur d'aménagement permet de réaliser des travaux ponctuels tout en conservant une cohérence d'ensemble. Il est un outil d'aide à la décision et à la programmation.

Afin de conserver la richesse architecturale et paysagère, les aménagements viennent s'inscrire dans l'histoire de l'évolution de Wahagnies en tenant compte de l'existant. Il s'agit d'un travail fin de mise en valeur des éléments présents au sein d'une logique générale.

C'est par la mise en œuvre d'une stratégie de plantation (trame verte, continuum biologique), et la définition d'un parti d'extension et d'aménagement que Wahagnies pourra réaliser, petit à petit, des aménagements cohérents et porteurs de qualité de vie.